



Al-Mabarrah de la famille prophétique et ses compagnons

La série de la relation intime entre la famille prophétique et les compagnons (5)

Les brises d'affection et de loyauté dans la relation des gens de la maison prophétique avec les trois califes



Ali Bn Hamad Bn Mohamed At-Tamimi
**Vice-président du centre des recherches et
des études d'Al-Mabarra**

Traduit par : prof :

Zahra Zawak

Les brises d'affection et de loyauté

Dans la relation

Des gens de la maison prophétique avec les trois califes

Ali Bn Hamad Bn Mohamed At-Tamimi

Vice-président du centre des recherches et des études d'Al-Mabarra

Index de la bibliothèque nationale du Koweït pendant la distribution

239,8 Moslih, Ali Hamad Mohamed

Les brises d'affection et de loyauté dans la relation des gens de la maison prophétique avec les trois califes/Ali Hamad Mohamed Mosslih –première édition - Koweït : Al-Mabarrah de la famille du prophète et ses compagnons, 2013

134 pages ; 23cm- (la relation intime entre la famille du prophète et les compagnons ; 5)

Radmak : 978-99966-64-19-9

1* les compagnons et les tabiines 2* Les califes bien guidés

A* Le titre B* La série

Le numéro de dépôt : 2014/341

Radmak : 978-99966-64-19-9

Première Édition

1435/2014

Al Mabarrah de la famille du prophète et les compagnons

Téléphone : 22560203 Fax : 22560346 caisse postale 12421

Achamiya Code postal : 71655

Numéro du compte : 201140000357 maison de finance koweïtienne

E-mail : almabarrh@gmail.com

Index

| Le thème | la page |
|---|---------|
| Index | 3 |
| Introduction | 8 |
| Préface : Des introductions concernant les gens de la maison prophétique et les compagnons | 15 |
| Premier sujet : Qui sont les gens de la maison prophétique (Al Albayt) ? | 15 |
| Les épouses font partie des gens de la maison prophétique | 17 |
| Deuxième sujet : les vertus des gens de la maison prophétique | 23 |
| Troisième sujet : ce que pensent les musulmans des gens de la maison prophétique | 25 |
| Quatrième sujet : Les compagnons, leurs vertus et ce que pensent les musulmans envers eux | 27 |
| Les preuves sur les vertus des compagnons | 27 |
| Parmi leurs vertus qui étaient racontées dans la sunna | 29 |
| Cinquième sujet : La notion de califat | 33 |
| Premier chapitre : la relation d'Abou Bakr As-Siddiq –qu'Allah l'agrée- avec les gens de la maison prophétique | 36 |
| Premier sujet : ce qui était narré à propos des éloges d'Abou Bakr As-Siddiq envers les gens de la maison prophétique et vice-versa | 37 |
| Les éloges de l'imam Mohamed Al Baquir | 40 |
| Les éloges de l'imam Zaid fils d'Ali fils d'Al Houssayn | 41 |
| Les éloges de l'imam Abdoullah fils d'Al Hassan fils d'Al Hassan -qu'Allah les agrée tous- | 41 |
| Deuxième sujet : les récits des paroles prophétiques transmises par les gens de la maison prophétique à propos de ses vertus. | 45 |
| Le privilège qu'Allah réserve à cette nation en le désignant un calife | 45 |
| Il était le meilleur successeur au messenger d'Allah – | 46 |

| | |
|---|----|
| paix et bénédictions sur lui- | |
| Il suivait le prophète dans ses oeuvres et dans sa trajectoire | 46 |
| Il était l'imam pendant la maladie du prophète- paix et bénédictions sur lui | 47 |
| Abou Bakr le frère du prophète et son compagnon | 47 |
| Fermez toutes les portes qui conduisent à la mosquée sauf celle d'Abou Bakr | 48 |
| Les éloges d'Ibnou Abass envers Abou Bakr –qu'Allah l'agrée- | 48 |
| Sa compagnie du prophète- paix et bénédictions sur lui- | 49 |
| Ibnou Abass narra qu'Omar considère qu'Abou Bakr est meilleur que lui | 49 |
| Le premier à compiler le Coran sous forme de feuillets | 50 |
| La présence des anges avec lui pendant la bataille au jour de Badr | 50 |
| Ali qualifie Abou Bakr par « le véridique » | 50 |
| Les éloges d'Ali pour Le califat d'Abou Bakr et d'Omar –qu'Allah les agrée tous deux- | 51 |
| Abou Bakr et Omar sont les maîtres des hommes au paradis- qu'Allah les agrée tous deux- | 51 |
| La stature d'Abou Bakr vient après celle du prophète- paix et bénédictions sur lui- | 52 |
| Le troisième sujet : la nomination des gens de la maison prophétique par le nom d'Abou Bakr –qu'Allah l'agrée | 53 |
| 1) Abou Bakr fils d'Ali ibnou Abi Talib | 53 |
| 2) Abou Bakr fils d'Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Talib. | 54 |
| 3) Abou Bakr Ali (Zain Al Abidine) | 54 |
| 4) Abou Bakr ibnou Moussa (Al Kadhim) | 55 |
| 5) Abou Bakr Ali (Ar-Ridha) fils de Moussa (Al Kadhim) fils de Jaafar (As-Sadiq) | 55 |
| 6) Abou Bakr Mohamed (Al Mahdi Al Montadhar) fils d'Al Hassan Al Asskari connu par "Abou Bakr" | 55 |
| 7) Abou Bakr fils d'Abdoullah fils de Jaafar ibnou Abi Talib | 56 |
| 8) Abou Bakr fils d'Al Hassan (Al Mathna) fils | 57 |

| | |
|---|----|
| d'Al Hassan (As-Sibt) fils d'Ali ibnou Abi Talib | |
| 9) Abou Bakr fils d'Abou Al Azm fils d'Abdoullah | 57 |
| Le quatrième sujet : les alliances par mariage entre les gens de la maison prophétique et celle d'As-Siddiq – qu'Allah les agrée tous- | 58 |
| 1) Mohamed fils d'Abdoullah le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- | 58 |
| 2) Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Talib | 58 |
| 3) Isaac fils d'Abdoullah fils du Jaafar ibnou Abi Talib | 58 |
| 4) Mohamed (Al Baquir) fils d'Ali (Zain Al Abidine) fils d'Al Houssayn | 59 |
| 5) Moussa (Aljoun) fils d'Abdoullah (Almahdh) fils d'Al Hassan (Al Mathna) fils d'Al Hassan (As-Sibt) fils d'Ali ibnou Abi Talib | 60 |
| 6) Isaac fils d'Abdoullah fils d'Ali fils d'Al Housayn fils d'Ali ibnou Abi Talib | 60 |
| Le cinquième sujet: l'ambigüité (chobha) du Fadak | 61 |
| Les narrations du hadith | 62 |
| La critique de l'ambigüité (chobha) | 66 |
| Ali pendant son califat n'a pas donné Fadak aux fils du Fatima | 70 |
| Deuxième chapitre : l'émir des croyants Omar ibnou Al Khattab –qu'Allah l'agrée- | 74 |
| Premier sujet : les narrations à propos des éloges d'Omar pour les gens de la maison prophétique et vice-versa | 75 |
| les éloges de l'imam Al Baquir | 81 |
| Les éloges de l'imam Abdoullah fils d'Al Hassan fils d'Al Hassan fils d'Ali –qu'Allah les agrée- | 81 |
| Et Ali conseilla Omar ! | 85 |
| Deuxième sujet : les narrations des gens de la maison prophétique- qu'Allah l'agrée- à propos des vertus d'Al Farouq Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée- | 87 |
| Le messenger est invité à demander des conseils d'Abou Bakr et Omar | 88 |

| | |
|--|----|
| Sa compagnie du prophète –paix et bénédictions sur lui- | 88 |
| Parmi les opinions d'Omar qui viennent d'accord avec le Coran | 89 |
| La sagesse sort de la bouche d'Omar | 93 |
| Omar le meilleur de cette nation après le prophète –paix sur lui- et Abou Bakr As-Siddiq | 94 |

| | |
|--|-----|
| -Abou Bakr et Omar les maîtres des hommes au paradis | 94 |
| -Il accepte les conseils de ses compagnons | 95 |
| -Le respect d'Ibnou Abass envers Omar et son effort pour profiter de son savoir | 96 |
| - Son énorme crainte d'Allah –Exalté soit- | 97 |
| -La grandeur de la position d'Omar- qu'Allah l'agrée- | 97 |
| -Les éloges d'Ali pour Omar- qu'Allah l'agrée- | 98 |
| Troisième sujet : les gens de la maison prophétique se nomme par le nom d'Omar- qu'Allah l'agrée- | 101 |
| -Omar Al Atraf fils d'Ali ibnou Abi Talib | 101 |
| -Omar fils d'Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Talib | 101 |
| -Omar fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Talib | 102 |
| -Omar (Al Achraf) fils d'Ali (Zain Al Abidine) fils d'Al Houssayn Ach-Chahid | 102 |
| Les alliances par mariages entre les gens de la maison prophétique et la famille d'Omar –qu'Allah les agrée tous- | 103 |
| 1) Mohamed ibnou Abdoullah le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- | 103 |
| 2) Om Kolthoum fille d'Ali ibnou Abi Talib | 103 |
| Troisième chapitre : l'émir des croyants Othmane ibnou Affane –qu'Allah l'agrée- | 104 |
| Premier sujet : les narrations à propos des éloges d'Othmane pour les gens de la maison prophétique et vice- versa | 105 |
| Et parmi les éloges d'Ali pour Othmane –qu'Allah les agrée tous deux- | 106 |
| Deuxième sujet : les récits des gens de la maison prophétique- qu'Allah l'agrée- qui parle des vertus du - | 110 |

| | |
|---|-----|
| Dhou Nourayn- (=l'homme au deux lumières) Othmane ibnou Affane- qu'Allah l'agrée- | |
| -Othmane est un homme devant lequel les anges ressentent de la pueur | 110 |
| -Si la nation ne se vengeait pas de celui qui a tué Othmane, elle sera lapidée | 111 |
| -L'amour qu'éprouve Ali- qu'Allah l'agrée- pour Othmane et son refus de son assassinat | 111 |
| - Othmane –qu'Allah l'agrée- est parmi ceux qui « étaient précédemment promises de belles récompenses » | 113 |
| - Othmane –qu'Allah l'agrée- est parmi ceux qui croient et qui sont pieux puis qui continuent de croire et d'être pieux | 113 |
| - Ali et Aicha maudirent les assassins d'Othmane- qu'Allah les agrée tous- | 113 |
| Le troisième chapitre : les gens de la maison prophétique se nomme par le nom Othmane- qu'Allah l'agrée- | 114 |
| 1) Othmane fils d'Ali ibnou Abi Talib | 114 |
| Le quatrième sujet : Les alliances par mariages entre les gens de la maison prophétique et la famille d'Othmane –qu'Allah les agrée tous- | 116 |
| 1) Rouqayyah et Om Kolthoum les deux filles du messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- | 116 |
| 2) Om Al Qassim fille d'Al Hassan fils d'Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Talib | 117 |
| 3) Fatima fille d'Al Houssayn (Ach-Chahid) fils d'Ali ibnou Abi Talib | 117 |
| 4) Isaac fils d'Abdoullah fils d'Ali fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Talib | 118 |
| 5) Om Kolthoum fille d'Abdoullah fils du Jaafar ibnou Abi Talib | 118 |
| 6) Ibrahim fils d'Abdoullah fils d'Al Hassan fils d'Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Talib | 119 |
| Conclusion | 120 |
| Les principales références et sources | 122 |

Introduction

Louanges à Allah. Nous Le louons, implorons Son secours, demandons Sa guidance. Nous cherchons refuge auprès de Lui de nos propres maux et de nos mauvaises actions. Si quelqu'un est guidé par Allah, nul ne peut l'égarer, et si quelqu'un est égaré par Allah, il ne trouvera nulle part de guide. Et je témoigne qu'il n'y a pas de divinité digne d'être adorée sauf Allah et je témoigne que Mohamed est son serviteur et son messager.

Louanges à Allah qui a dit dans Son livre sacré : « **Les tout premiers [croyants] parmi les émigrés et les auxiliaires et ceux qui les ont suivi dans un bon comportement, Allah les agréa, et Ils l'agréent. Il a préparé pour eux des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès !** »¹

Alors, y'a-t-il d'autres louanges plus nobles après toutes ces louanges de la part d'Allah –Exalté soit- pour les compagnons, ou y'a-t-il une satisfaction plus grande comme celle-là ?

Mais plutôt, Allah a considéré que le fait de les suivre dans le bon comportement est un signe de guidance et de bonne orientation d'Allah.

Donc, le fait de dire que les compagnons du prophète- paix et bénédictions sur lui- et sa famille ont eu des sentiments de rancœur entre eux est sans doute une falsification de l'histoire, mais plutôt ils étaient comme les avait décrits Allah –Exalté soit- dans : « **Durs avec**

¹ Le chapitre du At-Tawba (le repentir) (9 ; 100)

les mécréants, miséricordieux entre eux »², et comme les avait dirigés la parole dans le chapitre d'Al Hadid : « **Alors que c'est à Allah que revient l'héritage des cieux et de la terre ? On ne peut pas comparer cependant celui d'entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête... ces derniers sont plus hauts en hiérarchie que ceux qui ont dépensé et ont combattu après. Or, à chacun, Allah a promis la plus belle récompense...** »³ Et Allah ne manque jamais sa promesse et est-ce qu'après ce dire « **vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes** »⁴ se considère musulman celui qui ne croit pas la parole de son Dieu ? Puis il ne croit pas son messager- paix et bénédictions sur lui- qui a dit : « **les meilleurs des hommes sont ceux de mon siècle, puis ceux qui les suivent...** »⁵

N'étaient t-ils pas la famille prophétique et les compagnons- qu'Allah les agrée- ceux qui étaient les tout premiers, ceux étaient les meilleurs de l'époque, n'étaient pas eux les émigrés et les auxiliaires, les héros qui ont conquis des pays, n'étaient ils pas homogènes entre eux et en toute ammonie ?

Et je vous jure que ce qui a dominé leur relation étaient l'amour et le respect mutuels, ils avaient entre eux des liens de parenté, des alliances et des collaborations pour faire triompher la religion et le messager du Seigneur des mondes en luttant les mécréants. Cette vérité est connue par tout le monde pour qu'il sache la vérité celui qui est intéressé pour ne pas perdre sa religion et qu'il s'éloigne de parler d'une rancœur entre eux ou de se renier d'eux.

Et dans les pages suivantes on montrera quelques récits religieux et historiques qui parlent de la relation de la famille

² Le chapitre du Al Fat'h (la victoire éclatante) (48 ; 29)

³ Le chapitre du Al Hadid (le fer) (57 ; 10)

⁴ Le chapitre du Ali Imrane (la famille d'Imrane) (3 ; 110)

⁵ Rapporté par Al Boukhari (3650, 3651) le livre : les mérites des compagnons/ chapitre : les mérites des compagnons du prophète –paix et bénédictions sur lui-

prophétique avec les trois califes Abou Bakr, Omar et Othmane- qu'Allah les agrée tous- qui louaient la famille prophétique- qu'Allah les agrée tous- pour insister sur la relation d'amour et de respect, et pourquoi pas ? Et les compagnons avaient mis en considération la recommandation du prophète- paix et bénédictions sur lui- quand il a dit le jour du Ghadir Kham⁶

Je vous rappelle Allah concernant les gens de ma maison, je vous rappelle Allah concernant les gens de ma maison⁷ trois fois

De même, la famille prophétique- qu'Allah l'agrée- a témoigné les efforts des compagnons pour triompher la religion et leurs migrations, qui ont laissé leurs enfants pour triompher leur religion et défendre le messenger de Seigneur de l'univers- paix et bénédictions sur lui-⁸

En fait, dans ces papiers- l'introduction pour la troisième conférence du « As-Sabiqoun Al Awalaoun » du Ministère du Awqaf et Affaires Islamiques du Koweït- je suis entrain de montrer et expliquer quelque chose du clair parce que simplement ce thème ne nécessite pas des arguments pour qu'il soit clair !

Les racines ne sortent jamais des branches*

Ni le soleil a besoin des bougies*

Un autre poète a dit :

Si quelqu'un possède une stature plus élevée que le soleil

****Rien ne peut le déranger ****⁹

⁶ Un endroit entre la Mecque et la Médine

⁷ Sahih Mosslim (2408) chapitre : les vertus d'Ali Ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée-

⁸ Sahih Mosslim (2408) chapitre : les vertus d'Ali Ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée-

⁹ Il s'agit d'une traduction du sens des versets

Plutôt on peut chercher des arguments pour des thèmes non connus et qui présentent des ambiguïtés, mais non plus pour des sujets clairs et convenus parce qu'ils n'ont pas besoin des justifications et des arguments pour qu'ils soient clairs.

Peut-on chercher des justifications ! Pour ceux qui ont reçu des louanges dans le Noble Coran, pour ceux qui ont reçu les enseignements du prophète –paix et bénédictions sur lui-, ceux qui ont lutté et consacré leurs âmes pour faire triompher la religion. Cherchons des justifications pour ceux dont leurs sangs étaient mélangés pendant les combats et les guerres pour triompher la religion, ceux dont leurs corps étaient proches soient comme voisins soient en migration, ceux dont leur argent était consolidation et dons pour l'Islam, ceux qui ont des liens de parenté et d'alliances entre eux ?

Cherchons-nous des justifications pour montrer qu'ils avaient une relation intime entre eux !

Y a-t-il des louanges plus nobles que celles d'Allah pour eux !...

Y a-t-il des paroles d'apaisement plus claires que celles du prophète en parlant d'eux !

***Rien n'est logiquement accepté ***

Si la lumière du jour a besoin d'une justification pour qu'elle soit
claire

Mais- quel malheur ! Quel malheur !- les tentations ont intensifié les désaccords et brulé les feux des conflits !

Ses causes et ses objectifs étaient clairs, et ceux qui ont intensifié cette tentation ont essayé par tous les moyens pour augmenter le désaccord

et agrandir les problèmes, pour tout cela on se trouve obligé de montrer le clair et de définir le connu !

Et j'ai réparti mes arguments qui montrent la relation de loyauté et d'amour dans quatre chapitres :

- 1- Les éloges, le respect et la collaboration, car celui qui te loue certes il t'aime et celui qui te défend certes il est loyal envers toi.
- 2- Les récits des gens de la maison prophétique des hadiths qui décrivent les vertus et les bonnes qualités des trois califes, car s'ils n'étaient pas satisfaits d'eux, la famille prophétique ne raconterait pas des récits qui augmentent leurs valeurs et leurs statures
- 3- La nomination par leurs noms car il est évident que celui qui te hait n'utilise jamais le nom de celui qui l'hait ou de celui qui se trouve injuste envers lui.
- 4- Les alliances entre eux tout au long de plusieurs générations pour montrer que la loyauté a atteint même les familles

Puis j'ai ajouté une réponse pour expliquer l'ambiguïté dans la religion (chobha) concernant l'injustice d'Abou Bakr envers Fatima à propos du Fadak- malgré qu'il s'agit d'une perte de temps pour la part de ceux qui on traité le sujet et on écrit des récits afin d'allumer les flammes de la guerre !

Et j'ai réparti ma recherche en une préface et trois chapitres :

- **Préface : des traductions concernant les gens de la maison prophétique et les compagnons- qu'Allah les agrée-**
 - Le premier sujet : qui sont les membres des gens de la maison prophétique- qu'Allah les agrée- ?
 - Le deuxième sujet : les mérites des gens de la maison prophétique

- Le troisième sujet : la croyance des musulmans concernant la famille prophétique
- Le quatrième sujet : les compagnons et la croyance des musulmans envers eux
- Le cinquième sujet : la notion du califat
- **Le premier chapitre : la relation d'Abou Bakr As-Siddiq avec les gens de la maison prophétique**
- Le premier sujet : ce qui était narré à propos des éloges d'Abou Bakr As-Siddiq vers les gens de la maison prophétique et vice-versa
- Le deuxième sujet : les récits des paroles prophétiques qui ont transmis les gens de la maison prophétique à propos de ses mérites
- Le troisième sujet : la nomination des gens de la maison prophétique du nom d'Abou Bakr –qu'Allah l'agrée-...
- Quatrième sujet : les alliances par mariage entre les gens de la maison prophétique et la famille d'As-Siddiq - qu'Allah les agrée tous-
- Cinquième sujet : l'ambiguïté du Fadak
- **Le deuxième chapitre : l'émir des croyants Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée-**
- Le premier sujet : les récits à propos des éloges d'Omar pour les gens de la maison prophétique et vice- versa
- Le deuxième sujet : les récits des gens de la maison prophétique- qu'Allah l'agrée- à propos des bonnes qualités d'Al Farouq Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée
- Le troisième sujet : les gens de la maison prophétique se nomment par le nom d'Omar- qu'Allah l'agrée-
- **Le troisième chapitre : l'émir des croyants Othmane ibnou Affane –qu'Allah l'agrée-**
- Le premier sujet : les récits à propos des éloges d'Othmane pour les gens de la maison prophétique et vice- versa

-Le deuxième sujet : les récits des gens de la maison prophétique- qu'Allah l'agrée- à propos des bonnes qualités d'Al Farouq Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée-

-Le troisième sujet: les gens de la maison prophétique se nomment par le nom Othmane- qu'Allah l'agrée-

-Le quatrième sujet: Les alliances par mariages entre les gens de la maison prophétique et la famille d'Othmane –qu'Allah les agrée tous-

Qu'Allah nous accorde tous leur amour et de les suivre dans leur bon comportement, et qu'il nous rassemble avec eux et avec notre prophète –paix et bénédictions sur lui- dans le plus haut de son paradis... Amine

Préface : Des traductions concernant les gens de la maison prophétique et les compagnons

- **Le premier sujet : qui sont les gens de la maison prophétique -qu'Allah les agrée-**
- **Le deuxième sujet : les vertus des gens de la maison prophétique**
- **Le troisième sujet : ce que pensent les musulmans concernant les gens de la maison prophétique**
- **Le quatrième sujet : les compagnons et la croyance des musulmans envers eux**
- **Le cinquième sujet : la notion de califat**

Préface : Des traductions concernant les gens de la maison prophétique et les compagnons

Le premier sujet Qui sont les gens de la maison prophétique -qu'Allah les agrée- ?

Ce thème a connu plusieurs points de vue de la part des savants reconnus, mais le plus probable est que les gens de la maison prophétique sont la tribu du Banou Hachim car ils sont ceux qui ne reçoivent pas les charités¹⁰ selon ce qui était narré par Mosslim d'après Zaid ibnou Al Arqam- qu'Allah l'agrée- il a dit : « ...Un jour, le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- était entrain de nous faire un discours alors que nous étions dans un endroit qui s'appelle Kham entre la Mecque et la Médine. Puis il a loué Allah et Lui a fait des éloges. Il a exhorté et rappelé puis il a dit : «et puis, Oh vous les gens ! Certes je ne suis qu'un homme à qui le messenger de son Seigneur va bientôt venir et je vais le répondre (à point de mourir), et je vous ai laissé deux choses d'une lourde importance, la première est le livre d'Allah (le Quran) qui contient la guidance et la lumière, alors appliquez-le et accrochez-vous à lui ». Puis il a dit : et les gens de ma maison, je vous rappelle Allah concernant les gens de ma maison, je vous rappelle Allah concernant les gens de ma maison. Oh Zaid et qui sont les gens de ta maison ? Il répondait Hassine (l'un des narrateurs du hadith) : les gens de sa maison, ils sont ceux qui ne reçoivent pas les charités après la mort du prophète, il disait : et qui sont ? Il lui dit :

¹⁰ Pour plus de détails consulter « Istijlab Irtiqā' Al Ghouraf » de As-Sakhawi page 127

ils sont la famille d'Ali, la famille d'Ouquail, la famille du Jaafar et celle d'Abass...))¹¹

Parmi les indices qui montrent qu'Abdoul Mottalib ibnou Rabiia ibnou Al Harith ibnou Abdoul Mottalib et Al Fadhl ibnou Al Abass- qu'Allah les agrée tous deux- qui sont allés au prophète –paix et bénédictions sur lui- pour lui demander qu'ils soient responsables de la charité, pour avoir de l'argent pour se marier, alors il les a dit- paix et bénédictions sur lui- : **« l'aumône est interdite pour la famille du prophète, car c'est de l'impureté de ce monde d'ici-bas »**¹²

D'après cette parole on peut constater que les cousins du prophète- paix et bénédictions sur lui- comme les fils d'Ali, du Jaafar et ceux du Ouquail, les fils de Abass, les fils d'Abou Talib et les fils d'Al Harith ibnou Abdoul Mottalib, entre autres musulmans qui font partie de la famille prophétique- paix et bénédictions sur lui-

- **Les épouses font partie des gens de la maison prophétique :**

Allah –Exalté soit- dit : **« Restez dans vos foyers, et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant Islam (Al Jahiliya). Accomplissez la prière, acquittez l'aumône et obéissez à Allah et à son messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, o gens de la maison {du prophète} et veut vous purifier pleinement »**¹³

Dans le contexte de ce verset, Il déclare franchement que les épouses du prophète font partie des gens de la maison prophétique, et cette déclaration ne signifie pas que celles qui n'étaient pas mentionnées

¹¹ Sahih Mosslim (2408) le livre des vertus des compagnons, le chapitre des vertus d'Ali.

¹² Rapporté par Mosslim (1076)

¹³ Le chapitre du Al Ahzab (coalisés) (33 ; 33)

dans ce verset ne sont pas des gens de la maison, car il s'agit de la généralisation des mots et non pas de la particularisation de la cause de révélation.

De même, d'après Iqrima qui racontait qu'Ibnou Abass- qu'Allah les agréa tous deux- a dit sur ce verset coranique : « ce verset coranique était révélé pour les épouses du prophète- paix et bénédictions sur lui. Puis Iqrima a dit : « et celui qui veut que je lui montre avec des indices et des arguments qu'il s'agissait des épouses du prophète- paix et bénédictions sur lui- je suis prêt. »¹⁴

Al-Bayhaqui a cité dans « As-Sounan » d'après Om Salama qu'elle a dit : « ce verset était révélé dans ma maison : **« Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, o gens de la maison {du prophète} et veut vous purifier pleinement »** elle dit : alors le messager d'Allah- paix et bénédictions sur lui- appela Fatima, Ali, Al Hassan et Al Houssayn en disant : ceux sont ma famille. Om Salama dit : je lui dis : Ô messager d'Allah je suis de ta famille ou non ? il dit : bien sûr si Allah-Exalté soit- le veut. Abou Abdoullah disait : ce hadith est authentique et sa chaîne de transmission est fiable...et ils ont parlé de son récit et qu'il se contredit avec d'autres hadiths qui ne sont pas justes et nous avons dans le livre d'Allah (le Coran) la preuve claire qui montre que le prophète-paix et bénédictions sur lui- veut par l'expression « ma famille » : sa parenté et ses épouses. Fin du dire.

Et il était narré d'après Om Salama que le prophète –paix et bénédictions sur lui- était dans sa maison alors Fatima venait chez lui avec une cacerole et de la nourriture, alors il lui disait : « Appelle-moi ton époux et tes deux fils elle dit : Alors Ali venait avec Al Hassan et Al Houssayn, ils entraient et commençaient à manger ensemble, le prophète était assis sur un tapis et une couverture de Khaybar, elle dit : j'étais dans ma chambre priant, alors Allah-Exalté soit- fait descendre

¹⁴ Siyar A'alam An Noubala' (2/ 380) et le narrateur a dit : une chaîne de transmission bonne

ce verset : « **Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, o gens de la maison {du prophète} et veut vous purifier pleinement** », elle dit : alors le prophète prend le reste de ses vêtements et les a couverts, puis il sortait ses mains vers le ciel en disant : « Ô mon Seigneur ! Ceux sont les gens de ma maison, alors débarrasse-les de toute souillure et purifie-les, Ô mon Seigneur ! Ceux sont les gens de ma maison, alors débarrasse-les de toute souillure et purifie-les » elle dit : alors j'ai entré ma tête en disant : et je suis avec vous ô messenger d'Allah ? Il dit : « tu as atteint un bonheur, tu as atteint un bonheur »

D'après Om Salama, le prophète- paix et bénédictions sur lui -a couvert Al-Hassan, Al-Houssayn, Ali et Fatima avec une couverture, puis il disait : «Ô mon Seigneur ! Ceux sont les gens de ma maison, alors débarrasse-les de toute souillure et purifie-les » alors elle dit : Et je suis avec vous ô messenger d'Allah ? Il dit : « tu as atteint un bonheur »

Ce point de vue était mentionné par Ibnou Al Qayim dans son livre « Jala'a Al Afham, pages 311-333) et il était d'accord avec ceux qui disent que les épouses font partie des gens de la maison prophétique ((et surtout les épouses- qu'Allah les agrée- car leurs liens avec le prophète- paix et bénédictions sur lui- sont permanents, elles ne peuvent jamais se marier par d'autres hommes ni avant ni après la mort du prophète, elles sont ses épouses dans le paradis, alors ce lien avec le prophète ne se coupe jamais et il devient comme celui d'un lien de parenté, aussi le prophète- paix et bénédictions sur lui- a demandé à la nation qu'elles soient traitées dignement , pour cette raison la parole véridique- est celle qui était mentionnée par l'imam Ahmad- qu'Allah lui offre sa miséricorde- que l'aumône était interdite pour ses épouses car elle constitue les impuretés des gens, et Allah a débarrassé le prophète et sa famille de toute souillure)).

Et ne sera t-il pas bizarre !! Si elles font partie du hadith du prophète-paix et bénédictions sur lui- : « **Oh Allah fournis les gens de la maison de Mohamed ce qui leur suffit** »¹⁵

Font partie du hadith prophétique au jour du sacrifice : « **Oh Allah, accepte ce sacrifice pour Mohamed et pour les gens de la maison de Mohamed** »¹⁶

Et dans la parole de Aisha –qu’Allah l’agrée- : « **les gens de la maison du messenger d’Allah-paix et bénédictions sur lui- n’a jamais été satisfaite du pain du Bor** »¹⁷

Et dans le hadith du messenger : « **Oh Allah prie pour Mohamed et pour les gens de la maison de Mohamed** »¹⁸

Alors comment ne font-elles pas partie de son hadith : « **Certes que l’aumône n’est pas permise pour Mohamed, ni pour les gens de sa maison** »¹⁹ ????

Parce que cette aumône présente les impuretés des gens et les épouses du prophète sont les premières à être protégées et éloignées de toutes ces impuretés.

S’il se dit : si l’aumône était interdite pour elles, certes qu’elle sera aussi interdite pour leurs servants puisqu’elle était interdite pour la tribu de Banou Hachim et pour leurs servants aussi, mais plutôt qu’il était narré avec une narration authentique que Bourayra ; la servante

¹⁵ Rapporté par Mosslim (1055) d’après Abou Houraira le livre « l’aumône », chapitre : le contentement et la satisfaction

¹⁶ Sounan Abou Daoud n° (1750) le livre : « Al Manassiq », le chapitre : « At-Talbid », authentifié par Al Albani

¹⁷ Il était narré avec une expression pareille dans Sahih Al Boukhari (5416), livre : Al At’ima », chapitre : le prophète et ses compagnons ne mangeaient pas ». Et Sahih Mosslim (2970), livre : Az-Zohd wa raqa’iq » et le Bor c’est le blé

¹⁸ Sahih Al Boukhari (4797) livre : l’exégèse », chapitre : « Allah et ses anges prient pour Mohamed ».

¹⁹ Rapporté dans Sahih Mosslim (1072)

de Aïcha –qu’Allah l’agrée- ; avait reçu une aumône (de la viande) et elle l’avait mangée, et le prophète- paix et bénédictions sur lui- ne l’avait pas interdite pour elle.

La réponse, cette idée si dessus est une ambiguïté dans la religion (chobha) pour la part de ceux qui disent que l’aumône était permise pour les épouses du prophète- paix et bénédictions sur lui- et dans ce cas on répond que l’interdiction de l’aumône pour les épouses du prophète –paix et bénédictions sur lui- n’était pas dès le début, mais plutôt était conséquence de son interdiction pour le prophète, si non l’aumône est permise pour elles avant d’être épouses du prophète, donc elles sont des parties de l’interdiction, donc l’interdiction pour les servants était une partie de l’interdiction pour le maître, et puisque l’interdiction pour la tribu de Banou Hachim était une origine elle a inclu les servants. Et quand à l’interdiction pour les épouses du prophète- paix et bénédictions sur lui- elle était une branche liée à l’interdiction originale (pour le prophète) elle n’a pas inclu les servants des épouses, tout simplement parce qu’il s’agit d’une branche des branches et non pas d’une origine et sa branche.

Ils ont dit : Allah- Exalté soit- a dit : « **Ô femmes du prophète, celle d’entre vous qui commettra une turpitude prouvée, le châtiment lui sera doublé par deux fois ! Et ceci est facile pour Allah** »²⁰

Puis il a mentionné les versets coraniques jusqu’au « **Et gardez dans vos mémoires ce qui, dans vos foyers, est récités des versets d’Allah et de la sagesse. Allah est parfaitement connaisseur** »²¹

Puis il dit : elles font partie de la maison prophétique, car tout ce contexte parle d’elles, donc il est interdit de les faire sortir de la dénomination « les gens de la maison » (Al Al Bayt), et Allah sait mieux. Fin de la parole d’Ibnou Al Qayim- qu’Allah lui offre sa miséricorde. Et il est suffisant- si Allah le veut-.

²⁰ Le chapitre du « Al Ahzab » (les coalisés) (33 ; 30)

²¹ Le chapitre du « Al Ahzab » (les coalisés) (33 ; 34)

J'ai dit : il était narré d'après Ibnou Abi Malika que Khaled ibnou Saiid a envoyé une vache de la charité à Aicha alors elle l'a refusée en lui disant : nous sommes des gens de la maison du prophète-paix et bénédictions sur lui- la charité nous a été interdite.²²

²² Mossanaf d'Ibnou Abi Chayba (2/429) avec le n° (10708)

Le deuxième sujet

Les vertus des gens de la maison prophétique

Le dire d'Allah –Glorifié soit- dans le Noble Coran : « **Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison {du prophète} et veut vous purifier pleinement** »²³

Et ce qui était narré par Moslim dans son Sahih (l'authentique) d'après Yazid ibnou Hayan, il a dit : nous sommes allés Hassine ibnou Sabra, Omar ibnou Masslam et moi à Zayd ibnou Arqam –qu'Allah l'agrée- et quand on est entré chez lui, Hassine lui a dit : Ö Zayd !: Tu as reçu une grâce énorme tu as vu le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui-, tu as écouté ses paroles, tu étais avec lui dans les expéditions, tu as prié derrière lui, vraiment tu as reçu une grâce énorme ô Zayd ! Alors raconte-nous ce que tu avais écouté du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- Zayd disait :

Ô mon neveu je te jure pour Allah que j'ai grandi, et j'ai oublié un peu de ce que j'ai appris du messenger d'Allah – paix et bénédictions sur lui- alors racontez seulement ce que je vous dis et acceptez-le sans rien ajouter, puis il a dit : ((un jour le messenger d'Allah nous a fait un discours dans un endroit qui s'appelle Kham entre la Mecque et la Medine alors il a loué Allah et nous a rappelé de Lui, puis il disait : **«Et puis, Oh vous les gens !, certes je ne suis qu'un homme à qui le messenger de son Seigneur va bientôt venir et je vais lui répondre (à point de mourir), et je vous ai laissé deux choses d'une lourde importance, la première est le livre d'Allah (le Coran) qui contient la guidance et la lumière, alors appliquez-le et accrochez-vous à lui** ». Puis il a dit : **et les gens de ma maison, je vous rappelle Allah concernant les gens de ma maison, je vous rappelle Allah concernant les gens de ma maison.** Oh Zayd et qui

²³ Le chapitre du « Al Ahzab » (les coalisés) (33 ; 33)

sont les gens de sa maison ? Ne sont-ils pas ses femmes ? Il répondait Hassine : ses femmes appartiennent aux gens de la maison prophétique. Mais les gens de la maison prophétique sont ceux qui les sont interdites les aumônes après sa mort, disait : et qui sont-ils ? Il lui dit : sont la famille d'Ali, la famille d'Ouquail, la famille de Jaafar et celle d'Abass. Il dit : l'aumône était interdite pour eux?? Il répondit : oui))²⁴.

De même, ce qui était raconté par Al Boukhari dans son Sahih (authentique) : d'après Abou Hamid As Saaidi –qu'Allah l'agrée- ils ont dit : « Ô messager d'Allah, comment on prie pour toi ? Alors le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- disait : **« Ô Seigneur ! Prie sur Mohammed, sur ses femmes et ses enfants comme Tu as prié sur Ibrahim (Abraham) et sur la famille d'Ibrahim. Ô Seigneur ! Bénis Mohammed, ses femmes et ses enfants comme Tu as béni Ibrahim et la famille d'Ibrahim, Tu es certes digne de louange et de glorification »**²⁵

En outre, dans l'un des grands piliers de l'Islam- la prière- Allah nous a ordonnés de prier pour les gens de la maison du prophète- paix et bénédictions sur lui. Aussi dans le dire de l'émir des croyants Omar ibnou Al Khattab –qu'Allah l'agrée : **((tout lien de parenté et toute alliance seront rompus le jour de Résurrection sauf les miens))**

²⁴ Sahih Mosslim : livre : les vertus des compagnons ; chapitre : les vertus d'Ali- qu'Allah l'agrée- n° 2408

²⁵ Sahih Al Boukhari, livres des invocations, chapitre : est-ce qu'on prie pour Mohammed –paix et bénédictions sur lui- N° 3660

Le troisième sujet

Ce que pensent les musulmans des gens de la maison prophétique

Sans lieu à doute que la lignée hachémite est la plus noble des races, et l'amour des croyants envers la tribu du Banou Hachim vient de leur amour envers du prophète- paix et bénédictions sur lui- donc elle est un devoir pour lequel le musulman sera récompensé, grâce a leur conversion à l'islam, leurs mérites, les tout premiers [croyants], leurs lien de parenté avec le prophète- paix et bénédictions sur lui- ainsi pour les recommandations du prophète- paix et bénédictions sur lui- pour les respecter et les aimer

Quant aux compagnons, les gens se divisent en deux types, entre le perdant et le gaspilleur, mais le point de vue le plus sage est d'aimer les compagnons, car leur amour fait partie de l'amour du prophète- paix et bénédictions sur lui- loin de perdre et de gaspiller ; car les deux points de vue sont fanatiques, et certes que les mères des croyants (les femmes du prophète) font partie des compagnons dans ce monde d'ici-bas et dans l'au-delà. Et certes que les membres de la maison prophétique, avec tout les vertus et les bons qualités qui possèdent, on trouve des priorités entre eux pour plusieurs raisons, car personne n'a atteint la perfection humaine sauf le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui-

- **Parmi les conditions pour les suivre :**
 - Qu'ils soient pieux et dans le chemin droit, s'ils sont mécréants on ne doit jamais les aimer ni les suivre, et si seulement le lien de parenté était suffisant il suffirait pour Abou Lahab mais ce n'était pas le cas !!!
 - Qu'ils suivent le chemin du prophète –paix et bénédictions sur lui- comme était indiqué dans Sahih Mosslim : « **certes**

que la famille du Oubay- veut dire quelqu'un- ne sont pas mes alliés, mais plutôt mes alliés sont Allah et les croyants pieux »²⁶

En effet, les savants reconnus de la sunna ont indiqué ce devoir dans les livres de croyances, comme l'imam At-Tahawi (321H) dans sa fameuse « croyance », l'imam Al Barbahari (329H), Al Ajiri dans « Ach chariia » (360H), Al Isfarallini (471H), Al Qahtani dans son « Nouniya » (378H), et c'est le dire d'Almouwafaq ibnou Almaqdissi (620H) dans son « Lam'at Al I'tiqad », chaykh Al Islam Ibnou Taymiya dans sa « Wassitiya » (728H), Ibnou Kathir Ad-Dimachqui (774H) dans son « Tafssir », Mohammed ibnou Ibrahim Alwazir Al Yamani (840H) dans « Ithar Al Haq Ala Al Khalq, Sadiq Hassan Khan (1307H) dans « Ad-Dine Al Khaliss », Abdourrahmane ibnou Nasser As-Saadi (1376H) dans « At-Tanbihat Al Latifa », entre autres²⁷

²⁶ Sahih Mosslim n° (215) le livre : la foi ; le chapitre : « Mouwalat Al Mo'minine »

²⁷ D'après « Istijlab Irtiq'a Al Ghouraf » (165-178)

Le quatrième sujet

Les compagnons, leurs vertus et ce que pensent les musulmans envers eux

- **Qui est un compagnon ?**

Al Hafidh Ibnou Hajar a dit : ((le plus véridique dans ce thème est que le compagnon : est celui qui a rencontré le prophète-paix et bénédictions sur lui- a cru en lui et il meurt musulman))²⁸

Pour cette raison, les membres de la maison prophétique qui ont atteint le prophète –paix et bénédictions sur lui- se convertissent à l’Islam sont considérés des compagnons aussi, pour cela plusieurs livres parlent des compagnons sans spécifier les membres de la maison prophétique, et Allah sait mieux.

- **Les preuves sur les vertus des compagnons sont multiples comme :**

Le dire d’Allah-Exalté soit- : « **vous êtes la meilleure communauté qu’on ait fait surgir pour les hommes** »²⁹ alors qui sont les mentionnés dans ce verset s’ils ne sont pas les compagnons- qu’Allah les agrée- ?

Aussi dans : « **Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes** »³⁰ et les gens justes sont les meilleurs des gens et les compagnons- qu’Allah les agrée- entre eux les membres de la maison prophétique- et sont eux qui méritent être mentionnés dans ce verset coranique.

²⁸ Al Issaba, page 8

²⁹ Le chapitre du Ali Imrane (la famille d’Imrane) (3 ; 110)

³⁰ Le chapitre du Al Baqarah (la vache) (2 ; 143)

Aussi dans la parole d'Allah –Exalté soit- : « **Allah a certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre, Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche.** »³¹

Et celui qui reçoit l'agrément d'Allah, méritent évidemment un agrément permanent, car Allah sait l'inconnu et réalise toujours Sa promesse.

De même dans : « **Les tout premiers [croyants] parmi les émigrés et les auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agrément.** »³²

Aussi dans : « **Ô prophète, Allah et ceux des croyants qui te suivent te suffisent** »³³

Et dans : « **[Il appartient aussi] aux émigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs demeures et de leurs biens, tandis qu'ils recherchaient une grâce et un agrément d'Allah, et qu'ils portaient secours à (la cause d') Allah et à Son messager. Ceux-là sont les véridiques.** »³⁴

Donc, Il les a informés qu'ils sont véridiques, et cette description de la part d'Allah est une preuve claire qu'ils ne sont pas hypocrites.

S'ils avaient seulement émigré, combattu pour la cause d'Allah, donné leurs âmes et leurs argents pour faire triompher la religion, conseillé pour la nation musulmane avec une foi et une certitude authentiques, ils les seront suffisants comme vertu³⁵

³¹ Le chapitre du Al Fat'h (la victoire éclatante) (48 ; 18)

³² Le chapitre du At Tawabah (le repentir) (9 ; 100)

³³ Le chapitre du Al Anfal (le butin) (8 ; 64)

³⁴ Le chapitre du Al Hachr (l'exode) (59 ; 8)

³⁵ Le général majeur : Mahmoud Chayb Khattaba dit : et la preuve du courage des compagnons du prophète- paix et bénédictions sur lui- qu'on trouve que vingt-deux

- **Parmi leurs vertus qui étaient racontées dans la sunna**

D'après Abdoullah ibnou Mighfal- qu'Allah l'agrée- il dit : le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a dit :

« Allah, Allah pour mes Compagnons... Allah, Allah pour mes Compagnons... Ne les insultez pas après moi, car ceux qui les ont aimés ne les ont aimés qu'à travers leur amour pour moi, et ceux qui les ont haïs ne les ont haïs qu'à cause de leur haine contre moi. Ceux qui leur portent préjudice me portent préjudice à moi, et ceux qui me

commandants d'eux sont décédés martyrs, quinze sont décédés dans leurs lits, c'est-à-dire que soixante pour cent des commandants étaient martyrs et quarante pour cent d'eux sont décédés hors du terrain du combat.

Et je ne connais jamais dans les histoires des guerres anciennes ou contemporaines un pourcentage plus élevé des martyrs entre les commandants comme le pourcentage de ces commandants car « normalment » la perte des commandants est toujours inférieure à celle des autres comme les soldats, les sous-officiers et les officiers et peut-être qu'elle ne dépasse pas le un pour cent dans les meilleurs des cas. Alors le fait de dire que ce pourcentage élevé entre les commandants parmi les compagnons du prophète- paix et bénédictions sur lui- est dû à leur courage inédit et leur foi authentique et certes la foi profonde est un moteur des moteurs qui stimule le courage et la demande d'être parmi les martyrs quittant ainsi cette vie temporaire pour vivre une autre permanente pour les martyrs. En outre le pourcentage des martyrs parmi les compagnons du prophète –paix et bénédictions sur lui- soient commandants ou soldats est de quatre-vingt pour cent comme on a indiqué ceci dans la recherche intitulée « l'Islam et les guerres sociales » puisqu'on a compté quatre parmi cinq des compagnons –qu'Allah les agrée- grâce à leur foi authentique qui était plus profonde que celle de ceux qui sont venus après eux. Cette foi était la cause qui les a conduits à atteindre leurs rêves de décéder comme martyrs puisque chacun d'eux veut atteindre cet état avant son frère »

portent préjudice portent préjudice à Allah, et ceux qui portent préjudice à Allah, il s'en faut de peu qu'Il ne les reprenne »³⁶

D'après Abou Hourayra –qu'Allah l'agrée- le prophète –paix et bénédictions sur lui- a dit : « **N'insultez pas mes compagnons, car je jure par Celui qui détient mon âme entre Ses Mains que si vous donniez en aumône l'équivalent du Mont Uhoud en or, cela n'équivaudrait même pas à une poignée, ni une demi-poignée d'une de leurs aumônes.** »³⁷

Le hadith approuvé du prophète- paix et bénédictions sur lui- : « **le meilleur des gens est mon siècle puis ce qui vient après,...** »³⁸

Et d'après Bahz ibnou Hakim, d'après son père, d'après son grand-père, il dit : « j'ai entendu le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- disant : **Vous êtes une de soixante dix nations et vous êtes la meilleure et la plus privilégiée par Allah –Exalté Soit** »³⁹

Ce que pensent les musulmans à propos des compagnons du meilleur des envoyés- paix et bénédictions sur lui :

Selon les évidences coraniques et prophétiques mentionnées antérieurement entre autres non mentionnées, certes les musulmans croient que les compagnons du meilleur envoyé- paix et bénédictions sur lui- sont les meilleurs des gens après les prophètes

³⁶ Sounan At-Tirmidhi n° (3862), chapitre : celui qui insulte les compagnons, et il dit : « hadith étranger », et dans quelques copies « bon étranger »

³⁷ Sahih Mosslim n° (2540) livre : les vertus des compagnons, chapitre : l'interdiction d'insulter les compagnons -qu'Allah les agrée-

³⁸ Sahih Al Boukhari n° (3650), livre : les vertus des compagnons, chapitre : vertus des compagnons du prophète- paix et bénédictions sur lui-, Sahih Mosslim n° (2533) livre : les vertus des compagnons

³⁹ Mossnad de l'imam Ahmad (20041) et Chouaib Al Arna'out a dit : sa chaîne de transmission est bonne

Et ils affirment le califat d'Abou Bakr- qu'Allah l'agrée- après le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- par le choix des compagnons et après être choisi par le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui-, puis le califat d'Omar qui était choisi par Abou Bakr puis par l'acceptation des compagnons –qu'Allah les agrée-, puis le califat d'Othmane- qu'Allah l'agrée- par ordre d'Omar et par la réunion des gens de la consultation (Ach-Choura) et le reste des musulmans, puis le califat d'Ali ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée- après l'allégeance de ceux qui ont assisté à l'expédition de Badr comme Ammar ibnou Yassir, Sahl ibnou Hanif, et ceux qui les suivent parmi les compagnons qui ont leur stature en Islam et leurs vertus.

Et ils disent que les compagnons- qu'Allah les agrée- sont privilégiés par rapport aux autres selon le dire d'Allah –Exalté soit- : « **Allah a certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre** »⁴⁰ et aussi dans : « **Les tous premiers [croyants] parmi les émigrés et les auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée** »⁴¹, et celui qui reçoit la certitude de l'agrément de la part d'Allah ne peut jamais faire ce qui cause la colère d'Allah- Exalté soit-, cette grâce n'était offerte aux suiveurs (tabiine) qu'avec la condition de la bienfaisance, alors celui qui les suit après et les insulte il ne serait jamais des bienfaiteurs, donc il ne sera pas qualifié d'être noble.⁴²

Et comme sont belles les expressions utilisées par Al Hassan Al Bassri quand il était interrogé à propos du combat des compagnons, il a dit alors : ((un combat dont les compagnons de Mohamed –paix et bénédictions sur lui- étaient présents alors que nous étions absents, ils savaient les événements de ce combat et nous ne savions pas, ils se mettaient d'accord alors nous les suivons, ils étaient en désaccord alors nous ne devons pas chercher les détails et on doit s'arrêter))

⁴⁰ Le chapitre du Al Fat'h (la victoire éclatante) (48; 18)

⁴¹ Le chapitre du At-Tawba (le repentir) (9 ; 100)

⁴² litiqad Aimmat Al Hadith d'Abou Bakr Al Issmaili (1/17), voir: Lam'at Al litiqad de Ibnou Qoudama Al Maqdissi (1/17), charh Al Aquida At-Tahawaiya d'Ibnou Abi Al Iz (1/485), entre autres.

Les salafs ont choisi de ne pas parler de la première tentation (Al Fitna Al Oula) en disant : « on était purifié du sang de cette tentation alors on ne doit pas polluer nos langues en parlant de ces détails »⁴³

Et sont pour nous un bon exemple à suivre : « **Et [il appartient également] à ceux qui sont venus après eux en disant : « Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui nous ont précédé dans la foi ; et ne met dans nos cœurs aucune rancœur pour ceux qui ont cru. Tu es Compatissant et Très Miséricordieux »** »⁴⁴

⁴³ Aoun Al Maaboud (12/274)

⁴⁴ Le chapitre d'Al Hachr (l'exode) (59 ; 10)

Le cinquième sujet

La notion de califat

Le calife : (successeur) celui qui succède à un autre, le prophète –paix et bénédictions sur lui- quand il voyageait, il disait : ((**Ô Seigneur, Tu es le compagnon pendant mon voyage, et le successeur pour ma famille**))⁴⁵, il dit –paix et bénédictions sur lui- : ((**celui qui prépare un expéditeur est comme s’il avait expédié, et celui qui le succède dans sa famille avec bienfaisance est comme s’il avait expédié**))⁴⁶ et dans le Noble Coran : « **Ceux des bédouins qui ont été laissés en arrière** »⁴⁷ et aussi dans « **Ceux qui ont été laissés à l’arrière se sont réjouis de pouvoir rester chez eux à l’arrière du messager d’Allah** »⁴⁸

On veut dire par « calife » qui succède celui qui le précède des gens, comme était la condition d’Abou Bakr As-Siddiq qui est le successeur du messager d’Allah- paix et bénédictions sur lui- parce qu’il l’a succédé après sa mort, et comme le cas du prophète- paix et bénédictions sur lui- quand il voyage pour le Hajj ou la Omra ou en une expédition il met un successeur pendant une période bien déterminée, parfois il choisit comme successeur Ibnou Om Maktoum et parfois d’autres, et pendant l’expédition de Tabouq il a choisi Ali ibnou Abi Talib comme successeur.

D’après Salman, il dit : ((**le calife** est celui qui gouverne en appliquant le Coran (le livre d’Allah) et qu’il soit compatissant envers son peuple comme l’homme pour sa famille)), alors Kaab Al Ahbar a répondu : il a raison.⁴⁹

⁴⁵ Sahih Mosslim (1342)

⁴⁶ Sahih Mosslim (1895)

⁴⁷ Le chapitre du Al Fat’h (la victoire éclatante) (48 ; 11)

⁴⁸ Le chapitre du At-Tawba (le repentir) (9 ; 81)

⁴⁹ « Al Amwal » d’Al Qassim ibnou Salam (1/13)

Cela est mentionné dans le hadith du messager d'Allah- paix et bénédictions sur lui- :

D'après Abdourrahmane ibnou Amrou As-Soulami, qu'il a entendu Al Irbadh ibnou Sariya, disant : « **Le Messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui-nous tint un discours qui fit mouiller nos yeux et remua les cœurs. Nous dîmes « O Messager d'Allah, ceci est un discours d'adieu. A quoi nous demandes-tu de tenir? » Il dit «Je vous ai certes laissé sur une voie qui est claire, sa nuit est comme son jour. Ne s'écarte de cette voie que celui qui est en perdition. Celui qui vivra parmi vous verra beaucoup de divergences. Tenez vous donc à ce que vous connaissez de ma Sunna et de la Sunna des califes bien-guidés après moi »**⁵⁰ »

Et pour Ibnou Saad, d'après Salman qu'Omar a dit : je suis un roi ou un calife ? Alors Salman lui répondait : si vous accueillez un dirham de la terre des musulmans- moins ou plus du dirham- puis vous ne le dépensez pas dans son chemin juste alors vous êtes un roi et non pas un calife » alors Omar se met à pleurer

Et Ibnou Saad a dit aussi d'après Sofian ibnou Abi Al Awja' a dit : Omar ibnou Al Khattab a dit : « je jure par Allah, je ne sais pas si je suis un calife ou un roi et si je serais un roi ça sera magnifique » Quelqu'un a dit : Oo émir des croyant, il y 'a une grande différence entre un calife ou un roi. Laquelle ? disait Omar. Il dit : Le calife est juste envers son peuple alors louanges à Allah vous êtes calife mais le roi est injuste envers son peuple il prend de l'un et donne à l'autre. Alors Omar se taise

Ibnou Khaldoun a dit :

« Le but du législateur envers les gens est la bonne orientation alors il sera obligatoire selon la loi diriger les gens à respecter les lois établies pour leur vie d'ici-bas et celle de l'au-delà, ces lois étaient établies par les gens de la jurisprudence qui sont les prophètes et ceux qui les suivent après qui sont les califes, alors tu peux constater de cela le sens du califat et que la royauté normale consiste à obliger les gens selon une théorie logique pour réaliser les biens de cette vie et repousser les maux. Et le califat est le fait d'obliger les gens selon une théorie législative pour leurs biens dans la vie de l'au-delà et dans

⁵⁰ Mossnad Ahmad, édition Ar-Rissalah (28/367)

cette vie car les états de cette vie -selon le législateur-sont tous liés avec l'au-delà car en réalité il s'agit d'un califat du législateur pour conserver la religion et organiser la vie avec cette religion »⁵¹

⁵¹ L'introduction d'Ibnou Khaldoun (1/255)

Premier chapitre
la relation d'Abou Bakr As-Siddiq –
qu'Allah l'agrée- avec les gens de la maison
prophétique

- **Premier sujet : ce qui était narré à propos des louanges d'Abou Bakr As-Siddiq vers les gens de la maison prophétique et vice-versa**

- **Deuxième sujet : les narrations des paroles prophétiques transmises par les gens de la maison prophétique à propos de ses vertus**

- **Le troisième sujet : la nomination des gens de la maison prophétique par le nom d'Abou Bakr – qu'Allah l'agrée-**

- **Le quatrième sujet : les alliances par mariage entre les gens de la maison prophétique et la famille d'As-Siddiq – qu'Allah les agrée tous-**

- **Le cinquième sujet: l'ambigüité dans la religion (chobha) du Fadak**

Premier chapitre

La relation d'Abou Bakr As-Siddiq – qu'Allah l'agrée- avec les gens de la maison prophétique

Premier sujet

Ce qui était narré à propos des éloges d'Abou Bakr As-Siddiq vers les gens de la maison prophétique et vice-versa

Et voilà As-Siddiq –qu'Allah l'agrée- qui loue le lien de parenté comme était narré par Al Boukhari⁵² dans son Sahih qu'Abou Bakr- qu'Allah l'agrée- a dit à Ali- qu'Allah l'agrée- ((je te jure par celui qui détient mon âme entre ses mains que j'aime la parenté du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- plus que la mienne))⁵³ Aussi d'après Ibnou Omar- qu'Allah les agrée- d'après Abou Bakr – qu'Allah l'agrée- il dit : ((soyez bienfaisants envers les gens de la maison de Mohamed –paix et bénédictions sur lui)⁵⁴

Et dans le Mossnad d'Abi Ya'la d'après Oqba ibnou Al Harith : ((un jour Abou Bakr- qu'Allah l'agrée- pria la prière d'Al Assr, puis il est sorti après quelques nuits de la mort du messenger d'Allah-paix et bénédictions sur lui- et quand il voit Al Hassan –qu'Allah l'agrée- jouant avec les enfants, il l'a pris dans ses bras en disant :

⁵² Sahih Al Boukhari (3712) chapitre : les vertus de la parenté du messenger d'Allah – paix et bénédictions sur lui. Voir : Bihar Al Anwar (43/301)

⁵³ Sahih Al Boukhari (3713) chapitre : les vertus d'Al Hassan et Al Houssaine- qu'Allah les agrée-

⁵⁴ Mossnad Abou Ya'ala n° (38) Édition Dar Al Ma'moune litourath/ Houssaine Salim Assad 1984, il dit : sa chaine de transmission est authentique, et le hadith se trouve dans Al Boukhari avec le numéro (3542), et dans « Kachf Alghomma fi ma'arifat Al Ayima » (2/16)

Certes qu'il paraît au prophète **** et non pas à Ali****
Et Ali -qu'Allah l'agrée- ria⁵⁵

En disant « après quelques nuits » montre que ce qui était narré dans quelques livres d'histoire qu'Ali- qu'Allah l'agrée- n'a pas participé dans l'allégeance, et qu'il a quitté les compagnons pour des mois et qu'il a dénoncé son droit qu'Allah a décrété pour lui: tout cela n'est pas juste, et ne peut pas être commis par le père des deux Sibtes (=Al Hassan et Al Houssaine) mais plutôt il n'a plus quitté les compagnons –qu'Allah les agrée-, car tous les compagnons- qu'Allah les agrée- étaient d'accord et satisfaits en choisissant Abou Bakr As-Siddiq comme calife, même Ali Ibnou Abi Talib et Az-Zoubayr ibnou Al Awam- qu'Allah les agrée-, la preuve qui confirme cette vérité était narrée par Al Bayhaqui avec une chaîne de transmission d'après Abou Saiid Al Khodri, il dit : quand le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- décéda, les musulmans se réunissent dans la maison de Saad ibnou Oubada et y compris Abou Bakr et Omar. Saiid dit : le chef des partisans se leva et disait : vous savez que nous étions les partisans (ansars) du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- alors nous serons aussi les partisans de son successeur. Il dit : Omar ibnou Al Khattab disait : Il a raison et si vous ne dites pas cela on ne vous donne pas le pacte d'allégeance. Puis il a pris la main d'Abou Bakr en disant : c'est votre calife alors donnez-lui vos pactes d'allégeance, alors Omar, les émigrés et les partisans lui font l'allégeance, puis il appelait Az-Zoubayr et quand il venait, il lui disait : je dis : tu es le cousin (fils de la tante) du messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- tu veux diviser les musulmans ? Il répondait : non ô successeur du messenger d'Allah puis il se leva et a prêté l'allégeance à Abou Bakr.

Puis, il a cherché Ali entre les gens mais il ne l'a pas trouvé donc il envoie quelqu'un le chercher et quand il venait il lui dit : je dis : le cousin du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- et le mari de sa fille, veux-tu diviser les musulmans ? Alors Ali répondait : non ô successeur du messenger d'Allah et il lui a prêté l'allégeance. Al Hafidh Abou Ali An Nayssabouri a dit : j'ai entendu Ibnou Khouzayma disant : m'a visité Mosslim ibnou Al Hajjaj et il m'interrogea à propos de ce hadith, alors je l'ai écrit sur un papier et

⁵⁵ Tarikh Dimachq (=l'histoire du Damas) (29/255-256)

je le lui ai donné. Il disait alors : ce hadith coute une « badana »⁵⁶. Je dis : mais plutôt il coute un sac d'argent et non seulement badana, et il était raconté par Ahmad en bref et rapporté par Al Hakim dans son Mosstadrak d'après Affane ibnou Mosslim d'après Wahib détaillé⁵⁷.

Et ceci ne se contredit pas avec ce qui était raconté par Aisha qu'Ali n'a pas prêté allégeance qu'après six mois, parce qu'elle a raconté ce qu'elle a connu et Abou Saïid Al Khodri a cité ce qu'il a connu, et celui qui a connu a un argument sur celui qui ne connaît pas.

Méditons-nous sur ce texte : d'après Ali ibnou Abi Talib-qu'Allah l'agrée- a dit : « Certes que celui qui recevait la plus grande récompense en sujet des livres du Coran est Abou Bakr As-Siddiq-qu'Allah l'agrée- car il était le premier qui a compilé le Coran entre les deux feuillets »⁵⁸

Ad-Daraqatni racontait dans son « vertus et mérites des compagnons » avec une chaîne de transmission d'après Abdoullah ibnou Jaafar – qu'Allah l'agrée- a dit : qu'Allah fasse Sa miséricorde à Abou Bakr, il était un bon conseiller et un incubateur pour nous, nous n'avons pas vu quelqu'un de meilleur que lui⁵⁹, un jour nous étions chez lui quand Omar venait, la demande de permission était trois fois, Omar a demandé la permission, mais il n'était pas autorisé pour entrer, alors il demanda la permission pour la deuxième fois mais il n'était pas autorisé pour entrer alors il demanda la permission pour la troisième fois quand Abou Bakr lui disait : entrez, alors il entra avec les compagnons du messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui. Omar lui a dit : Ô successeur du messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- on a demandé la permission et seulement pour la troisième fois qu'on était autorisé pour entrer. Abou Bakr répondait alors : en fait,

⁵⁶ Ces animaux coutent beaucoup chez les arabes pendant cette époque mentionnée

⁵⁷ Al Bidaya wa Nihaya (= le début et la fin) (6/301)

⁵⁸ Ach-Chariia d'Al Ajouri (4/1783)

⁵⁹ Puisque Abou Bakr a épousé Assma fille d'Oumayss- qu'Allah l'agrée- la mère d'Abdoullah ibnou Jaafar après la mort de Jaafar-qu'Allah l'agrée- et elle donna naissance à Mohammed, puis après la mort d'Abou Bakr elle a épousé Ali ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée- et elle donna naissance aussi à d'autre fils

les fils de Jaafar étaient entrain de manger, alors j'ai peur quand vous entrez que vous mangerez avec eux »⁶⁰

Cela montre le grand soin et l'attention d'Abou Bakr envers les fils de Jaafar -qu'Allah l'agrée-

• Les éloges de l'imam Mohamed Al Baquir

Ibnou Saad a raconté d'après Bassem As-Sayrafi, il a dit : j'ai interrogé Abou Jaafar à propos d'Abou Bakr et Omar alors il répondait : ((je te jure par Allah que je leur donne ma loyauté et je demande pardon pour eux, et je n'ai jamais connu aucun membre de ma famille qui les déteste))⁶¹

Parmi ses paroles : « les fils du Fatima se mettent d'accord en louant Abou Bakr et Omar »⁶²

De même, il était interrogé par Orwa ibnou Abdoullah concernant la portée de l'épée comme parure, alors il disait : oui, pas de problème, puisqu'Abou Bakr As-Siddiq l'avait porté comme parure, je dis : vous dites As-Siddiq (le véridique) ? Alors il sauta et se dirigea vers la quibla en disant : oui je dis bien As-Siddiq(le véridique), et celui qui ne considère pas véridique à Abou Bakr, qu'Allah ne lui acceptera aucun dire ni dans cette vie d'ici-bas ni dans celle de l'au-delà »⁶³

Mais aussi voyez comment Ali n'aime pas être en discorde avec Abou Bakr ou Omar –qu'Allah les agrée tous- comme était narré par Al Baquir⁶⁴

Nous a racontés Hibbane ibnou Hilal, il a dit : Yazid ibnou Zouray'a nous a raconté en disant : Mohamed ibnou Isaac nous a raconté en

⁶⁰ La partie existante de l'onzième édition de la bibliothèque du Ghouraba' Al Athariya, la Médine page 48.

⁶¹ At-Tabaqat (5/321)

⁶² Siyar A'alam An Noubala' (4/406)

⁶³ La source précédente page (408)

⁶⁴ Tarikh Al Madina (l'histoire de la Médine) d'Ibnou Chiba (1/217)

disant : j'ai interrogé Abou Isaac Mohamed fils d'Ali : Quand Ali était successeur d'Alkoufa et Al Bassra, qu'a-t-il fait pour la part de la parenté du prophète ? Il dit : la même chose qu'Abou Bakr et Omar-qu'Allah les agrée- je dis : comment ? Et pourquoi ? Et vous avez accepté ? Il dit alors : je te jure par Allah, que sa famille a toujours accepté son point de vue. Je dis : alors qu'est ce qui l'a empêché ? Il dit : je te jure par Allah qu'il n'a jamais aimé qu'on dit qu'il a contredit Abou Bakr et Omar –qu'Allah les agrée-)).

- **Les éloges de l'imam Zayd fils d'Ali fils d'Al Houssayn :**

Hachim ibnou Al Barid a raconté d'après l'imam Zayd, en disant: Abou Bakr était l'imam des reconnaissants, puis il récita : {**et Allah récompensera les reconnaissants**} puis il dit : « celui qui renie Abou Bakr a également renié Ali »⁶⁵

Et il disait à propos des deux chaykhs qui sont Abou Bakr et Omar-qu'Allah les agrée- : je n'ai jamais écouté quelqu'un de ma famille qui parle mal d'eux, ils parlent toujours de ses bons qualités. »⁶⁶

- **Les éloges de l'imam Abdoullah fils d'Al Hassan fils d'Al Hassan fils d'Ali –qu'Allah les agrée-**

Sans doute, les califes bien guidés et les compagnons- qu'Allah les agrée- avaient une stature respectée et élevée chez Abdoullah ibnou Al Hassan comme chez le reste de la famille prophétique- qu'Allah l'agrée-

Cette stature se note clairement à travers ce qui est cité par Al Hafidh ibnou Assaquir, d'après Khaled Al Ahmar, il dit : j'ai interrogé Abdoullah ibnou Al Hassan à propos d'Abou Bakr et Omar alors il

⁶⁵ Siyar A'alam An Noubala' (5/390)

⁶⁶ Tarikh Al Oumam wal Moulouk (=l'histoire des nations et des rois) d'At-Tabari (7/180)

répondait : « paix et bénédictions sur eux deux et celui qui ne prie pas pour eux qu'Allah ne lui bondira jamais »^{67 68}

Et il a dit aussi : « **Certes quand je pense à eux je prie pour eux, comme forme de me rapprocher à Allah** »⁶⁹

Aussi parmi les preuves qui montrent la profondeur de la relation la réalisation de l'ablution funéraire de Fatima (la meilleure des femmes de l'univers) –qu'Allah l'agrée- par Assma bint Oumayss la femme d'Abou Bakr :

D'après Aoun ibnou Mohamed Al Hachimi d'après sa mère d'après Assma bint Oumayss : que Fatima fille du messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a recommandé que lors de sa mort, celui qui le fait l'ablution funéraire sera son époux Ali ibnou Abi Talib-qu' Allah l'agrée- alors il le fait avec Assma bint Oumayss⁷⁰.

Et ce qui était raconté d'après Ali fils de Houssaine, d'après Ibnou Abass il dit : la première qui a eu un cercueil était Fatima, elle l'avait construit pour elle Assma bint Oumayss qui l'avait vu fabriqué à l'Abyssinie.⁷¹

Aussi le récit d'Al Bayhaqui qui dit : Abou Abdoullah Al Hafidh nous a raconté en disant : Abou Abdoullah Mohamed ibnou Yaacoub Al Hafidh nous a raconté: Mohamed ibnou Abdoul Wahab nous a raconté en disant : Abdan ibnou Othmane Al Ataqui en Nishapur nous a

⁶⁷ Tarikh Dimachq (=l'histoire du Damas) (29/255-256)

⁶⁸ Il était indiqué dans le dire d'Allah –Exalté soit- : « **Et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux.** » (At-Tawbah (9 ; 103)) signifie invoque à Allah pour eux. Et en disant : paix et bénédictions sur lui : Oh Allah prie pour la famille d'Abi Awfa » Sahih Al Boukhari, livre : l'aumône, chapitre : la prière de l'imam et ses invocations pour celui qui donne une aumône (63), et d'après Djaber ibnou Abdoullah qu'une femme a dit au prophète- paix et bénédictions sur lui- : (prie pour mon époux). Alors il disait : qu'Allah prie pour toi et pour ton époux » rapporté par Abou Daoud dans le livre : la prosternation du Coran, chapitre : la prière sur quelqu'un autre que le prophète- paix et bénédictions sur lui- avec une chaîne de transmission authentique

Et il est clair dans ces textes que la prière veut dire les invocations comme ce que veut dire aussi l'imam Abdoullah ibnou Al Hassan- qu'Allah lui fasse sa miséricorde-

⁶⁹ Tarikh Dimachq (=l'histoire du Damas) (29/255-256)

⁷⁰ Mosanaf Abdour-Razzaq (3/409) As-Sounan Al Kobra d'Al Bayhaqui. édition Al Maarif de l'Inde (3/396) Al Mosstadaq (3/179)

⁷¹ At Tabakat Al Kobra d'Ibnou Saad (8/28)

raconté en disant : Abou Dhamra nous a raconté d'après Ismaïl Ibnou Abi Khaled d'après Ach-Chaabi en disant : quand Fatima- qu'Allah l'agrée- était malade, Abou Bakr As-Siddiq l'a visitée et a demandé la permission pour la voir, Ali- qu'Allah l'agrée- a dit : Ô Fatima, c'est Abou Bakr qui a demandé la permission pour entrer te voir ? Elle disait : tu veux que je le laisse entrer ? Ali disait : oui, alors il entra pour demander son pardon en disant : je te jure par Allah que je n'ai laissé ma maison, mes biens, ma famille et ma tribu qu'en cherchant l'agrément d'Allah et de son messenger et puis votre agrément ô famille du prophète et il lui demanda le pardon jusqu'à ce qu'elle fut satisfaite de lui⁷²⁷³

Note : ce qui était mentionné dans At-Tabakat Al Kobra d'Ibnou Saad (8/23) :

D'après Mohamed ibnou Moussa d'après Aoun ibnou Mohamed ibnou Jaafar ibnou Abou Talib d'après sa mère Om Jaafar d'après sa grand-mère Assma bint Oumayss, il dit : j'ai préparé ta grand-mère Fatima à ton grand-père Ali (au mariage), leur matelas et leurs oreillers n'étaient que de fibre, Ali a préparé un festin qui était le meilleur de l'époque, Son armure a été mise sous caution par un Juif avec une quantité d'orge

Et il était indiqué dans Al Mosstadraq d'Al Hakim (3/137) :

D'après Abi Yazid Al Madani d'après Assma bint Oumayss, elle a dit : j'étais présente pendant le mariage du Fatima fille du messenger d'Allah – paix et bénédictions sur lui-, le matin le prophète- paix et bénédictions sur lui- venait près de la porte et disait : O Om Ayman appelle mon frère donc elle lui disait : Il est ton frère et a épousé ta fille ? Il disait : oui Om Ayman, alors Ali venait donc le prophète fait passer de l'eau sur Ali et prie Allah pour lui puis il dit : appelez à Fatima, elle dit : Fatima venait avec beaucoup de pudeur alors le messenger d'Allah lui disait : tranquille, tu as épousé l'homme le plus aimé pour moi parmi ma famille, elle dit : et il fait passer de l'eau sur elle. Et quand il retourna il trouva une femme portant le noir alors il

⁷² Al Bayhaqui a dit : c'est un hadith « morssal » bon avec une chaîne de transmission authentique. Sounan Al Bayhaqui (6/301)

⁷³ At-Tabaqat Al Kobra d'Ibnou Saad (8/23)

dit : qui êtes-vous ? Alors je dis : je suis Assma Bint Oumayss, il dit : tu es venue du mariage de la fille du messenger d'Allah ? J'ai répondu : oui alors il pria pour moi.

Adh-Dhahabi a dit dans son Résumé : le hadith est erroné :

Je dis : parce qu'Assma bint Oumayss était à l'Abyssinie pendant le mariage de Fatima et elle n'est pas rentrée qu'après Khaybar avec son mari Jaafar.

Deuxième sujet
Les récits des paroles prophétiques transmises par
les gens de la maison du prophète à propos de ses
vertus

-Une narration d'après Ali- qu'Allah l'agrée- :

Ali a dit : Voulez-vous que je vous informe à propos de la meilleure personne de cette nation après le prophète ? C'est Abou Bakr, puis il a dit : Voulez-vous que je vous informe à propos de la meilleure personne de cette nation après Abou Bakr ? C'est Omar ⁷⁴

- **Le privilège qu'Allah réserve à cette nation en le désignant un calife**

-la narration d'Abi Wael d'après Ali- qu'Allah l'agrée- :

D'après Abi Wael, il dit : Ils ont dit à Ali ibnou Abi Talib –qu'Allah l'agrée- : tu ne vas pas nous désigner ton successeur après ta mort ? Alors il a répondu : le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- n'a pas désigné un successeur alors je ne le ferai pas, mais si Allah le veut bien pour cette nation Il vous rassemblera sur le meilleur, comme il nous a rassemblés sur le meilleur après le prophète. ⁷⁵

⁷⁴ Rapporté par Al Boukhari dans son Sahih, hadith n° (3671) d'après Mohamed fils d'Al Hanafiya d'après Ali. Et l'imam Ahmad dans son Mossnad d'après Jahifa dans plusieurs positions comme (833-836-837) entre autres, et dans les « vertus » hadith n° (40-41-44) et narré par At-Tabarani dans son « Kabir » (1/64) d'après Abi Moussa d'après Ali (1/65) d'après Amrou ibnou Hourayth d'après Ali, et Abou Naiim dans « Akhbar Assbahane » (1/182), Ibnou Abdelbar dans « Al Isstiaab » (2/252) avec sa chaine de transmission d'après An-Nazzal ibnou Sabra d'après Ali, entre autres.

⁷⁵ Narré par Al Hakim dans son « Mosstadrak », livre : la connaissance des compagnons, chapitre : l'indication d'Abou Bakr ibnou Abi Kouhafa (3/84) hadith n° (4467) et a dit : authentique dans sa chaine de transmission mais ils ne l'ont pas rapporté, même dire pour Adh Dhahabi et Al Bayhaqui dans « Al Kobra » (8/149) hadith (16350), Al Bazzar dans son « Mossnad » (2/186) hadith (565), il était

- **Il était le meilleur successeur au messager d'Allah – paix et bénédictions sur lui-**

-La narration d'Abdoullah ibnou Jaafar –qu'Allah les agrée tous deux-

D'après Abdoullah ibnou Jaafar, il dit : ((Notre calife était Abou Bakr et personne n'était comme lui))⁷⁶

- **Il suivait le prophète dans ses oeuvres et sa trajectoire**

- La narration d'Abdou Khayr d'après Ali qu'Allah l'agrée- :

D'après Abdou Khayr il dit : Ali était sur le « minbar », il se souvenait du messager d'Allah-paix et bénédictions sur lui- alors il disait : le messager d'Allah- paix et bénédictions sur lui- a décédé et a laissé comme successeur à Abou Bakr qui a suivi le prophète dans ses actes, et l'a suivi dans sa trajectoire, jusqu'à sa mort, puis il a laissé Omar alors ce dernier a suivi le prophète et Abou Bakr dans leurs actes et leur trajectoire jusqu'à sa mort. »⁷⁷

indiqué par Al Haythami dans « Al Majma'a » (9/47) en disant : les narrateurs d'Al Bazaar sont les mêmes de l'authentique sauf Ismail ibnou Abi Al Harith mais il est fiable, Ibnou Kathir a dit dans « le début et la fin » (5/251) : narré par Al Bayhaqui puis il dit : sa chaîne de transmission est bonne.

⁷⁶ Narré par l'imam Ahmad dans « les vertus » hadith (148), l'imam Ach-Chafii dans « la mère » (1/163) et le texte a une chaîne de transmission authentique comme était indiqué par le réviseur de « les vertus »

⁷⁷ Raconté par l'imam Ahmad dans son « Mossnad » n° (1055-1059), le savant reconnu Chouaib Al Arna'out a dit : sa chaîne de transmission est bonne, et dans « les vertus » hadith n° (72) et (427) et le réviseur du « les vertus » a dit bon.

- **Il était l'imam de la prière pendant la maladie du prophète- paix et bénédictions sur lui-**

-La narration d'Abdoullah ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux-

D'après Ibnou Abass, il dit : quand le prophète-paix et bénédictions sur lui- était malade, il ordonna Abou Bakr pour qu'il soit l'imam pendant la prière, puis quand il se sent bien il est sorti, et quand Abou Bakr a pris compte que le prophète est venu, il essaya de se retirer un peu, alors le prophète –paix et bénédictions sur lui- lui a fait un signe et il s'assoit à sa gauche puis il a continué à réciter à partir du verset que récitait Abou Bakr.⁷⁸

- **Abou Bakr le frère du prophète- paix et bénédictions sur lui- et son compagnon :**

-La narration d'Abdoullah ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :

D'après Abdoullah ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- d'après le prophète –paix et bénédictions sur lui-, il dit : ((si je pouvais avoir un cher ami de ma nation, il serait sans doute Abou Bakr mais il est mon frère et mon compagnon))⁷⁹

⁷⁸ Raconté par l'imam Ahmad dans le « Mossnad » hadith n° (3355, 2055), et le savant reconnu Chouaib Al Arna'out a authentifié sa chaine de transmission, raconté aussi par Ibnou Majah (1/391), et Ibnou Saad dans « At-Tabaqat » (2/221) *la prière d'Abou Bakr- qu'Allah l'agrée- pendant la maladie du prophète- paix et bénédictions sur lui- d'après un groupe des compagnons :

1- Abou Moussa/ Al Boukhari : (678), Mosslim (420)

2- Aicha/ Al Boukhari : (679), Mosslim (418)

3-Anass/ Al Boukhari : (680-681), Mosslim (419)

4-Ibnou Omar/ Al Boukhari : (682)

5-Saad ibnou Sahl/ Al Boukhari : (684), Mosslim (421)

⁷⁹ Raconté par Al Boukhari dans « les vertus des compagnons », chapitre : le dire du prophète si je pourrais avoir un cher ami n° (3656)

- **Fermez toutes les portes qui conduisent à la mosquée sauf celle d'Abou Bakr**

-La narration d'Abdoullah ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :

D'après Ibnou Abass, il dit : le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- est sorti pendant sa maladie, il secoua la tête avec colère et il s'assoit sur le « minbar », il a loué Allah puis il dit : personne entre les gens ne m'a soutenu par son âme ni par son argent comme l'avait fait ibnou Abi Kouhafa, et si je pouvais avoir un cher ami il serait sans doute Abou Bakr, mais la fraternité de l'islam est meilleure, fermez toutes les portes qui conduisent à la mosquée sauf celle d'Abou Bakr⁸⁰

- Les éloges d'Ibnou Abass pour Abou Bakr –qu'Allah l'agrée-

D'après Abdoullah Ibnou Abass -qu'Allah les agrée tous deux-, il dit : j'ai entendu Omar ibnou Al Khattab en parlant du pacte d'allégeance d'Abou Bakr et disait : il n'y a personne entre vous qui mérite d'être successeur à l'image d'Abou Bakr⁸¹

⁸⁰ Raconté par Al Boukhari dans « les portes des mosquées », chapitre : la porte et le couloir dans la mosquée hadith n° (467). Abou Hatem ibnou Hibban a dit : le dire du prophète –paix et bénédictions sur lui- : ((fermez toutes les portes sauf celle d'Abou Bakr)) montre clairement que le successeur après le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- sera Abou Bakr, alors l' élu –paix et bénédictions sur lui- a fermé la porte contre ceux qui pensent d'être calife après son décès sauf Abou Bakr en disant : (fermez toutes les portes sauf celle d'Abou Bakr) qu'Allah l'agrée. Voir : Sahih Ibnou Hibbane (15/275) hadith n° (6860)

⁸¹ Il était narré par Ibnou Saad abrégé de cette façon dans « At Tabaqat » (3/182), et le hadith est détaillé dans la narration d'Al Boukhari, livre : « Al Houdoud =les limites », chapitre : la lapidation de la femme enceinte par la fornication si elle se marie, hadith n° (6830)

- **Sa compagnie du prophète- paix et bénédictions sur lui- :**

-La narration d'Ibnou Abass d'après Ali – qu'Allah les agrée tous deux- :

D'après Ibnou Abass – qu'Allah les agrée tous deux- il dit : Omar était sur son lit et les gens étaient autour de lui, en priant et invoquant avant qu'il ne meurt, et ce qui m'a surpris c'est un homme près de moi qui était Ali alors il demanda la grâce à Omar et disait : il ne me reste personne dont je voudrais rencontrer Allah avec ses œuvres comme toi, je jure par Allah que j'espère qu'Allah te rassemblera avec tes deux compagnons, car j'ai beaucoup entendu le prophète-paix et bénédictions sur lui- disant : **((Je suis allé avec Abou Bakr et Omar, je suis entré avec Abou Bakr et Omar, je suis sorti avec Abou Bakr et Omar))**⁸²

- **-Ibnou Abass narra qu'Omar considère Abou Bakr meilleur que lui**

-La narration d'Abdoullah ibnou Abass d'après Omar- qu'Allah les agrée- :

D'après ibnou Abass, il a dit : Omar a dit : ((être assassiné sera mieux pour moi que d'être un imam pour des gens en présence d'Abou Bakr))⁸³

⁸² Narré par Al Boukhari dans « les vertus des compagnons », chapitre : les mérites d'Omar- qu'Allah l'agrée- le hadith (3685, 3677) et par Mosslim dans « les vertus des compagnons », chapitre : parmi les vertus d'Omar- qu'Allah l'agrée- le hadith (2389)

⁸³ Narré par Ibnou Abi Chayba dans son « Mossanaf » (31934) et le hadith est pris d'un hadith long dans Al Boukhari (6830) livre : « les limites », chapitre : la lapidation de la femme enceinte par la fornication

- **Le premier à compiler le Coran sous forme de feuillets :**

-Le récit d'Ali ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée- :

D'après Ali- qu'Allah l'agrée- il dit : ((Quant aux livres du Coran, certes qu'Abou Bakr a la plus grande récompense entre les gens car il était le premier qui a compilé le Coran sous forme de feuillets))⁸⁴

- **La présence des anges avec lui pendant la bataille au jour de Badr :**

D'après Ali, il a dit : ils ont dit à Abou Bakr et Omar le jour de Badr : avec l'un de vous l'ange Gabriel et avec l'autre l'ange Michel et Israfil un ange énorme qui était présent pendant la bataille ou il a dit : présent dans les files.⁸⁵

- **Ali qualifie Abou Bakr du « le véridique » :**

D'après Ali ibnou Abi Talib, il a dit : quand j'entends un hadith du messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- Allah m'en en fait profiter, et si quelqu'un d'autre me raconte un hadith je lui demande de jurer par Allah, et s'il jure je le crois, et Abou Bakr m'a raconté et certes qu'il est véridique, qu'il a entendu le prophète- paix et bénédictions sur lui- disant : chaque personne qui commette un pêché

⁸⁴ Rapporté par l'imam Ahmad dans « les vertus des compagnons », hadith (514, 513, 280), le reviseur a indiqué comme « bonne » sa chaîne de transmission, et Ibnou Saad dans son « At-Tabaqat » (3, 193), ibnou Abou Dawoud dans « les livres du Coran » page (5), et Abou Oubayd dans « les vertus du Coran » (213) n° (537) et il était mentionné par Ibnou Hadjar dans « Al Fat'h » (9/12) et il le désigné « bon », et ibnou Kathir a dit dans « les vertus des Coran » page 8 : il s'agit d'une chaîne de transmission bonne.

⁸⁵ Raconté par l'imam Ahmad dans le « Mossnad » n° (1257), Abou Ya'ala (1/283) et Al Bazzar, hadith n° (659- Albahr Az-Zakhar), Al Hakim (3/72) hadith n° (4430) et il l'a authentifié, Adh-Dhahabi a dit qu'il dépend de Mosslim, Ibnou Abi Assim dans « la sounnah » (1217), Ibnou Saad dans « At-Tabaqat » (3/175), Ibnou Abi Chayba dans son « Mossanaf » (31954) et il était indiqué par Al Haythami dans « Al Majma 'a » (9/85) et lui a lié avec Abi Ya'ala, Al Bazzar et Ahmad puis il a dit : les narrateurs d'Ahmad et d'Al Bazzar sont de l'authentique, et il était authentifié par Al Albani dans son « Série Authentique » (3241), et Al Arna'out dans « Al Mossnad » (1257) et Houssayne Salim Assad dans « Mossnad Abi Ya'ala (340)

puis il fait les ablutions mineures comme il faut, puis il prie deux prosternations en demandant le pardon d'Allah –Exalté soit- certes qu'Allah lui pardonnera son péché »⁸⁶

- **Les éloges d'Ali pour le califat d'Abou Bakr et d'Omar –qu'Allah les agrée :**

-La narration d'Ali- qu'Allah l'agrée- :

D'Après Ali- qu'Allah l'agrée- il a dit le jour du Al Jamal : ((certes que le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- n'a pas laissé aucun pacte à suivre pour désigner un calife, mais plutôt il s'agit d'une consultation entre nous ; Abou Bakr était désigné successeur – qu'Allah lui fasse sa miséricorde-, et il était guidé et a bien guidé la nation, puis Omar a succédé- qu'Allah lui fasse sa miséricorde-, et il était guidé et a bien guidé la nation, alors la religion devient solide et expansée sur terre))⁸⁷

- **Abou Bakr et Omar son les maîtres des hommes au paradis- qu'Allah les agrée :**

-La narration d'Ali- qu'Allah l'agrée- :

⁸⁶ Raconté par l'imam Ahmad dans « les vertus des compagnons » hadith (642, 142), et dans le « Mossnad » hadith (2), et Abou Dawoud, le chapitre de la prière, hadith (1521), et At-Tirmidhi dans le livre de la prière, hadith (406) et a dit bon, et dans l'exégèse du Coran (3006), narré par An-Nassa'i dans « les œuvres du jour et de la nuit » (417, 414), et Ibnou Majah dans « la réalisation de la prière et ses sunans » hadith (1395). Ibnou Kathir a dit dans l'exégèse : hadith bon, (dans le chapitre d'Ali Imrane, verset 135), considéré bon par Al Albani, et authentifié par Al Arna'out comme dans le « Mossnad » (2), et authentifié par Houssayn Salim Assad dans « Mossnad d'Abi Ya'ala » (12).

⁸⁷ Le hadith narré par l'imam Ahmad dans « le Mossnad », hadith n° (921), et dans « les vertus » n° (477), et Al Hakim dans « Al Mosstadraq » (3/112), hadith n° (4558), c'est hadith était affaibli par le savant reconnu Ahmad Chaquer dans son commentaire sur le « Mossnad » de l'imam Ahmad ibnou Hanbal (2/181) n° (921), parce que l'homme qui a narré ce hadith d'après Ali -qu'Allah l'agrée- est inconnu, mais après il se note que cet homme inconnu dans la narration de l'imam Ahmad était Saïid ibnou Amrou comme était narré dans la narration d'Ibnou Abi Assim (1218) et il est fiable selon les savants reconnus, donc le hadith a une chaîne de transmission authentique

D'après Ali que le prophète- paix et bénédictions sur lui- a dit : ((Abou Bakr et Omar sont les adultes des gens du paradis les premiers et les derniers, sauf les prophètes et les envoyés, ne les informe pas ô Ali))⁸⁸

- **La stature d'Abou Bakr vient juste après celle du prophète- paix et bénédictions sur lui- :**

-Le récit d'Ali – qu'Allah l'agrée- :

D'après Qays Al Kharifi, il a dit : j'ai entendu Ali disant : ((le messager d'Allah-paix et bénédictions sur lui- était le tout premier, puis vient en deuxième position Abou Bakr, et en troisième Omar, puis on a vécu des preuves et des tentations (fitna), et Allah pardonne celui qui veut))⁸⁹

⁸⁸ Narré par At-Tirmidhi dans « les vertus », chapitre : les vertus d'Abou Bakr et Omar – qu'Allah les agrée- n° (3666), et a dit : bon étranger, et Ibnou Majah dans « l'introduction », chapitre : les vertus d'Abou Bakr –qu'Allah l'agrée- n° (95), et l'imam Ahmad dans « les vertus des compagnons » n° (202, 141, 93) et Abdoullah ibnou Ahmad dans les ajouts du « Al Mossnad » (1/80), Abou Ya'ala dans son « Mossnad » n° (533). Et authentifié par Al Albani dans « At-Tirmidhi », et dans « la série authentique » (824), et Al Arna'out dans « Takhrij Al Mossnad »

*Note : Almoubarakfoury a dit : (ces deux sont les adultes des gens du paradis) et selon le dictionnaire « un adulte » est celui qui a dépassé l'âge de trente ou de trente quatre jusqu'à l'âge de cinquante et un, et il considère son âge dans cette vie d'ici-bas la référence, car au paradis n'y a pas des gens âgés et c'est le cas du verset « Et donnez aux orphelins leurs biens » et ils ont dit : sont les deux maîtres de ceux qui ont décédé adultes des musulmans et qui ont entré au paradis, car il n'y a pas des âgés au paradis, plutôt celui qui entre au paradis aura l'âge de trente trois et puisqu'ils sont les maîtres des adultes dans ce monde donc ils seront les maîtres des jeunes des habitants du paradis. Fin

Je dis- c'est-à-dire Almoubarakfoury- il était narré dans la narration d'Ahmad « ces deux sont les maîtres des adultes des gens de paradis et des jeunes après les prophètes et les envoyés » Tohfath Al Ahoudhi (10/ 143-144) édition : Dar Ihya' At-Tourath Al Arabi.

⁸⁹ Raconté par l'imam Ahmad dans son « Mossnad » - Mossnad Ali ibnou Abi Talib – qu'Allah l'agrée- hadith n° (1258, 1020, 895), dans « les vertus des compagnons » n° (244, 242, 241), Al Boukhari dans « Al Kabir » (7/173), Al Hakim dans le « Mosstadrak » (3/71) hadith n° (4426) et a dit : sa chaîne de transmission est authentique mais ils ne l'ont pas rapporté, même opinion d'Adh-Dhahabi, At-

Le troisième sujet

La nomination des gens de la maison prophétique par le nom d'Abou Bakr -qu'Allah l'agrée-

1- Abou Bakr fils d'Ali ibnou Abi Talib :

Il était assassiné avec Al Houssayn- qu'Allah l'agrée- en Karbala, sa mère est Layla fille du Mass'oud An-Nahchaliya Ceci était mentionné par Achaykh Al Moufid dans « Al Irchad »⁹⁰ et dans « Tarikh Al Yaaqoubi » dans « les fils d'Ali » et dans « Montaha Al Amal » du savant reconnu Abass Alqomi⁹¹ et il a dit que son nom était Mohamed et son surnom était Abou Bakr en disant : 'il est Mohamed et son surnom est Abou Bakr ...»⁹² et dans « Bihar Al Anwar » d'Almajlissi⁹³.

Et dans « Al Anwar An-No'maniya » et dans « Mohamed le mineur qui a le surnom d'Abou Bakr et Oubaydoullah sont les deux martyrs avec leur frère Al Houssayn –paix sur lui »⁹⁴

Tabarani dans « Al Awssat » (2/177) hadith n° (1639) et Al Haythami a mentionné ce hadith dans « Majma' Az-Zawa'id » (9/54) et il dit : narré par Ahmad, et a dit « puis on a vécu des preuves » montre sa modestie, narré par At-Tabarani dans « Al Awssat » et les narrateurs d'Ahmad sont fiables. Authentifié par Al Arna'out dans son « Mossnad » (895)

⁹⁰ Pages (248, 186)

⁹¹ (1/261)

⁹² Même source précédente (1/544)

⁹³ Pages (42/120) et il était indiqué dans plusieurs autres sources : Ibnou Qoutaiba dans « Al Maarif » page (210). Edition : Al Hay'a Al Missriya 1992DC. Ibnou Saad dans « At-Tabaqat » page 3/14 Edition : Dar Alkotob Al Ilmiya. Ibnou Jarir At-Tabari dans « l'histoire des envoyés et des rois » 3/162. Ibnou Hazm Al Andaloussi dans « Jamharat Anssab Al Arabe ». 230

⁹⁴ « Al Anwar An-No'maniya » (1/371)

2- Abou Bakr fils d'Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Talib :

Il était assassiné avec son oncle Al Houssayn en Karbala, Achaykh Almoufid l'a mentionné parmi les martyrs de Karbala ((Al Irchad)) page 248 et « Tarikh Al Yaaqoubi », dans les fils d'Al Hassan, et « Montaha Al Amal » du chaykh « Abass Alqomi » 1/544 dans les martyrs parmi les fils de Banou Hachim en Karbala et « Omdat At-Talib » page 107. Édition : Jol Al Maarifa.

Et dans « Nassab Qouraich » du Mos'aab Az-Zoubayri pour le fils d'Al Hassan ((et Amrou ibnou Al Hassan et Al Qassim, et Abou Bakr qui n'ont pas des fils car ils étaient assassinés sur une plage))⁹⁵.

Et selon le dire d'Ibnou Anaba : ((dans le récit Chaykh Acharaf Al Oubaydili, Abou Mohamed Al Hassan avait seize enfants cinq filles et onze garçons qui sont : Zayd, Al Hassan Al Mathna, Al Houssayne, Talha, Ismail, Abdoullah, Hamza, Yaakoub, Abderrahmane, Abou Bakr et Omar, Almouwadhah An-Nassaba a dit qu'Abdoullah a le surnom d'Abou Bakr et ajouté AlQassim et il s'agit d'un ajout correct...))⁹⁶

3- Abou Bakr Ali (Zayn Al Abidine) :

Le surnom d'Ali Zayne Al Abidine fils d'Al Houssayne Ach-Chahid est Abou Bakr.

Al Arbali dit : ((quant à son surnom connu est Abou Al Hassan et ils ont dit Abou Mohamed et Abou Bakr)) (Kachf Alghomma, EÉdition Dar Al Adhwa', la biographie d'Ali Zayn Al Abidine).

⁹⁵ Page 50

⁹⁶ Omdatou At-Talib page 64 Édition « l'institution d'Ansariyan ». Aussi Ibnou Jarir At-Tabari dans « l'histoire des envoyés et des rois » 3/343. Ibnou Kathir Adimachqui dans « le début et la fin » 8/189. Ibnou Al Athir dans « Al Kamil » 3/443. Anouwiri dans « nihayat Al Arb » 20/461. Adh-Dhahabi dans « Siyar a'alam An- Noubala' » 3/279

4- Abou Bakr fils de Moussa (Al Kadhim) :

Al Arbili a dit : ((Al Janabidhi a dit : Abou Al Hassan Moussa fils de Jaafar fils de Mohamed fils d'Ali fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Talib (paix sur lui), sa mère est Om Walad, a plusieurs fils : Ali (Ar-Ridha), Yazid, Ouqayl, Haroun, Al Hassan, Al Houssayne, Abdoullah, Ismail, Oubaydoullah, Omar, Ahmed, Jaafar, Yahya, Isaac, Al Abass, Hamza, Abderrahmane, Al Qassim , Jaafar le mineur, et au lieu de dire Omar ils disent Mohamed et Abou Bakr ⁹⁷

5- Abou Bakr Ali (Ar-Ridha) fils de Moussa (Al Kadhim) fils de Jaafar (As-Sadiq) :

Le surnom d'Ali (Ar-Ridha) était Abou Bakr, ceci était mentionné par An-Nouri At-Tobrossi dans son livre « An-Najm Ath-Thaqib fi Alqab wa Asma' Al Hojja Al Gha'ib)) il dit : ((14- Abou Bakr était l'un des surnoms de l'imam)).

De même, Al Assfahani a raconté en disant : ((d'après Abi As-Salt Al Haraoui qu'il a dit : un jour, Al Ma'moun m'a interrogé une question alors j'ai dit : notre Abou Bakr a parlé de ce sujet... alors Ibnou Mahran m'a dit : C'est qui votre Abou Bakr ? alors je lui dis : c'est Ali fils du Moussa Ar-Ridha, il avait le surnom du « Abou Bakr »))⁹⁸

6- Abou Bakr Mohamed (Al Mahdi Al Montadhar) fils d'Al Hassan Al Asqari qui a le surnom d' "Abou Bakr"

L'un des noms d'Al Mahdi Al Montadhar ; dont les chiites imamites croient qu'il est né avant plus de 1100 ans ; est Abou Bakr, ceci était mentionné par An Nouri At-Tobrossi dans son livre : ((An Najm Ath-Thaqib...)) et vous pouvez réviser le surnom (14)

⁹⁷ (Kachf Alghomma 3/10 Edition Dar Al Adhwa')

⁹⁸ (Maqatil At-Talibiyyine 562)

Je m'interroge : pourquoi Al Mahdi Al Montadhar a eu le surnom d'« Abou Bakr » !?

7- Abou Bakr fils d'Abdoullah fils de Jaafar ibnou Abi Talib :

Il était indiqué par l'auteur du « Anssab Al Achraf »⁹⁹ quand il a dit : « Abdoullah ibnou Jaafar a un fils... et Abou Bakr était assassiné avec Al Houssayn, leur mère est Al Khawsa' de la tribu du Rabiia... »

Aussi il était mentionné par Khalifa ibnou Khayat dans son « Tarikh= l'histoire »¹⁰⁰ en parlant de ceux qui étaient assassinés le jour du Horra parmi la tribu du Bani Hachim et ce qu'il a indiqué Ibnou Khayat est vrai.

Adh-Dhahabi a dit dans « Siyar A'alam An-Noubala' » ((Aussi Abou Bakr fils d'Abdoullah fils d'Omar Al Khattab et Abou Bakr fils d'Abdoullah fils du Jaafar ibnou Abi Talib étaient assassinés...))¹⁰¹

Et dans « Al Ma'arif » d'Ibnou Qoutayba le nom de la mère d'Abou Bakr fils d'Abdoullah fils de Jaafar (Al Hawssa' fille de Khafssa) il a dit : Abdoullah ibnou Jaafar a eu des fils : Jaafar, Ali, Aoun, Abass, Mohamed, Oubaydoullah et Abou Bakr, leur mère était Al Hawssa' fille de Khafssa de la tribu du Taymoullah ibnou Tha'alaba, et Salih, Moussa, Haroun et Yahya et Omou Abiha, leur mère était Layla fille de Mass'oud ibnou Khaled An-Nahchali qui l'a épousée après Ali Ibnou Abi Talib –qu'Allah l'agrée-, et Mouawiya, Isaac, Ismail, et Al Qassim sont des fils des mères différentes et quant à Al Hassan et

⁹⁹ Page 68.

¹⁰⁰ Page 240

¹⁰¹ ((Siyar A'alam An-Noubala' 3/29 Edition Dar Al Kitab Al Arabi))

Aoun le mineur leur mère était : Joumana fille d'Al moussayeb Al Fazariya et Jaafar))¹⁰²

Voir aussi « Jamharat Anssab Al Arab » d'Ibnou Hazm ¹⁰³ qui a mentionné (Abou Bakr) parmi les fils de Jaafar ibnou Abi Talib

8- Abou Bakr fils d'Al Hassan (Al Mathna) fils d'Al Hassan (As-Sibt) fils d'Ali ibnou Abi Talib :

Al Assfahani a raconté en disant : ((parmi ceux qui ont été assassinés avec Ibrahim fils d'Al Hassan Al Mathna à Al-Bassra on trouve Abou Bakr fils d'Al Hassan fils d'Al Hassan)) ¹⁰⁴

9- Abou Bakr fils d'Abou Al Azm fils d'Abdoullah... son affiliation arrive jusqu'à Ibrahim Al Mortadha fils du Moussa « Al Kadhim ».

(Ibnou Chadqam Al Houssayni lui a mentionné dans « Tohfat Al Azhar », et le réviseur aussi lui a mentionné dans l'arbre généalogique dans « Ar-Raoudh Al Mi'itar ») ¹⁰⁵

¹⁰² Al Ma'arif page 207

¹⁰³ (Page 69)

¹⁰⁴ (Maqatil At-Talibiyine page 188)

¹⁰⁵ Page (277)

Le quatrième sujet

Les alliances par mariage entre les gens de la maison prophétique et la famille d'As-Siddiq – qu'Allah les agrée tous-

1- Mohamed fils d'Abdoullah le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- :

Il a épousé Aïcha fille d'Abou Bakr As-Siddiq et personne des savants des autobiographies ni ceux de l'histoire ni des affiliations ne peut nier cette alliance.

2- Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Talib :

Il a épousé Hafsa fille d'Abderrahmane fils d'Abou Bakr As-Siddiq, ce mariage était mentionné : At-Tosstori dans « Tawarikh An-Nabiy wal Al = les histoires du prophète et sa famille »¹⁰⁶ et dans les épouses de l'imam Al Hassan et dans « Al Mihbar » d'Ibnou Habib¹⁰⁷ il dit qu'elle a épousé Al Houssayn fils d'Ali et non Al Hassan mais je pense que c'était un erreur de sa part puis Assem ibnou Al Khattab puis Al Mondhir ibnou Az-Zoubayr qui était son premier époux puis elle retourna à lui¹⁰⁸

3- Isaac fils d'Abdoullah fils de Jaafar ibnou Abi Talib :

Il a épousé : Om Hakim fille d'Al Qassim fils de Mohamed fils d'Abou Bakr As-Siddiq et c'est la sœur d'Om Farwah, et on parlera d'elle dans l'alliance suivante.

¹⁰⁶ (Page 107)

¹⁰⁷ (Page 448)

¹⁰⁸ Il était indiqué aussi que Hafsa fille d'Abderrahman fils d'Abou Bakr As-Siddiq a épousé Al Houssayne fils d'Ali comme était indiqué par Ibnou Assaquir d'après Ibnou Saad dans « At-Tabaqat » 8/468 mais je doute car je ne le trouve pas dans le contenu du hadith

Ibnou Anaba a dit en parlant des fils d'Abdoullah fils de Jaafar ibnou Abi Talib (parmi eux Isaac Al Aridhi et sa mère est Om Walad)¹⁰⁹ Aussi vous pouvez consulter « Nassab Qouraich »¹¹⁰ concernant les fils du Jaafar ibnou Abi Talib et « Al Ma'arif » d'Ibnou Qoutayba¹¹¹

4- Mohamed (Al Baquir) fils d'Ali (Zayne Al Abidine) fils d'Al Houssayn:

Il a épousé Om Farwah fille d'Al Qassim fils de Mohamed fils d'Abou Bakr As-Siddiq qui a donné naissance à Jaafar As-Sadiq, ce mariage était mentionné par :

Ach-Chaykh Al Moufid dans « Al Irchad »¹¹², et Mohamed Al Aalami Al Ha'iri dans « Tarajim A'alam An-Nissa' »¹¹³, Ibnou Anaba dans « Oumdat At-Talib »¹¹⁴, Ibnou Taqtaqui dans « Al Assili »¹¹⁵ et Az-Zoubayri dans « Nassab Qouraich »¹¹⁶

En fait, Jaafar As-Sadiq a un dire célèbre mentionné dans plusieurs références et sources, le généalogiste Ibnou Anaba a dit : Jaafar As-Sadiq a dit : (mon père Abdoullah a donné naissance à Jaafar As-Sadiq –paix sur lui- seulement, sa mère est Om Farwah fille d'Al Qassim Al Faqih fils de Mohamed fils d'Abou Bakr et sa mère est Asma fille d'Abderrahmane fils d'Abou Bakr et pour cette raison As-Sadiq –paix sur lui- dit : **Abou Bakr m'a donné naissance deux fois** et pour cette raison ils l'appellent le pilier d'honneur)¹¹⁷

¹⁰⁹ (Omdatou At-Talib page 37 édition Anssariyan)

¹¹⁰ (Page 83)

¹¹¹ (Page 208)

¹¹² (Page 207)

¹¹³ (Page 278)

¹¹⁴ (Page 225 édition : Dar Al Hayat)

¹¹⁵ (Page 149)

¹¹⁶ (Page 63)

¹¹⁷ (Omdat At-Talib page 176 édition Anssariyan)

5- Moussa (Aljoun) fils d'Abdoullah (Almahdh) fils d'Al Hassan (Al Mathna) fils d'Al Hassan (As-Sibt) fils d'Ali ibnou Abi Talib :

Il a épousé Om Salama fille de Mohamed fils de Talha fils d'Oubaydoullah fils d'Abderrahman fils d'Abou Bakr As-Siddiq, et elle a donné naissance à Abdoullah, ceci était indiqué par des savants comme l'auteur de « Tarajim A'alam An-Nissa' »¹¹⁸ et Abou Nassr Al Boukhari dans « Sir As-Silsila Al Alawiya »¹¹⁹ et dans « Omdat At-Talib »¹²⁰

6- Isaac fils d'Abdoullah fils d'Ali fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Talib :

Il a épousé Kolthoum fille d'Ismail fils d'Abderrahmane fils d'Al Qassim fils de Mohamed fils d'Abou Bakr As-Siddiq, Moss'ab Az-Zoubayri a dit : Isaac fils d'Abdoullah fils d'Ali fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Talib a donné naissance à : Yahya... et Khadija fille d'Isaac : sa mère est Kolthoum fille d'Ismail fils d'Abderrahman fils d'Al Qassim fils de Mohamed fils d'Abou Bakr As-Siddiq et son frère (de sa mère) : Al Qassim fils d'Ibrahim fils d'Alwalid fils de Mohamed fils de Hicham fils d'Ismail Almakhzoumi »¹²¹

¹¹⁸ (Page 273)

¹¹⁹ (Page 20)

¹²⁰ Page 102 Edition Anssariyan, page 134 Dar Al Hayat

¹²¹ (Nassab Qouraich page 65)

Le cinquième sujet L'ambiguïté (chobha) du Fadak

Fadak : une oasis située dans les banlieues du Al Hijaz près du Khaybar dans la Péninsule Arabique dans la partie sud-ouest de la région du « Haa'il », ses premiers habitants étaient les amalécites, puis les juifs et elle était célèbre par la culture des céréales et des dattes.

La distance qui la sépare de la Médine est de deux jours en marchant, et ils ont dit trois, selon l'histoire elle est une terre juive pendant les époques antérieures, 280Km est la distance qui la sépare de la Médine avec une distance qui ne dépasse pas les trois heures et elle appartient administrativement à la région du « Haa'il » donc Fadak aujourd'hui est nommée Al Haet et elle est une des plus grands des villages du Khaybar , elle était habitée par une secte des juifs jusqu'à la septième année quand Allah lança la terreur dans les cœurs de ses habitants alors ils confirmaient un pacte avec le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- qui consiste en donnant la moitié du Fadak (l'oasis) et ils ont raconté aussi qu'en lui donnant toute l'oasis.

Après son décès –paix et bénédictions d'Allah sur lui-, Fatima- qu'Allah l'agrée- est allée chez Abou Bakr puisqu'il est le calife des musulmans et elle lui a demandé sa part de l'héritage du prophète – paix et bénédictions sur lui- de l'oasis du Fadak, alors il lui a dit qu'il a entendu le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- disant : « On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône ».
Alors elle est retournée chez elle sans avoir un héritage...

D'après Ibnou Chihab, a dit : Orwah ibnou Az-Zoubayr m'a informé, qu'Aïcha- la mère des croyants- qu'Allah l'agrée- lui a informé, que Fatima – paix sur elle- la fille du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a demandé d'Abou Bakr après la mort du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- qu'il lui donne son héritage de ce qu'a laissé le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui-
Mais Abou Bakr lui a dit : le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- a dit : « **On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est**

une aumône » , alors elle se met en colère et elle ne lui a parlé pas jusqu'à sa mort (la mort de Fatima), elle est restée six mois après la mort du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui-, Aisha disait : Fatima a demandé d'Abou Bakr sa part d'héritage de ce qu'a laissé le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- en Khaybar, Fadak ,et son aumône à la Médine, mais Abou Bakr a refusé en disant : « je ne quitte aucune œuvre faite par le messenger d'Allah-paix et bénédictions sur lui- car j'ai peur si je ne ferai pas comme lui je serai parmi les égarés. Et quant à l'aumône de la Médine, Omar l'a donné à Ali et Abass, et quant à Khaybar et Fadak il les a laissés en disant : sont les charités du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- ils (Khaybar et Fadak) étaient pour ses droits et pour les moments difficiles, et ils se divisent selon l'opinion de celui qui sera calife des musulmans, il dit : et ils le sont jusqu'aujourd'hui.¹²²

Et de ceci quelques uns ont manipulé ce sujet par ignorance ou intentionnellement pour faire montrer l'hostilité, l'injustice qui a souffert la fille du prophète –paix et bénédictions sur lui- mais peuvent-ils arriver à leur objectif ? On va voir !

- **Les narrations du hadith :**

Voilà des exemples différents et variés du récit du hadith qui répondent à ceux qui prétendent dire qu'il était narré seulement pour la part d'Abou Bakr As-Siddiq- qu'Allah l'agrée-

Dans « Al Mo'ojam Al Awssat » d'At-Tabarani¹²³, le hadith était raconté par Houdhayfa qui dit : le prophète- paix et bénédictions sur lui- a dit : « **On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône** »

¹²² Sahih Al Boukhari (4/79) 3093, il était rapporté par Mosslim dans « Al Jihad wa As-Sayr », chapitre : le dire du prophète –paix et bénédictions sur lui- on ne laisse pas d'héritage... n°1759

¹²³ Edition du « Dar Al Haramayn » Le Caire page 223

Et dans At-Tabarani aussi, il était raconté d'après Ibnou Abass – qu'Allah l'agrée-, Al Albani a dit dans « Sahih Al Jaami' » que ce hadith était raconté d'après :

Omar, Othmane, Saad, Talha, Az-Zoubayr, Abdourrahman ibnou Aouf, Aicha et Abou Hourayra –qu'Allah les agrée-

Et dans « Mouwataa' » de Malik : 2, chapitre : Est-ce que le prophète-paix et bénédictions sur lui- laisse un héritage ? D'après Abou Hourayra le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a dit : « Après avoir laissé les dépenses de mes femmes et de mes ouvriers, les héritiers ne touchent aucun dinar de ce que je laisse car le reste sera une aumône »

Et dans Al Boukhari, chapitre : les dépenses du waqf par le responsable, d'après Abou Hourayra –qu'Allah l'agrée- : d'après le prophète –paix et bénédictions sur lui- il a dit : « Après avoir laissé les dépenses de mes femmes et de mes ouvriers, les héritiers ne partagent ni un dinar ni un dirham de ce que je laisse car le reste sera une aumône »

Et dans Al Boukhari dans un récit long concernant le désaccord entre Ali et Al Abass chez Omar ibnou Al Khattab –qu'Allah les agrée tous- (Othmane , Abdourrahman ibnou Aouf, Saad ibnou Abi Waqass et Az-Zoubayr) étaient aussi présents, alors Omar Ibnou Al Khattab leur a dit : je vous demande par celui qui par son ordre sont établis les cieux et la terre, savez-vous que le prophète- paix et bénédictions sur lui- a dit en parlant de soi même : ((**On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône**)) ? Alors ils ont répondu : oui, il l'a dit. Puis Omar se dirigea vers Al Abass et Ali en disant : je vous demande par Allah savez-vous que le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- a dit ceci ? Alors ils ont dit tous deux : oui, il a dit. Ceci montre que ces deux derniers (Al Abass et Ali) confirment l'authenticité de ce récit ((**ce qu'on a laissé est une aumône**)).

Et dans Sahih Al Boukhari, le chapitre de : l'obligation de cinq prières et le chapitre du : dire du prophète 'On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône', entre autres chapitres...

Et dans le Mossnad d'Ahmad : d'après Omar –qu'Allah l'agrée- il a dit : le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a dit : On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône.

Aussi dans le Mossnad : d'après Malik ibnou Aouss j'ai entendu Omar –qu'Allah l'agrée- disant à Abdourrahman, Talha et Az-Zoubayr : je vous demande par celui qui par Lui sont établis les cieux et la terre et Sofiane a dit une fois « avec son ordre sont établis... » Savez-vous que le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a dit: « On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône ».

Et quant aux sources des non sunnites :

Les récits « de ne pas hériter des prophètes » étaient authentifiés :

Al Kalini dans « Al Kafi » a raconté d'après Abou Abdessalam- paix sur lui- son dire : le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a dit : ((...Certes les savants sont les héritiers des prophètes, et les prophètes n'ont pas laissé comme héritage des dinars ou des dirhams mais ils ont laissé comme héritage la science, celui qui la prend aura certes pris la part complète))

Al Majlissi a commenté dans son livre « Mir'aat Al 'Oukoul »¹²⁴ (le premier hadith (il veut dire le hadith ci-dessus) a deux chaînes de transmission ; la première est inconnue et la deuxième est bonne ou fiable donc elles font partie de l'authentique (Sahih)¹²⁵

Donc le hadith est fiable dans une de ses chaînes de transmission et s'utilise comme argument, et il est célèbre chez eux

Al Khoumayni a utilisé ce hadith comme argument dans son livre « Al Houkouma Al Islamiya =le gouvernement islamique » pour montrer que la succession (wilaya) du savant est permise et il dit sous le titre (Sahihat Al Qaddah)

¹²⁴ (1/111)

¹²⁵ Al Kafi : 1/34, chapitre : « Thawab Al Aalim wal Mouta'alim =la récompense du savant et de celui qui cherche le savoir », le hadith 1 ; Bihar Al Anwar : 1/164

Ali ibnou Ibrahim a raconté d'après son père Hamad ibnou Issa d'après Al Qaddah Abdoullah ibnou Maymoun) d'après Abou Abdoullah- paix sur lui- il dit : le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a dit : (celui qui emprunte un chemin par lequel il cherche une science Allah lui fait prendre par cela un chemin vers le paradis... Certes les savants sont les héritiers des prophètes, et les prophètes n'ont pas laissé comme héritage des dinars ou des dirhams mais ils ont laissé comme héritage la science, celui qui la prend aura certes pris la part complète)

Et il a commenté le hadith en disant : les hommes qui ont narré le hadith sont tous fiables, plutôt le père d'Ali Ibnou Ibrahim (Ibrahim ibnou Hachem) est conté parmi les hommes les plus fiables (considéré dans la transmission du hadith) en plus il est fiable).

Puis Al Khoumayni indique un autre hadith qui a le même sens et qui était mentionné dans « Al Kafi » avec une chaîne de transmission faible en disant (et cette narration était transmise avec un petit changement de sens avec une autre chaîne de transmission faible, c'est-à-dire que la chaîne de transmission jusqu'à Abou AlBokhtori est authentique mais ce dernier (Abou AlBokhtori) est faible dans la transmission et le récit est : (d'après Mohamed ibnou Yahya d'après Ahmad ibnou Mohamed ibnou Issa d'après Mohamed ibnou Khaled d'après Abou AlBokhtori d'après Abou Abdessalem- paix sur lui- il a dit : (Certes les savants sont les héritiers des prophètes, car les prophètes n'ont pas laissé comme héritage des dinars ou des dirhams mais ils ont laissé comme héritage des hadiths qui ont narré) Alors le hadith (Certes les savants sont les héritiers des prophètes, et les prophètes n'ont pas laissé comme héritage des dinars ou des dirhams mais ils ont laissé comme héritage la science) est authentique comme l'avait montré Al Khomayni et Al Majlissi avant lui, alors pourquoi on ne prend pas un hadith authentique du messenger d'Allah malgré qu'on soit d'accord qu'avec une narration al ijthihad ne peut jamais exister ?! Et pourquoi s'utilise ce hadith en parlant de la succession du savant (wilayat Al Faquih) et il s'oublie en parlant de sujet du Fadak ?!!

- **La critique de l'ambiguïté (chobha)**

Premièrement, Abou Bakr doit-il obéir l'ordre du prophète-paix et bénédictions sur lui- ou bien celui de Fatima ? Alors quel est le problème ici ?

Deuxièmement, en divisant l'héritage du prophète –paix et bénédictions sur lui- s'il avait un héritage, les héritiers seront trois : Fatima, ses femmes et son oncle Al Abass.

Quant à Fatima, elle hérite la moitié puisqu'elle est une branche héritière...Fille

Quant aux femmes du prophète- paix et bénédictions sur lui- elles héritent un huitième car il y a une branche héritière qui est Fatima. Et Al Abass, l'oncle du prophète –paix et bénédictions sur lui- hérite le reste.

Ceci est l'héritage du prophète –paix et bénédictions sur lui- en fait, il ne s'agit pas seulement de Fatima alors où est donc Al Abass et pourquoi il n'a pas demandé sa part d'héritage ?

Où sont-elles les femmes du prophète- paix et bénédictions sur lui- pourquoi elles n'ont pas demandé leur part d'héritage ?

Troisièmement, il était narré que Fatima- paix sur elle- était satisfaite d'Abou Bakr après, et elle est décédée satisfaite de lui, selon la narration d'Al Bayhaqui avec sa chaîne de transmission d'après Ach-Chaabi qui a dit : (Quand Fatima- qu'Allah l'agrée- était malade, Abou Bakr As-Siddiq l'a visitée et lui a demandé la permission pour le voir, Ali- qu'Allah l'agrée- a dit : Ô Fatima, c'est Abou Bakr qui a demandé la permission pour entrer te voir ? Elle disait : tu veux que je le laisse entrer ? Ali disait : oui, alors il entra pour demander son pardon en disant : je te jure par Allah que je n'ai laissé ma maison, mes biens, ma famille et ma tribu qu'en cherchant l'agrément d'Allah et de son messenger et puis votre agrément ô famille du prophète et il lui demanda le pardon jusqu'à ce qu'elle était satisfaite de lui)¹²⁶¹²⁷

¹²⁶ Narré par Al-Bayhaqui dans « As-Sounan Al Kobra » : révision : Mohamed Abdoulqader Aata (6/301) (12515) et il dit : c'est un hadith « morssal hassan » avec une chaîne de transmission authentique. Ibnou Kathir a dit : il s'agit d'une chaîne de transmission bonne et véridique et il se voit qu'Amer Ach-Chaabi a entendu ceci

Plutôt Al-Bayhaqui a narré d'après Foudhayl ibnou Marzouq, il dit : **Zayd fils d'Ali fils d'Al-Houssayne fils d'Ali** : « quant à moi, si j'étais à la place d'Abou Bakr- qu'Allah l'agrée- je ferais comme lui concernant Fadak »¹²⁸

Quatrièmement : du livre de « Nahj Al Balagha » avec l'explication d'Ibnou Abi Hadid » il dit : quand Fatima Az-Zahraa était fâchée, Abou Bakr l'a visitée avec l'intercession d'Omar et il lui a demandé le pardon et elle était satisfaite de lui¹²⁹

Cinquièmement, si quelqu'un dit pourquoi vous avez privé Fatima de sa part d'héritage ? Et Allah –Exalté soit- dit : « **Et Salomon hérita de David** »¹³⁰ et quant à Zacharie- paix et bénédictions sur lui- quand il demanda à Allah de lui accorder un descendant (Yahya) il a dit « Qui hérite de moi et de la famille du Jacob »¹³¹, et vous dites : (Nous les prophètes, on ne laisse pas un héritage, ce qu'on a laissé sera une aumône) ce hadith est narré par Abou Bakr et on est devant un verset coranique qui contredit le dire d'Abou Bakr, alors le verset vient en premier lieu puis vient le hadith.

La réponse est : l'utilisation de la parole d'Allah-Exalté soit- concernant Zacharie- paix sur lui- quand il dit : « **Accorde-moi, de ta part, un descendant (5) Qui hérite de moi et hérite de la famille du Jacob** »¹³² pour montrer qu'il est permis pour les prophètes de laisser l'héritage pour leurs enfants- cette utilisation de la parole d'Allah est

d'après Ali, ou du quelqu'un qui l'a entendu d'Ali. Le début et la fin » édition : Hajr (8/196)

« Les vertus des compagnons d'Ad-Daraqandi (page 73)

¹²⁷ « As-Sounan Al Kobra » d'Al Bayhaqui 6/301

¹²⁸ Narré par Al-Bayhaqui dans « As-Sounan Al Kobra » : Mohamed Abdoulqader Aata (6/301) (12515) et il dit : c'est un hadith « morsal hassan » avec une chaîne de transmission authentique. Ibnou Kathir a dit : il s'agit d'une chaîne de transmission bonne et véridique et il se voit qu'Amer Ach-Chaabi a entendu ceci d'après Ali, ou du quelqu'un qui l'a entendu d'Ali. Le début et la fin » édition : Hajr (8/196)
« Les vertus des compagnons d'Ad-Daraqandi (page 73)

¹²⁹ Même référence

¹³⁰ Le chapitre du An-Naml (les fourmis) (27 ; 16)

¹³¹ Le chapitre du Mariam (Marie) (19 ; 6)

¹³² Le chapitre du Mariam (Marie) (19 ; 5-6)

étonnante et illogique par toutes les mesures pour plusieurs raisons comme :

- 1- Il n'est pas convenable pour un homme pieux de demander d'Allah de lui accorder un descendant pour la seule raison d'hériter ses biens matériels alors comment peut-on dire qu'un prophète noble comme Zacharie-paix sur lui- a demandé d'Allah un descendant pour qu'il hérite ses biens, mais plutôt Zacharie-paix sur lui- a demandé d'Allah de lui accorder un descendant pour qu'il hérite le savoir après sa mort et la prophétie de la famille de Jacob.
- 2- Ce qui était connu que Zacharie-paix sur lui- était pauvre, il était menuisier, alors quel argent va-t-il laisser comme héritage pour demander d'Allah-Exalté soit- qu'il lui accorde un héritier ? mais plutôt les prophètes d'Allah- Exalté soit- n'économisent pas de l'argent et ils le donnent comme aumône dans plusieurs voies de bien.
- 3- Que le mot « héritage » ne signifie pas seulement l'héritage des biens mais aussi l'héritage du savoir, de prophétie et de royauté entre autres comme dit Allah-Exalté soit- : « **Ensuite, Nous fîmes héritiers du Livre ceux de Nos serviteurs que Nous avons choisi.** »¹³³ et aussi dans : « **Ce sont eux les héritiers(10) qui hériteront le paradis pour y demeurer éternellement** »¹³⁴ alors il n'y a pas de preuve dans le verset précédent qu'il s'agissait de l'argent
- 4- Le hadith (Certes les savants sont les héritiers des prophètes, et les prophètes n'ont pas laissé comme héritage des dinars ou des dirhams mais ils ont laissé comme héritage la science) qu'on a indiqué précédemment contient une interdiction claire d'hériter les biens matériels des prophètes et ceci est suffisant comme preuve.

La même chose dans la parole d'Allah- Exalté soit- : « **Et Salomon hérita de David** » car Salomon-paix sur lui- n'a pas hérité l'argent de David-paix sur lui- mais plutôt il a hérité la prophétie, le savoir et la science pour deux raisons :

¹³³ Le chapitre du Fatir (Le Créateur) (35 ; 32)

¹³⁴ Le chapitre d'Al Mo'minoun (les croyants) (23 ; 10-11)

Le premier : David –paix sur lui-avait cent femmes et trois cents servantes, et il a eu plusieurs enfants alors comment peut-on dire que seul Salomon-paix sur lui- qui a hérité ses biens ?!

Dans ce cas le fait de mentionner seulement à Salomon n'est pas logique.

Le deuxième : s'il s'agit d'un héritage des biens matériels, le fait de mentionner ceci n'a pas de sens dans le livre d'Allah-Exalté soit- puisqu'il est normal qu'un fils hérite de son père, et l'héritage des biens ne constitue pas une signe d'éloge ni pour David ni pour Salomon-paix sur lui- car même le juif et le chrétien hérite les biens matériels de son père.

Alors quel avantage aura-t-il Salomon –paix sur lui- s'il a hérité les biens de son père !! Et le verset était dans un contexte de louange pour Salomon-paix sur lui- en parlant de la faveur d'Allah pour lui, car l'héritage des biens matériels est compté parmi les choses quotidiennes et normales communes entre les gens comme le fait de manger, de boire et d'enterrer le défunt, et ces choses communes ne seront pas comptés pour des prophètes car ils n'ont pas aucun intérêt. Seul se conte dans le Coran de la sagesse pour profiter. Si non alors il se dit (telle personne est décédée et telle a hérité son père) et on dit pour le défunt (ils l'ont enterré) et il se dit (ils ont mangé, ils ont bu, ils ont dormi) entre autres informations qui ne devront pas être racontées dans les histoires du Coran.

Sixièmement : Abou Bakr et Omar ont-ils pris cet héritage pour eux ? Ils l'ont donné à la famille du prophète –paix et bénédictions sur lui- comme l'avait fait le prophète –paix et bénédictions sur lui- Quel péché ont-ils commis ?... Abou Bakr a-t-il pris Fadak pour lui ?... Omar a-t-il pris Fadak pour lui ? Ou Othmane l'avait pris pour lui ? Alors pourquoi ils seront blâmés ?

Alors pourquoi doit-on semer dans les cœurs des gens de la haine pour Abou Bakr, Omar et Othmane ?!

Septièmement : si on considère que Fadak est l'héritage de Fatima-paix sur elle-... sa part est la moitié, si elle est décédée qui va l'hériter ? Ses enfants et son époux. Et qui sont les enfants de Fatima ?

Ils sont quatre : Al Hassan, Al Houssayn ? Zaynab, Om Kolthoum et son époux Ali, l'époux prend le quart puisqu'il y a une branche héritière, et le reste de l'héritage –l'héritage du Fatima- sera pour ses enfants : « **Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles.** »

- **Ali pendant son califat n'a pas donné Fadak aux fils du Fatima...**

Si Abou Bakr, Omar et Othmane étaient injuste envers la répartition du Fadak alors Ali aussi était injuste, puisque les quatre : Abou Bakr, Omar, Othmane et Ali n'ont pas donné Fadak aux héritiers !

Al Hassan -qu'Allah l'agrée- était successeur après Ali. A-t-il donné Fadak à son frère Al Houssayn ou à sa sœur Zaynab ? Non plus, et il n'a pas donné à Om Kolthoum -elle était décédée-...

Donc, pourquoi on blâme Abou Bakr, Omar et Othmane sans blâmer Ali –qu'Allah l'agrée- ?! Ou on blâme tous ou on ne blâme personne...

D'après Hibban ibnou Hilal, il a dit : Yazid ibnou Zouray'a nous a racontés en disant : Mohamed ibnou Isaac nous a racontés en disant : j'ai interrogé **Abou Jaafar Mohamed ibnou Ali** : quand il¹³⁵ était calife pour l'Iraq et la Perse, que fait-il pour la part de la parenté du prophète ?

Il a dit : il a fait comme Abou Bakr et Omar -qu'Allah les agrée tous deux-, j'ai dit : Comment ? Et pourquoi ? Mais vous avez accepté ? Il a dit : je te jure que sa famille a toujours obéit à ses ordres. Je dis : Alors qu'est ce qu'il lui a empêché de prendre sa part de l'héritage ? Il a dit : Je te jure qu'il ne voulait pas changer ce que Abou Bakr et Omar –qu'Allah les agrée-¹³⁶ ont établi

Huitièmement : il y a un autre dire concernant le sujet du Fadak qui dit que le prophète- paix et bénédictions sur lui- a donné Fadak à Fatima, comment a-t-il donné Fadak à Fatima ?

Comment ça ? Le prophète –paix et bénédictions sur lui- avait sept enfants : trois fils et quatre filles... les fils sont Abdoullah, Al Qassim

¹³⁵ Il veut dire Ali –qu'Allah l'agrée-

¹³⁶ Tarikh Al Madina (=l'histoire de la Médine) d'Ibnou Chiba (1/217)

et Ibrahim qui sont décédés tous petits en vie du prophète-paix et bénédictions sur lui-, et les quatre filles sont restées: la mineure était Fatima –qu’Allah l’agrée- puis Rouqayyah puis Om Kolthoum et puis Zaynab la majeure de ses filles. Ce sont les filles du prophète –paix et bénédictions sur lui-

Ils disent que le prophète-paix et bénédictions sur lui- a donné Fadak à Fatima sans rien donner au reste de ses filles, en fait Rouqayyah est décédée pendant la deuxième année de l’Hégire quand il est sorti de Badr, mais Om Kolthoum et Zaynab sont décédées après, Om Kolthoum est décédée pendant la neuvième année de l’Hégire et Zaynab est décédée dans la huitième année de l’Hégire... Khaybar était au début de la septième année de l’Hégire... Alors, le prophète –paix et bénédictions sur lui- avait trois filles vivantes Fatima, Zaynab et Om Kolthoum pendant la victoire du Khaybar... Alors est-il permis de dire que le prophète-paix et bénédictions sur lui- a donné à une de ses filles sans donner aux autres ?

De plus, quand Bechir ibnou Saad le père d’An-No’man ibnou Bechir est venu au prophète-paix et bénédictions sur lui- en disant : ô messager d’Allah ! Je veux donner à mon fils un champ et je veux que vous soyez témoin, en effet le prophète- paix et bénédictions sur lui- sait qu’il a d’autres fils, alors il répondait –paix et bénédictions sur lui- : ((tu as donné à tes autres fils ?)) c’est-à-dire qu’il a donné la même chose à tous ses fils ou seulement à cet enfant ? Il a répondu : Non, alors le prophète –paix et bénédictions sur lui- lui a dit : alors vas-t’en car je ne serai jamais un témoin pour une injustice »¹³⁷

Le prophète-paix et bénédictions sur lui- a dit aussi : « **Craignez Allah soyez justes (équitables) envers vos enfants** »¹³⁸ alors comment peut-il être injuste envers ses enfants !! Est-il logique de dire que celui qui n’accepte pas d’être un témoin pour une injustice, peut être lui-même injuste ? Paix et bénédictions d’Allah soient sur

¹³⁷ Sahih Al Boukhari (2650) et Sahih Mosslim (1623)

¹³⁸ Sahih Al Boukhari (2587)

lui..., donc le prophète- paix et bénédictions sur lui- n'a jamais donné Fadak à Fatima sans donner à ses autres filles.

Neuvièmement : si le prophète avait donné Fadak à Fatima alors elle venait demander quoi pendant le califat d'Abou Bakr ? Si elle avait déjà pris Fadak alors elle demandait quoi ? Car dans ce cas elle avait possédé Fadak dès la septième année de l'Hégire et le prophète est décédé quatre ans après lui avoir donné Fadak.

Dixièmement : ils disent : pourquoi Fatima- qu'Allah l'agrée- était elle fâchée alors ?... Fatima a utilisé comme évidence la généralité du verset coranique qui dit : « **Voici ce qu'Allah vous enjoint au sujet de vos enfants : au fils, une part équivalente à celle de deux filles.** »¹³⁹ Pour cette raison elle a venu demander sa part d'héritage- qu'Allah l'agrée- et quand Abou Bakr lui a dit : (On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône) elle est retournée et le sujet s'est fermé. Aïcha –qu'Allah l'agrée- qui narrait cette histoire et ce hadith dit : et elle était fâchée d'Abou Bakr parce qu'il ne lui a pas donné Fadak, mais le hadith ne contient aucun dire de Fatima à propos d'Abou Bakr, et c'est Aïcha qui a compris que Fatima était fâchée et qu'elle n'avait pas parlé avec Abou Bakr, peut être que Fatima n'a pas parlé avec Abou Bakr car elle était malade, et c'est plutôt Abou Bakr qui ne la contactait pas!

Elle n'était ni sa fille, ni une proche, elle est la fille du prophète et la femme d'Ali- qu'Allah l'agrée- donc quelle relation avait elle avec Abou Bakr ? Pour cela, il lui a rendu visite avant sa mort -qu'Allah l'agrée, et plutôt c'était connu que celle qui s'occupait de Fatima pendant sa maladie et celle qui lui avait réalisé l'ablution funéraire était Assma bint Oumayss la femme d'Abou Bakr As-Siddiq... Alors c'est Allah qui sait si Fatima était fâchée d'Abou Bakr ou non. Ceci était une déduction de Aïcha mais le hadith ne contenait aucun dire de Fatima qui montre qu'elle était fâchée... elle n'a rien dit et elle est rentrée chez elle après avoir entendu le hadith du messenger d'Allah – paix et bénédictions sur lui- qui dit : (On ne laisse pas d'héritage, ce qu'on a laissé est une aumône) et c'est logique qu'elle acceptait la parole prophétique puisqu'elle est la meilleure des femmes de l'univers.

¹³⁹ Le chapitre du An-Nissa' (les femmes) (4 ; 11)

Al Qortobi a dit dans le contexte de l'explication du hadith antérieur de Aïcha : ((puis Fatima n'avait pas rencontré Abou Bakr puisqu'elle était occupée par la preuve de la mort du messager d'Allah, et elle est restée chez elle alors le narrateur a utilisé le terme « abandon », alors que le messager d'Allah a dit : ((il n'est pas permis au musulman de s'écarter de son frère au-delà de trois nuits)¹⁴⁰ - et elle sait très bien le permis et l'interdit, et elle ne pourrait jamais désobéir au messager d'Allah.

Et An-Nawawi a dit : ((quant à ce qui était narré que Fatima s'est écarté d'Abou Bakr veut dire qu'elle ne l'a pas rencontré, et il ne s'agit pas d'abandon interdit qui consiste en quitter le salut et le refus lors de la rencontre, et en disant dans ce hadith (qu'elle ne lui a pas parlé) veut dire qu'elle ne l'a pas rencontré, ou qu'elle ne lui a rien demandé ou qu'elle n'était pas obligée de le rencontrer pour demander quelque chose, et il n'était jamais narré qu'elle a vu Abou Bakr sans le saluer ni lui parler)¹⁴¹

Et sans doute que susciter la controverse de ces sujets ne conduit pas à l'union islamique et plutôt elle cause la haine et la rancœur en plus d'être des paralogismes historiques qui n'ont rien à avoir avec la vérité.

¹⁴⁰ Rapporté par Al Boukhari d'après le hadith d'Abou Ayoub Al Anssari- qu'Allah l'agrée- dans (le livre du « Al Adab », le chapitre : l'émigration) Fat'h Al Bari 10/492, h, et Mosslim : (le livre : Al Birr was-sila, le chapitre : l'interdiction de l'abandon plus de trois nuits sans avoir une excuse légale) 4/1984-

¹⁴¹ L'explication du Sahih Mosslim 12/73

Deuxième chapitre

L'émir des croyants Omar ibnou Al Khattab – qu'Allah l'agrée-

- **Premier sujet : les narrations à propos des éloges d'Omar pour les gens de la maison prophétique et vice- versa**
- **Deuxième sujet : les narrations des gens de la maison prophétique- qu'Allah l'agrée- à propos des vertus d'Al Farouq Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée-**
- **Troisième sujet : les gens de la maison prophétique se nomme par le nom d'Omar- qu'Allah l'agrée-**
- **Quatrième sujet : Les alliances par mariage entre les gens de la maison prophétique et la famille d'Omar – qu'Allah les agrée tous-**

Deuxième chapitre

L'émir des croyants Omar ibnou Al Khattab –qu'Allah l'agrée-

Premier sujet

Les narrations à propos des éloges d'Omar pour les gens de la maison prophétique et vice-versa

Sans doute, la relation entre les gens de la maison prophétique - qu'Allah l'agrée- et Al Farouq Omar- qu'Allah l'agrée- était très profonde. Ceci se montre quand on lit les louanges réciproques entre les deux côtés, le mariage d'Omar avec Om Kolthoum la fille d'Ali, la nomination de plusieurs fils de la famille prophétique -qu'Allah les agrée- par le nom d'Omar, aussi ce qui était narré sur lui -qu'Allah l'agrée-, il était narré par Al-Boukhari : ((aux moments de sécheresse, Omar ibnou Al Khattab demande d'Allah de la pluie par le nom d'Al Abass ibnou Abdoulmottalib, en disant : Ô Allah, on avait demandé¹⁴² par le nom de ton prophète et Tu nous a donné de la pluie, et maintenant on te prie par le nom de l'oncle de ton prophète alors fais tomber de la pluie pour nous. Il dit : Alors la pluie tombe.¹⁴³ Et on note ici qu'Omar a invoqué par le nom de l'oncle du prophète pendant sa vie puisqu'ils invoquaient par le nom du prophète-paix et bénédictions sur lui- pendant sa vie.

Et dans « At-Tabaqat » d'Ibnou Saad qu'Omar –qu'Allah l'agrée- a dit à Al Abass ibnou Abdoulmottalib- qu'Allah l'agrée- : ((je te jure par Allah que ta conversion à l'islam était pour moi plus aimée que la

¹⁴² La demande était à travers les invocations du prophète-paix et bénédictions sur lui- dans sa vie, et après son décès la demande était par les invocations d'Al Abass -qu'Allah l'agrée- pour son lien de parenté avec le prophète –paix et bénédictions sur lui-

¹⁴³ Sahih Al Boukhari (1010) chapitre : la mention d'Al Abass ibnou Abdoulmottalib

conversion d'Al Khattab (le père d'Omar), car ta conversion était plus aimée par le messager d'Allah-paix et bénédictions sur lui- que celle d'Al Khattab))¹⁴⁴

Et parmi les louanges d'Omar –qu'Allah l'agrée- pour Ali- qu'Allah l'agrée- ce qui était narré dans « les vertus des compagnons » du imam Ahmed avec le numéro (1089), d'après Orwa ibnou Az-Zoubayr : ((qu'un homme a mal parlé d'Ali ibnou Abi Talib quand Omar était présent, alors Omar lui disait : « tu connais ce qui est dans cette tombe ? » c'est Mohamed fils d'Abdoullah fils d'Abdoulmottalib le messager d'Allah et Ali est le fils d'Abou Talib fils d'Abdoulmottalib¹⁴⁵ alors ne dis que du bien sur Ali, car si tu parles mal d'Ali certes que tu as gêné cet homme dans sa tombe (il veut dire le prophète))¹⁴⁶.

Et dans « Al Isstiaab » d'Ibnou Abdelbar, d'après Omar- qu'Allah l'agrée- il a dit : Ali est notre meilleur juge¹⁴⁷

De même, dans « Tarikh Dimachq= l'histoire du Damas » d'Ibnou Assaquir : ((qu'Omar ibnou Al Khattab quand il a établi les dons, il a ajouté Al Hassan et Al Houssayn -qu'Allah les agrée tous deux- à leur père Ali en leurs donnant des butins de Badr, pour leur lien de parenté avec le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- et il a donné à chacun d'eux cinq milles))¹⁴⁸

Ibnou Saad a narré ce hadith en détails avec une chaîne de transmission d'après Joubayr ibnou Alhouwayreth ibnou Naquid qu'Omar ibnou Al Khattab a consulté les musulmans pour faire des livres pour enregistrer les affaires, Ali ibnou Abi Talib a dit : tu divises chaque année tout l'argent que tu rassembles, et Othmane ibnou Affane a dit : je pense qu'il s'agit d'une grande somme d'argent, et si on ne note pas celui qui a pris et celui qui n'a pas

¹⁴⁴ « At-Tabaqat Al Kobra » (4/23), « Al Bidaya wa Nihaya= le début et la fin » (2/298)

¹⁴⁵ Il veut montrer le lien de parenté entre le prophète et Ali

¹⁴⁶ Il était authentifié par le reviseur des hadiths 'Wassiy Allah Abass'

¹⁴⁷ Al Isstiaab, numéro (1871)

¹⁴⁸ « Tarikh Dimachq= l'histoire du Damas » d'Ibnou Assaquir (14/179)

encore pris sa part on va se tromper, puis Al Walid ibnou Hicham ibnou Al Moughira lui a dit : Ô émir des croyants, tu as visité le Levant et tu as vu les rois qui ont établi des livres pour enregistrer leurs affaires, et qui ont désigné des soldats alors Omar a accepté l'opinion d'Al Walid et a appelé Ouqayl ibnou Abi Talib, Makhrama ibnou Nawfal et Joubayr ibnou Mata'am qui étaient des spécialistes de lignage du Qouraich en leur disant : enregistrez les noms des gens selon leurs statures, alors ils commençaient par la tribu de Banou Hachem puis Abou Bakr et son tribu, puis Omar et son tribu mais Omar quand il a vu le livre il disait : j'aime bien qu'il sera comme ça mais **commencez par la parenté du prophète** –paix et bénédictions sur lui- le plus proche puis le proche, et mettez Omar dans la place où Allah l'a mis. Il a dit : Mohamed ibnou Omar nous a informés, il a dit : Oussama ibnou Zayd ibnou Asslam nous a informés d'après son père d'après son grand-père il dit : j'ai vu Omar ibnou Al Khattab quand il a vu le livre dans le quel la tribu de Banou Taym était deuxième après celle de Banou Hachem et celle de Banou Ouday vient troisième, alors je l'ai entendu disant : mettez Omar dans sa place et commencez par le lien de parenté du prophète, alors ceux de la tribu de Banou Ouday sont venus à Omar en lui disant : tu es le calife du messenger d'Allah ou le calife d'Abou Bakr et ce dernier était calife du messenger d'Allah-paix et bénédictions sur lui- alors si tu gardes ta place dans le livre comme l'avait mis les gens, Omar a dit : O Banou Ouday ! Vous voulez en profiter, et prendre toutes mes bonnes œuvres ? Non, je vous jure par Allah, attendez votre tour, même si vous serez les derniers dans le livre- mes deux compagnons ont embrassé un chemin et si je change le chemin je serai parmi les égarés, je vous jure qu'on n'a pas atteint la place de la faveur dans ce monde d'ici-bas et on n'espère la récompense d'Allah dans l'au delà que par Mohamed (le messenger d'Allah)- paix et bénédictions sur lui, il est notre honneur et sa tribu est la plus noble des arabes¹⁴⁹

Et dans « Siyar A'alam An-Noubala' » d'Adh-Dhahabi : ((Omar-qu'Allah l'agrée- a dit à Al Houssayn : ((O mon fils, pourquoi tu ne nous rends pas visite ? Al Houssayn-qu'Allah l'agrée- dit : alors je l'ai visité un jour mais je le trouve occupé avec Mouawiya-qu'Allah l'agrée- et son fils Abdoullah à la porte (ils ne lui ont pas permis

¹⁴⁹ « At-Tabaqat Al Kobra » (3/295, 2960)

d'entrer) alors je suis revenu un autre jour et je trouve Omar occupé avec Mouawiya et Abdoullah fils d'Omar est à la porte sans lui permettre d'entrer alors j'ai quitté. Et quand il (Omar) m'a rencontré après : il m'a dit : O fils pourquoi tu ne nous visites pas ? Il dit (Al Houssayn) : je suis venu mais je vous ai trouvé occupé avec Mouawiya et votre fils Abdoullah à la porte alors j'ai quitté. Il m'a dit : tu as le droit d'entrer avant Abdoullah fils d'Omar, c'est grâce à Allah puis à vous que je deviens calife))¹⁵⁰

Alors notez vous- qu'Allah vous fasse sa miséricorde- le petit âge d'Al Houssayn- qu'Allah l'agrée- pendant le califat d'Omar et malgré cela il faisait très attention à lui, ceci ne présente t-il pas une évidence qu'Omar était intéressé d'eux et n'est il pas une preuve de son grand amour envers eux- qu'Allah les agrée tous ?

Aussi, parmi les éloges d'Omar pour le savant de cette nation Abdoullah ibnou Abass- qu'Allah l'agrée- ce qui était transmis par Al Boukhari d'après Ibnou Abass –qu'Allah l'agrée- : Omar m'avait rassemblé avec les grands compagnons qui ont participé à Badr, alors quelque uns d'eux lui ont dit : pourquoi vous rassemblez cet enfant avec nous ? Il disait alors : vous savez bien son lignage (il veut dire qu'il est de la maison prophétique)¹⁵¹

Abdoulbar a aussi narré d'après Omar –qu'Allah l'agrée- qu'il a dit à propos d'Ibnou Abass -qu'Allah l'agrée- : « Abdoullah ibnou Abass est le meilleur qui explique le Coran ». Et quand il le voit arriver il dit : il est venu ! Le plus jeune des adultes, qui cherche toujours de savoir plus, et qui possède un cœur sage »¹⁵²

De même, il était narré dans le « Mosstadrak » d'Al Hakem d'après Ali fils d'Al Houssayn : qu'Omar ibnou Al Khattab –qu'Allah l'agrée- a demandé la main d'Om Kolthoum la fille d'Ali –qu'Allah l'agrée. Alors Ali lui disait : je la prépare pour son cousin Abdoullah ibnou Jaafar alors Omar insista en disant : j'aime l'épouser ! Car je te jure que personne n'est plus intéressé que moi à l'épouser, alors Ali

¹⁵⁰ Tarikh Dimachq= l'histoire du Damas » (14/179)

¹⁵¹ Sahih Al Boukhari hadith numéro (4294) chapitre: la maison du prophète-paix et bénédictions sur lui- le jour de la victoire éclatante

¹⁵² Al Isstiaab d'ibnou Abdoulbar, biographie n° (1588), 3/935

accepta, alors Omar se dirigea vers les migrants en leur disant : félicitez-moi ! Ils disaient : pour quelle raison on vous félicite ô émir des croyants ? Alors Omar disait : j'ai demandé la main d'Om Kolthoum fille d'Ali et de Fatima fille du messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- et j'ai entendu le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- disant : **((tout lignage et lien de parenté seront rompus le jour de Résurrection sauf mon lignage et mon lien de parenté »**¹⁵³

Et dans « Siyar Aalam An-Noubala' » d'Adh-Dhahabi, d'après Mohamed ibnou Ali « fils d'Al Hanafilla » il a dit : ((Quand j'étais avec ma sœur Om Kolthoum, Omar –qu'Allah l'agrée- entra, alors il m'a pris dans ses bras et lui disait : donne lui des bonbons))¹⁵⁴

Alors médite-toi- qu'Allah te protège- si Omar -qu'Allah l'agrée- n'aimait pas Ali et ses fils il ne prend pas Mohamed fils d'Ali dans ses bras, et il ne demandait pas à Om Kolthoum qu'elle lui donne des bonbons.

Et voilà Ali qui s'adresse à Omar –qu'Allah l'agrée- après avoir demandé sa consultation concernant l'expédition de la terre des romains en disant : « si tu iras toi-même contre cet ennemi, et si tu seras vaincu les musulmans ne trouveront pas un refuge pour eux. Ils n'auront pas une référence à consulter après ton décès, alors envoie un homme guerrier pour eux avec des hommes habiles et des conseillers ; s'ils gagneront la guerre ce sera notre but, et si non tu restes un refuge pour les gens et une référence pour les musulmans.¹⁵⁵

Aussi il dit à Omar- qu'Allah l'agrée- : « sois un pôle, sois le centre des arabes, sans toi ils seront dans des guerres continuelles, et si tu quittes cette terre les arabes vont rompre les pactes, et dans ce cas tu seras occupé par ce que tu as laissé et non plus par ce que tu vas gagner, et les non arabes en te voyant dans cette situation ils diraient :

¹⁵³ Il était narré par « Al Hakem » sous le numéro (4684) (3/153), et il était authentifié-pour ses chaînes de transmission- par Al Albani dans sa « Série Authentique » avec le numéro (2036)

¹⁵⁴ « Siyar A'alam An-Noubala' » (4/115)

¹⁵⁵ « Nahj Al Balagha » discours n° (134) de la parole d'Ali- qu'Allah l'agrée- quand Omar lui a consulté concernant son sortie pour l'invasion de la terre des romains

c'est le chef des arabes, alors si on le tue on sera tranquille, et tu seras un but pour eux »¹⁵⁶

De même, Ali fait l'éloge d'Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée- après son décès en disant : « vraiment, il était bienfaiteur, il a réparé les inclinaisons (les fautes), il a résolu les problèmes, il a suivi la soumma du prophète, et il n'était pas affecté par les tentations (fitna) ! Il s'en va pur sans défauts, a atteint le bien sans que le mal l'atteint, il a obéi et a craint Allah, il s'en va en laissant les musulmans dans des voies compliquées dans lesquelles l'égaré ne peut pas se guider, et le guidé ne peut pas être sûr de sa guidance.¹⁵⁷

Ibnou Abi Al Hadid¹⁵⁸ dit dans son commentaire de ce texte dans son « explication du Nahj Al Balagha » : ((il était narré 'vraiment, il était bienfaiteur' : c'est-à-dire qu'il a fait de bonnes œuvres, et il veut dire par « il » Omar Ibnou Al Khattab, et j'ai trouvé la copie écrite par « Ar-Radhiy Abi Al Hassan »¹⁵⁹ qui a rassemblé « Nahj Al Balagha » et sous le mot « il » il a écrit le nom d'Omar, et celui qui m'a raconté ceci était 'Fakhar ibnou Ma'ad Almoussawi Al Awdi Ach-Chaer'¹⁶⁰

¹⁵⁶ « Nahj Al Balagha » page (202) discours (146) de la parole d'Ali- qu'Allah l'agrée- quand Omar lui a consulté concernant sa sortie pour combattre les perses

¹⁵⁷ « Nahj Al Balagha » page (222) de la parole d'Ali -qu'Allah l'agrée- en louant Omar ibnou Al Khattab -qu'Allah l'agrée-

¹⁵⁸ Ibnou Abi Alhadid : est Izzeddine Abdoulhamid ibnou Mohamed ibnou Al-Houssayne ibnou Abi Alhadid Al-Mada'ini, écrivain et poète qui a écrit l'explication la plus grande de « Nahj Al Balagha » et « Al Qasa'id As-Saba' Al olwiyat », il est né en (586H) et est décédé au Bagdad en (655H). Abass Al Qommi a parlé de son biographie et il l'a loué dans son livre « Alkouna wal Alqab » (1/192)

¹⁵⁹ Ar-Radhi Abou Al Hassan : est Mohamed ibnou Al Houssayn ibnou Moussa ibnou Ibrahim ibnou Moussa Alkadhem un savant et écrivain né en (359H) et décédé en (456H), Abass Al Qommi a parlé de lui dans son livre « Alkouna wal Alqab » en le louant et il a montré que Ar-Radhi a rassemblé « Nahj Al Balagha » et a répondu à ceux qui ont essayé de nier cette vérité

¹⁶⁰ « L'explication de Nahj Al Balagha » d'Ibnou Abi Alhadid (12/3)

De même, Ali ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée- a loué Omar- qu'Allah l'agrée- en disant : ((et a succédé un successeur qui était bien guidé, qui a bien établi la religion jusqu'à qu'elle est devenue solide¹⁶¹

Ibnou Abi Alhadid dit en expliquant cette phrase : ((ce successeur est Omar ibnou Al Khattab))¹⁶²

- **les éloges de l'imam Al Baquir :**

Ibnou Saad a narré d'après Bassam As-Sayrafi, il a dit : j'ai interrogé Abou Jaafar concernant Abou Bakr et Omar : ((je te jure par Allah que je les aime et je demande le pardon pour eux, et tous les membres de ma famille les aiment et demandent le pardon pour eux))¹⁶³

Parmi ses paroles aussi : ((les descendants de Fatima se mettent d'accord pour dire que du bien concernant Abou Bakr et Omar))¹⁶⁴

- **Les éloges de l'imam Abdoullah fils d'Al Hassan
Fils d'Al Hassan fils d'Ali –qu'Allah les agrée- :**

En effet, les califes bien guidés et les compagnons- qu'Allah les agrée- avaient une stature noble chez Abdoullah fils d'Al Hassan, tout comme le reste de la famille prophétique- qu'Allah l'agrée-

Aussi, ce qui était narré par Al Hafedh ibnou Assaquir d'après Abou Khaled Al Ahmar, il dit : j'ai interrogé Abdoullah ibnou Al Hassan concernant Abou Bakr et Omar alors il a dit : qu'Allah prie pour eux, et qu'Il ne prie plus pour ceux qui ne prient pas pour eux »¹⁶⁵¹⁶⁶

¹⁶¹ « Nahj Al Balagha » (4/108)

¹⁶² Même source (20/218)

¹⁶³ « At-Tabaqat » (5/321)

¹⁶⁴ « Siyar A'alam An-Noubala' » (4/406)

¹⁶⁵ « Tarikh Dimachq= l'histoire du Damas » (29/255-256)

¹⁶⁶ Il était indiqué dans le dire d'Allah –Exalté soit- : « **Et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux.** » (At-Tawbah (9 ; 103)) signifie invoque à Allah pour eux. Et en disant : paix et bénédictions sur lui : Oh Allah prie pour la famille d'Abi Awfa » Sahih Al Boukhari, livre : l'aumône, chapitre : la prière de l'imam et ses invocations pour celui qui donne une aumône (63), et d'après Djaber ibnou Abdoullah qu'une femme a dit au prophète- paix et bénédictions sur lui- : (prie pour mon époux).

Il a dit aussi : « Quand je me souviens d'eux, je prie pour eux, et je considère mes invocations pour eux une bonne œuvre qui me rapproche d'Allah-Exalté soit »¹⁶⁷

Dans ce contexte, d'après Hafs ibnou Amr le servant d'Abdoullah ibnou Hassan, il dit : Abdoullah ibnou Hassan a fait les ablutions mineures (woudou) et il a passé ses mains mouillées sur ses chaussettes. Il dit : je lui dis : tu a passé tes mains mouillées sur les chaussettes (sans laver les pieds) ? Il a répondu : oui, j'ai vu Omar ibnou Al Khattab -qu'Allah l'agrée- faisant ceci et certes qu'il est fiable dans la transmission de la charia¹⁶⁸

Aussi dans « Tarikh Dimachq » d'après Hafs ibnou Qayss qu'il a interrogé Abdoullah ibnou Hassan concernant la possibilité de passer les mains mouillées sur les chaussettes, il lui dit alors : « oui, c'est permis puisqu'il était fait par Omar ibnou Al Khattab. Hafs dit : je te demande si tu le fais ou non ? Abdoullah répondait : je te dis qu'Omar l'avait fait et c'est plus fiable, et puis tu me demandes mon opinion ? Sans doute, Omar était meilleur que moi. Il m'a dit : Ô Abou Mohamed ! Les gens disent : il s'agit d'une prudence 'taquilla' de votre part, alors il me disait quand on est entre le minbar et la tombe : « Ô mon Seigneur, ceci est ma parole en public et en secret, alors n'écoute pas ce qu'ils disent pendant mon absence ». Puis il dit : cet homme est celui qui prétend qu'Ali était forcé, et que le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- lui a ordonné de faire des choses mais il ne les a pas faites, et ceci est suffisant pour montrer qu'ils ont rabaissé Ali,

Alors il disait : qu'Allah prie pour toi et pour ton époux » rapporté par Abou Daoud dans le livre : la prosternation du Coran, chapitre : la prière sur quelqu'un autre que le prophète- paix et bénédictions sur lui- avec une chaîne de transmission authentique

Et il est clair dans ces textes que la prière veut dire les invocations comme veut dire aussi l'imam Abdoullah ibnou Al Hassan- qu'Allah lui fasse sa miséricorde-

¹⁶⁷ « Tarikh Dimachq= l'histoire du Damas » (29/255-256)

¹⁶⁸ « Tarikh Dimachq= l'histoire du Damas » (29/255-256)

donc il s'agit de diminuer la valeur d'Ali en disant qu'il a désobéi aux ordres du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui-¹⁶⁹
De même¹⁷⁰, d'après Salem ibnou Abi Al-Ja'ad, il a dit : « les habitants de Najran sont venus à Ali- qu'Allah l'agrée- et ils lui disent : Ô émir des croyants, votre livre est entre vos mains, votre intercession se fait par ta langue, Omar nous a fait sortir de notre terre alors rends-la nous, donc il disait : « que dites-vous ! Certes qu'Omar était un homme sage, alors je ne change rien de ce qu'il avait fait ».

D'après Hajaj, d'après celui qui a entendu Ach-Chaabi disant : quand Ali ibnou Abi Talib-qu'Allah l'agrée- est venu à Kufa : ((je ne suis pas ici pour changer aucune chose faite par Omar –qu'Allah l'agrée-))

Et d'après Abou Abdourrahman As-Soulami, il dit : « Ali ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée- était notre imam pendant la prière de la nuit pendant le mois du Ramadan. Il dit : il a passé par les mosquées des gens d'Alkoufa qui étaient entrain de réaliser la prière de la nuit alors il disait : « Qu'Allah fasse de la lumière dans votre tombe O Omar ibnou Al Khattab comme tu avais fait de la lumière dans nos mosquées »¹⁷¹

Médite avec moi – qu'Allah te fasse sa miséricorde- cette situation pleine d'amour et de loyauté envers Al Hassan et Al Houssayn :

Dans le « Jame'e » du Ma'mar ibnou Rached :
Abdourraq nous a racontés, d'après Ma'mar, d'après Az-Zohri, d'après Ibrahim fils d'Abdourrahmane ibnou Aouf, il dit : « quand ils ont présenté les trésors du Qissra pendant le califat d'Omar, Abdoullah ibnou Al Arqam Az-Zohri lui disait : laisse-les dans la maison du finance (bayt Al Mal) jusqu'à ce qu'ils soient divisés ? Omar disait : « ils ne seront jamais mis sous un toit mais plutôt on va les diviser pour les musulmans le plus tôt possible» et il a ordonné de

¹⁶⁹ « Tarikh Dimachq= l'histoire du Damas » (29/255-256)

¹⁷⁰ « Ach-Charia » d'Al Ajouri (4/1777) (4/1778) « les vertus des compagnons » d'Ad-Daraqatni (33) : « Al Amwal » d'Ibnou Zanjawih (1/277) :

¹⁷¹ « Ach-Charia » d'Al Ajouri (4/1781)

les mettre dans la mosquée, en mettant des gardiens pour la nuit, le lendemain il a ordonné de les dévoiler pour les voir, alors il a rencontré tout type de perles multicolores qui brillent et qui séduisent l'œil par sa brillance, il dit : Omar se met à pleurer, alors Abderrahman ibnou Aouf lui disait : « Pourquoi tu pleures ô émir des croyants ? » je jure par Allah qu'il s'agit d'un jour de remerciement d'Allah et de joie, alors Omar répliquât : « pas du tout, ceci n'était donné à une communauté sans que l'hostilité et la rancœur ne les règnent, puis il dit : on va diviser par le « Sa'a »¹⁷² ou sans mesurer ? » alors Ali disait : « sans mesurer » puis il appela Al Hassan fils d'Ali le premier en lui donnant sa part, puis Al Houssayn puis il donna aux gens, et il a écrit une liste pour ne pas se tromper, en donnant aux migrants chacun d'eux cinq milles dirham chaque année, et pour les auxiliaires quatre milles dirham, pour les femmes du prophète-paix et bénédictions sur lui- il a donné à chacune d'elles douze milles dirham, sauf Safiya et Jouwairiya qui ont eu chacune six milles dirham¹⁷³

Et voici un texte dans le quel Omar montre qu'Ali n'était pas en lieu de doute pour lui

D'après Ali ibnou Omar ibnou Ali ibnou Houssayn, d'après Jaafar ibnou Mohammed, d'après son père, d'après son grand-père, il dit : un jour quand Omar ibnou Al Khattab -qu'Allah l'agrée- était sur le minbar, Al Houssayn fils d'Ali lui disait : descends du minbar de mon père, Omar lui disait : par Allah, il est le minbar de ton père et non pas du mien. Alors Ali disait : je te jure par Allah que je ne lui disais pas de faire ceci » Omar répondait alors : « je te jure par Allah que je n'en doute pas »¹⁷⁴

Et voilà Ali qui se sent fier d'une burda que lui a offerte Omar, d'après Abou As-Safar, il dit : ils ont noté qu'Ali -paix sur lui- porte beaucoup une burda, alors ils lui ont dit : « Ô émir des croyants ! Pourquoi tu portes toujours cette burda ? », Il dit : il m'a offert mon cher compagnon et ami Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah

¹⁷² Unité de mesure égale à la quantité qu'on peut prendre dans la main quatre fois

¹⁷³ « Mossanaf » d'Ibnou Abderrazaq (11/99)

¹⁷⁴ « Les vertus des compagnons » d'Ad-Daraqatni (1/34)

l'agrée-, certes qu'Omar était bien guidé, Allah l'a guidé, il dit : puis il se met à pleurer »¹⁷⁵

- **Et Ali conseilla Omar !**

D'après Ali ibnou Badhima, d'après Ach-Chaabi, il dit : Ali a dit à Omar- qu'Allah les agrée tous deux- : « Ô émir des croyants, pour rejoindre tes deux compagnons¹⁷⁶, alors ne sois pas lié à cette vie d'ici-bas, ne manges pas jusqu'à la satisfaction, ne portes pas ni des vêtements ni des chaussures de luxe, et tu rejoindras tes deux compagnons »¹⁷⁷

Et voici une situation de loyauté par excellence !

D'après Ayoub As-Sakhtiyani, d'après Jaafar ibnou Mohamed, d'après son père, il dit : quand Omar- qu'Allah l'agrée- était blessé il a appelé les gens de Badr qui étaient entre le minbar et la tombe du prophète, Omar vous demande : je vous demande par Allah, ceci était avec une satisfaction de votre part ? Les gens se taisent, alors Ali disait : « bien sûr que non, si on peut on t'ajoutera vie de nos vies. »¹⁷⁸

Et voilà d'autres preuves pleines d'amour et d'affection :

D'après Abou Jaafar Mohamed ibnou Ali, il dit : celui qui nie les vertus d'Abou Bakr et Omar- qu'Allah les agrée tous deux- certes qu'il a nié la sounna du prophète.

D'après ibnou Abi Hazem, d'après son père, il dit : Ali fils d'Al Houssayn était interrogé à propos de la position d'Abou Bakr et Omar –paix sur eux deux- par rapport au messager d'Allah –paix et

¹⁷⁵ « Les vertus des compagnons » d'Ad-Daraqatni (1/36)

¹⁷⁶ Il veut dire le prophète-paix et bénédictions sur lui et Abou Bak- qu'Allah l'agrée-

¹⁷⁷ « Les vertus des compagnons » d'Ad-Daraqatni (1/37)

¹⁷⁸ « Les vertus des compagnons » d'Ad-Daraqatni (1/44)

bénédictions sur lui- ? Alors il disait : comme leurs positions aujourd'hui, ils sont ses compagnons.

Zayd fils d'Ali fils du Houssayn a dit : quant à moi, si j'étais à la place d'Abou Bakr je ferais comme lui concernant Fadak.

D'après Zayd fils d'Ali, il dit : il me dit : Ô Hachem, tu dois savoir que le fait de se renier d'Abou Bakr et Omar signifie se renier d'Ali, alors tu as le choix ou tu avances ou tu recules.

Mohamed fils d'Ali a dit : les descendants de Fatima- paix sur eux- se mettent d'accord pour dire que du bien concernant Abou Bakr et Omar¹⁷⁹

¹⁷⁹ « Les vertus des compagnons » d'Ad-Daraqatni (61) (73) (76) (83)

Deuxième sujet

Les narrations des gens de la maison prophétique- qu'Allah les agrée- à propos des bonnes qualités d'Al Farouq Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée-

- **Sa conversion à l'islam était un exaucement de l'invocation du messager d'Allah-paix et bénédictions sur lui-**

-La narration d'Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :

D'après Ibnou Abass que le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- a dit : « **O Allah fais triompher l'islam par Abou Jahl ibnou Hiacham, ou par Omar ibnou Al Khattab** » le lendemain après midi, Omar venait au messager d'Allah et se convertit à l'Islam¹⁸⁰

Et d'après Ibnou Abass, d'après le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- il a dit : «**O Allah fais triompher l'islam par Omar** »¹⁸¹

¹⁸⁰ Il était narré par l'imam Ahmad dans « les vertus » hadith (311), et At-Tirmidhi (5/618) hadith n° (3683) et il a dit : un hadith étranger, et At-Tabarani dans son « Al Kabir » (11/255) hadith n° (11657) avec une chaîne de transmission très faible comme l'a dit le réviseur de « les vertus » mais il était narré avec des témoins par d'autres voies de transmission.

¹⁸¹ Narré par Al Hakem dans son « Mosstadrak » (3/89) hadith n° (4484), et il a dit : sa chaîne de transmission est authentique mais il n'était pas rapporté par Al Boukhari et Mosslim, Adh-Dhahabi était d'accord avec lui dans ce point, et il était authentifié par Al Albani, pour l'ensemble de ses voies, dans sa « Série Authentique » (3225)

- **Le messager est invité à demander des conseils d'Abou Bakr et Omar :**

- Le récit d'Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :

D'après Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- il dit à propos du verset « **et consulte-les à propos des affaires** », il dit : ce sont Abou Bakr et Omar- qu'Allah les agrée tous deux-¹⁸²

- **Son accompagnement du prophète –paix et bénédictions sur lui :**

- Le récit d'Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :

D'après Abou Malika qu'il a entendu Ibnou Abass- disant : Omar était sur son lit et les gens étaient autour de lui, en priant et invoquant après sa mort, et un homme m'a surpris en touchant mon bras. Il était Ali alors il demanda pardon pour Omar et disait : il ne reste personne dont je voudrais rencontrer Allah avec ses œuvres comme toi, je jure par Allah que j'espère qu'Allah te rassemblera avec tes deux compagnons, car j'ai beaucoup entendu le prophète-paix et bénédictions sur lui- disant : **((Je suis allé avec Abou Bakr et Omar, je suis entré avec Abou Bakr et Omar, je suis sorti avec Abou Bakr et Omar))**¹⁸³

¹⁸² Narré par Al Hakem dans son livre « la connaissance des compagnons », chapitre : Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée- (3/74) hadith (4436) et il dit : authentique à condition d'Al Boukhari et Mosslim et ils ne l'ont pas rapporté, Ad-Dhahabi avait la même opinion aussi

¹⁸³ Narré par Al Boukhari dans « les vertus des compagnons » chapitre : les vertus d'Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée- n°(3685), et par Mosslim dans « les vertus des compagnons » chapitre : les vertus d'Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée- n° (14- 2389)

- **Parmi les opinions d'Omar qui viennent d'accord avec le Coran :**

- La narration d'Abdoullah Ibnou Abass- qu'Allah les agréé tous deux- :

D'après Ibnou Abass, d'après Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah les agréé- qu'il a dit : « Quand Abdoullah ibnou Oubay ibnou Saloul est décédé, ils ont appelé le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- pour la prière funéraire, et quand le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- se préparait pour prier sur lui, je cours vers lui en disant : Ô messenger d'Allah, tu vas prier sur ibnou Oubay ? Celui qui a dit un jour tel et tel ? En répétant la phrase, alors le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- souriait, et disait : laisse-moi prier ô Omar, et quand j'ai insisté, il me disait : j'avais le choix alors je choisissais, si je savais qu'en demandant le pardon pour lui plus que soixante dix fois Allah va lui pardonner je ferai, il dit : puis il (le prophète) pria pour lui et s'en va. Il resta un peu de temps puis se sont révélés les deux versets du chapitre « Bara'a= At-Tawbah » **« Et ne fais jamais la prière sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne tiens pas debout auprès de sa tombe, parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son messenger, et ils sont morts tout en étant pervers »**¹⁸⁴ après j'étais étonné pour mon attitude envers le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- ce jour-là et certes Allah et son messenger sachent plus que moi¹⁸⁵

Et d'après Ibnou Abass qu'Abdoullah ibnou Oubay disait à son fils : Ô mon fils, demande du messenger d'Allah qu'il te donne de ses vêtements pour qu'elles soient mon linceul et demande qu'il prie pour moi alors il a dit : Abdoullah : Ô messenger d'Allah, tu connais bien Abdoullah, il m'a ordonné que je te demande ton vêtement pour qu'il

¹⁸⁴ Le chapitre du « At-Tawbah= le repentir » (9 ; 80-84)

¹⁸⁵ Narré par Al-Boukhari dans « la prière funéraire », chapitre : ce qui est détestable concernant la prière sur les hypocrites, hadith (1366) et dans « l'exégèse » du chapitre du « At-Tawbah » le hadith (4671, 4672)

soit son linceul et que tu pries pour lui alors le prophète lui donna un vêtement et quand il se tient debout pour prier pour lui, Omar lui disait : Ô messager d'Allah, tu sais bien qu'il est hypocrite, comment tu lui demande le pardon, et Allah t'as dit de ne pas prier pour eux. Le messager dit : où ça ? Alors Omar répondait : dans « **Que tu demandes pardon pour eux, ou tu ne le demandes pas- et si tu demandes pardon pour eux soixante dix fois- Allah ne leur pardonnera point. Et ce parce qu'ils n'ont pas cru en Allah et en Son messager et Allah ne guide pas les gens pervers** »¹⁸⁶ alors le messager-paix et bénédictions sur lui- disait : « Alors je vais demander le pardon plus que soixante dix fois » dans ce moment était la révélation du verset : « **Et ne fais jamais la prière sur l'un d'entre eux qui meurt, et ne tiens pas debout auprès de sa tombe** »¹⁸⁷ puis « **C'est égal, pour eux, que tu implores le pardon pour eux ou que tu ne le fasses pas : Allah ne leur pardonnera jamais, car Allah ne guide pas les gens pervers** »¹⁸⁸

Il dit : un jour un homme venait chez le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- et il resta longtemps, alors le prophète sortait trois fois pour que cet homme lui suive mais en vain. A ce moment Omar est entré et il nota que le prophète n'était pas à l'aise à cause de cet homme qui est resté longtemps, alors Omar disait : je pense que tu es resté longtemps et que tu as dérangé le prophète- paix et bénédictions sur lui- alors l'homme s'en va, le prophète –paix et bénédictions sur lui a dit : je suis sorti trois fois pour qu'il me suive mais en vain. Omar lui a répondu : Ô messager d'Allah, pourquoi tu ne mets pas un homme à la porte pour organiser les visites car tes femmes ne sont pas comme les autres et il sera mieux pour elles. Alors Allah révéla : « **Ô vous qui croyez ! N'entrez pas dans les demeures du prophète, à moins qu'invitation ne vous soit faite à un repas,**

¹⁸⁶ Le chapitre du « At-Tawbah= le repentir) (9 ; 80)

¹⁸⁷ Le chapitre du « At-Tawbah= le repentir) (9 ; 84)

¹⁸⁸ Le chapitre du « Al-Mounafiqoun= les hypocrites » (63 ; 6)

sans être là à attendre sa cuisson. »¹⁸⁹ Alors le messager d'Allah appela Omar pour l'informer à propos de sujet.

Aussi il dit : le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui– demanda l'opinion d'Abou Bakr et d'Omar quant aux prisonniers de la guerre, quant à Abou Bakr il disait : Ô messager d'Allah, tu peux demander une rançon de leurs familles. Et quant à Omar ibnou Al Khattab il disait : tu dois les tuer, alors le prophète leur a répondu : si vous étiez d'accord j'aurais fait ce que vous me dites et il prenait la décision d'Abou Bakr alors Allah lui révéla : « **Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir prévalu [mis les mécréants hors du combat] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage.** »¹⁹⁰ Il dit : puis les versets sont révélés : « **Nous avons certes créé l'homme d'un extrait d'argile (12) puis Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide(13)...** »¹⁹¹ Jusqu'à fin des versets, alors Omar répliqua en écoutant ces versets : «Gloire à Allah le Meilleur des créateurs » alors Allah fait descendre « **Gloire à Allah le Meilleur des créateurs !** »¹⁹²¹⁹³

Et d'après Abdoullah ibnou Abass, il dit : Omar ibnou Al Khattab m'avait raconté en disant : le jour de Badr, en voyant le nombre des mécréants qui étaient mille hommes contre ses compagnons qui étaient au nombre de trois cents dix-neuf hommes, le messager

¹⁸⁹ Le chapitre du « Al-Ahzab= les coalisés » (33 ; 53)

¹⁹⁰ Le chapitre du « Al-Anfal= le butin » (8 ; 67)

¹⁹¹ Le chapitre du « Al-Mo'minoun= les croyants » (23 ; 12-13-14)

¹⁹² Le chapitre du « Al-Mo'minoun= les croyants » (23 ; 14)

¹⁹³ Narré par At-Tabarani dans son « Al-Kabir » (11/438) hadith (12244), et dans « Al Awssat » (6/16) hadith (5662), il a mentionné Al-Haythami dans « Al Majma' » (9, 67-68) en disant : était narré par At-Tabarani dans « Al Kabir » et dans « Al Awssat », et il dit : « si vous étiez d'accord j'aurais fait ce que vous me dites », en mentionnant 'Abou Oubayda ibnou Al-Foudhayl ibnou lyadh' qui était faible et quand aux restes ils sont tous fiables. Il était narré aussi par At-Tirmidhi brièvement dans « l'explication » le hadith (3097) en disant : il est bien authentique et il était authentifié par Al-Albani. Et le hadith à ses évidences d'authenticité.

d'Allah –paix et bénédictions sur lui- se dirigea vers la Quibla, tendit ses mains vers le ciel et se mit à invoquer son Seigneur : **«Ô mon Dieu, je t'implore de me réaliser Ta promesse. Ô mon Dieu, je t'implore de m'accorder ce que Tu m'as promis. Ô mon Dieu, si Tu fais périr ces troupes de musulmans, Tu ne seras plus adoré sur terre »**

Il ne cessa d'invoquer ainsi le Seigneur, les mains tendues vers le ciel, orienté, vers la quibla jusqu'à ce que son manteau tomba de ses épaules. Abou Bakr alla vers lui, prit le manteau et le lui remit sur les meules en le maintenant dessus de denier puis il lui dit : Ô prophète d'Allah, ça suffit, certes qu'Allah-Exalté soit- te réalisera Sa promesse. Alors Allah fait descendre Sa parole **« Et rappelez- vous le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt : « Je vais vous aider d'un millier d'AnGES déferlant les uns à la suite des autres. »**¹⁹⁴ Alors Allah lui aida par les anges.

Abou Zoumil a dit : Ibnou Abass m'a raconté en disant : quand ils étaient en plein combat, un homme des musulmans était entrain de suivre un mécréant, soudain il a entendu un coup de cravache avec une voix qui dit : « avances¹⁹⁵ Hayzoum »¹⁹⁶, et il a vu le mécréant tombant mort par terre avec le nez coupé¹⁹⁷ et un visage divisé par deux comme s'il était frappé par une cravache donc il se dirigea vers le messager d'Allah en lui contant ce qu'il a vu alors le messager répliqua : **« tu as raison, ce sont les anges du troisième ciel »** et ils ont tué ce jour-là soixante-dix hommes et ont eu soixante-dix prisonniers.

Abou Zoumil a dit : Ibnou Abass a dit : et quand ils ont capturé les prisonniers de guerre le messager d'Allah a dit à Abou Bakr et Omar : ((que doit-on faire avec ces prisonniers?)). Alors Abou Bakr lui

¹⁹⁴ Le chapitre du « Al-Anfal= le butin » (8 ; 9)

¹⁹⁵ Un mot qui s'utilise pour le cheval pour qu'il avance. L'explication d'An-Nawawi page 1134

¹⁹⁶ Hayzoum : c'est le cheval de l'ange. L'explication d'An-Nawawi page 1134

¹⁹⁷ L'explication d'An-Nawawi page 1135

répondit : Ô prophète d'Allah, ils sont nos cousins et nos familiers, je vois qu'on doit prendre une rançon qu'on utilise pour être plus fort que les mécréants et peut-être qu'Allah les guide à l'Islam, puis le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- se dirigea vers Omar en lui disant : **((que penses-tu ô Omar ibnou Al Khattab ?))** alors j'ai dit : Ô messenger d'Allah, je ne suis pas d'accord avec Abou Bakr mais plutôt je vois qu'on doit les tuer tous ; Ali tua Ouqayl et moi je tue un tel-un parenté d'Omar- car ils sont les chefs de la mécréance. Mais le messenger d'Allah-paix et bénédictions sur lui- a préféré ce qu'a dit Abou Bakr et non pas ce que j'ai dit. Le lendemain j'ai trouvé le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- et Abou Bakr entrain de pleurer, j'ai dit : Ô messenger d'Allah, dites-moi la raison pour la quelle vous êtes entrain de pleurer alors je pleure avec vous », le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- répondit : **je pleure pour le fait de prendre la rançon, alors que la torture m'a été présentée plus proche que cet arbre** « un arbre qui était proche du prophète –paix et bénédictions sur lui » et Allah-Exalté soit- révéla : **« Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir prévalu [mis les mécréants hors du combat] sur la terre. »**¹⁹⁸ Jusqu'à **« Mangez donc de ce qui vous est échu en butin, tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah,... »**¹⁹⁹ Alors le butin était licite pour eux)²⁰⁰

- **La sagesse sort de la bouche d'Omar :**
- **Le récit d'Ali -qu'Allah l'agrée-**

D'après Ali- qu'Allah l'agrée- il a dit : ((quand on parle des pieux certes qu'Omar est parmi eux, on était –les compagnons de Mohamed-

¹⁹⁸ Le chapitre du Al-Anfal (le butin) (8 ; 67)

¹⁹⁹ Le chapitre du Al-Anfal (le butin) (8 ; 69)

²⁰⁰ Narré par l'imam Mosslim dans son livre « Al-Jihad was-Sayr » chapitre : « la présence des anges pendant l'expédition du Bar » hadith n° (1763)

paix et bénédictions sur lui- on était tous d'accord que la sagesse sort de la bouche d'Omar))²⁰¹

- **Omar le meilleur de cette nation après le prophète – paix sur lui- et Abou Bakr As-Siddiq :**
- **Le récit d'Abou Jouhayfa d'après Ali –qu'Allah l'agrée-**

D'après Abou Jouhayfa, il a dit : j'ai entendu Ali disant : ((voulez-vous que je vous informe qui est le meilleur de cette nation après le prophète ? alors ils disaient : oui, il disait : c'est Abou Bakr, puis il disait : voulez-vous que je vous informe qui est le meilleur de cette nation après Abou Bakr ? ils disaient : oui, alors il disait : c'est Omar, puis il dit : voulez-vous que je vous informe qui est le meilleur de cette nation après Omar ? ils disaient : oui, alors il se tait))²⁰²

- **Abou Bakr et Omar les maîtres des hommes au paradis :**
- **Le récit d'Ali- qu'Allah l'agrée- :**

D'après Ali, d'après le prophète –paix et bénédictions sur lui- il dit : ((**Abou Bakr et Omar sont les deux maîtres des hommes de tous**

²⁰¹ Narré par At-Tabarani dans « Al Awssat » (5/359) hadith n° (5549) et avec la même narration par Abou Naiim dans « Al-Hilya » (4/152), Al-Haythami dit dans « Almajmaa » (9/67) narré par At-Tabarani dans « Al-Awssat » et sa chaîne de transmission est bonne. En outre, la dernière partie du hadith était narrée par : Ibnou Abi Chayba dans son « Mossanaf » (6/354) hadith n° (31974), et Abdour-Razzaq dans son « Mossanaf » (11/222) hadith n° (20380) et l'imam Ahmad dans son « Mossnad » (1/106) hadith n° (834) en ajoutant au début, et Al Arna'out disait : sa chaîne de transmission est forte, et dans « Al-Fadhaail= les vertus » (310) et il était authentifié par Wassiy-Allah Abass.

²⁰² Narré par l'imam Ahmad dans « les vertus des compagnons » (1/95) hadith n° (44,45) et il était authentifié par Wassiy-Allah Abass, et dans le « Mossnad » n° (871). Sa chaîne de transmission est bonne et il était narré par plusieurs routes d'après Ali -qu'Allah l'agrée-

les habitants du paradis, les premiers et les derniers, sauf les prophètes et les envoyés, Ô Ali ne les informe pas !))²⁰³

- **Il accepte les conseils de ses compagnons :**
 - **Le récit d'Ibnou Abass –qu'Allah les agrée tous deux- :**

D'après Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- il a dit :
((Ouyayna ibnou Hissn ibnou Houdhayfa est venu chez son neveu Alhorr ibnou Qayss qui était parmi les gens proches à Omar puisque les assemblées de ce dernier était dominées par les récitants du Coran- jeunes et adultes- qui étaient les gens de la consultation pour Omar. Alors Ouyayna disait à son neveu : ô mon neveu ! Peux-tu demander la permission pour que je puisse entrer chez cet émir ? Alhorr lui disait : d'accord, je vais demander la permission pour toi pour que tu puisses entrer. Ibnou Abass dit : quand Alhorr demanda la permission pour son oncle, Omar lui a permis d'entrer. Quand il est entré (Ouyayna) il disait : Ô Omar ibnou Al Khattab ! Je jure par Allah que tu ne nous donnes pas beaucoup de dons, et tu n'es pas juste entre nous, alors Omar se met en colère et il était à point de le tuer alors Alhorr lui disait : Ô émir des croyants ! Allah a dit a son messenger- paix et bénédictions sur lui- : **« Accepte ce qu'on t'offre de raisonnable, commande ce qui est convenable et éloigne-toi des ignorants. »**²⁰⁴ et cet homme est parmi les ignorants alors Omar en écoutant le verset se calma directement car il était très attaché au Livre d'Allah²⁰⁵

²⁰³ Narré par At-Tirmidhi dans « les vertus », chapitre : « les vertus d'Abou Bakr et Omar- qu'Allah les agrée tous deux- » n° (3666), aussi il était narré par Ibnou Majah dans « L'introduction » n° (95), par l'imam Ahmad dans « les vertus des compagnons » n° (202, 141), par Abdoullah ibnou Ahmad dans « Zawa'id Almosnad » (1/80), par Abou Yaala dans son « Mossnad » n° (533) et il était authentifié par Al-Albani et Al-Arna'out.

²⁰⁴ Le chapitre du « Al-Aaraf » (7 ; 199)

²⁰⁵ Narré par Al-Boukhari dans « le livre d'exégèses » chapitre d'Al-Aaraf le hadith n° (4642), et dans le livre « Al-litissam », chapitre « Al-Iqtidaa bisonan rasoul Allah =

Et d'après Oubaydoullah ibnou Abdoullah qu'Ibnou Abass l'a informé : ((qu'Abdourrahman ibnou Aouf a rentré chez lui quand il était à 'Mina' pendant le dernier pèlerinage d'Omar, quand il (Omar) m'a rencontré il me dit Abdourrahman : je dis : Ô émir des croyants, le pèlerinage de cette année rassemble tous les types les gens alors je vois que tu attends jusqu'à ce qu'on soit à la Médine, puisqu'elle était le foyer de la migration, de l'Islam et de protection, et là-bas tu rencontre les savants de la jurisprudence et les nobles et les sages, alors Omar disait : Alors je prends parole dans le premier lieu que je rencontre dans la Médine »²⁰⁶

- **Le respect d'Ibnou Abass envers Omar et son effort pour profiter de son savoir :**
 - **Le récit d'Abdoullah Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :**

D'après Oubayd ibnou Hounayn, il a dit : j'ai entendu Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- disant : j'ai voulu demander à Omar les noms de deux femmes qui ont soutenu l'une l'autre contre le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- alors j'ai resté un an sans trouver la bonne occasion de lui demander, jusqu'à qu'on est sorti ensemble au pèlerinage, et quand on était à Dhahran Omar s'en va pour faire sa toilette en disant : donne-moi de l'eau pour que je fais l'ablution mineure, alors je lui ai fait couler de l'eau, et j'ai trouvé qu'il s'agit d'une bonne occasion pour lui poser ma question, alors j'ai dit : Ô émir des croyants ! Qui étaient les deux femmes qui ont

suivre les sounans du messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui » le hadith (7286)

²⁰⁶ Narré par Al-Boukhari dans son livre « Les vertus des ansars (auxiliaires), chapitre : « l'arrivé du prophète –paix et bénédictions sur lui- et ses compagnons à la Médine » (3928).

soutenu l'une l'autre contre le prophète? Ibnou Abass disait : alors il me disait directement : « elles étaient Aïcha et Hafsa »²⁰⁷

- **Son énorme crainte d'Allah –Exalté soit- :**
- **Le récit d'Abdoullah Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :**

D'après Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- a dit : Omar m'a dit maintenant : ((si j'avais tout le bien de ce monde je le donne pour me protéger de la peur du Jour de Résurrection, Ibnou Abass disait alors : tu as accompagné le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- et il est décédé satisfait de toi, puis tu as accompagné Abou Bakr jusqu'à ce qu'il soit décédé satisfait de toi, et tu étais calife juste pour les musulmans, alors Omar disait : répète-moi tes mots))²⁰⁸

- **La grandeur de la position d'Omar- qu'Allah l'agrée- :**
- **Le récit d'Ali- qu'Allah l'agrée- :**

D'après Qayss Al-Kharifi, il dit : j'ai entendu Ali disant : ((le messager d'Allah- paix et bénédictions sur lui- était le premier, puis Abou Bakr, puis le troisième était Omar, puis on était subi par des tentations, et Allah pardonne celui qui le veut))²⁰⁹

²⁰⁷ Narré par Al-Boukhari dans « l'exégèse », chapitre « si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi » le hadith n° (4915)

²⁰⁸ Narré par l'imam Ahmad dans « les vertus des compagnons » hadith n° (584), il était authentifié par Wassiy-Allah Abass, narré aussi par Al Hakem dans son « Mosstadrak » (3/98) hadith n° (4515), par Ibnou Saad dans « At-Tabaqat » (3/354), il était mentionné par Al-Haythami dans « Almajmaa » (9/76) détaillé, et il dit : narré par Abou Yaala, et ses hommes sont ceux de l'authentique.

²⁰⁹ Narré par l'imam Ahmad dans son « Mossnad »- Mossnad Ali ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée- hadith n° (1258, 1020, 895) et dans « les vertus des compagnons » Mossnad Ali ibnou Abi Talib- qu'Allah l'agrée- n° (244, 242, 241), Al-Boukhari dans « Al-Kabir » (7/173), Al Hakem dans son « Mosstadrak » (3/71) hadith n° (4426) en disant : sa chaîne est authentique mais ils ne l'ont pas rapporté, Adh-Dhahabi était d'accord avec lui, et par Attabarani dans « Al Awssat » (2/177) hadith n° (1639) et il était mentionné par Al-Haythami dans « Majmaa Az-Zawaaid » (9/54) en disant :

- **Les éloges d'Ali pour Omar- qu'Allah l'agrée- :**
- **Le récit d'Ali –qu'Allah l'agrée- :**

D'après Ali- qu'Allah l'agrée- qu'il a dit le jour de l'événement du Al Jamal : ((certes que le messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- ne nous a pas laissé un pacte qui organise le califat, mais plutôt il s'agit de nos opinions puis il était Abou Bakr successeur, qu'Allah fasse miséricorde d'Abou Bakr, il a bien guidé et il était bien guidé, puis a succédé Omar, qu'Allah fasse miséricorde d'Omar, alors il a bien guidé et il était bien guidé jusqu'à ce que la religion soit bien établie))²¹⁰

Et d'après Ibnou Al Hanafīya, il dit : j'ai dit à mon père : qui est le meilleur des gens après le prophète –paix et bénédictions sur lui- alors il me disait : Abou Bakr. J'ai dit : et puis qui ? Il m'a dit : puis Omar. Il dit : j'ai dit : et puis c'est toi ? Il m'a répondu : ton père est un homme des musulmans²¹¹

- **Le récit d'Al Abass- qu'Allah l'agrée- :**

D'après Al Abass, il dit : ((Omar était un homme pieux, il était mon voisin, il passait la nuit priant et le jour en jeûnant et en servant les

narré par Ahmad et il dit : 'puis on était subi par des tentations' il d'agit d'une modestie de sa part, narré par At-Tabarani dans « Al Awssat » et les hommes d'Ahmad sont fiables. Et il était authentifié par Al Arna'out dans son « Mossnad » (895).

²¹⁰ Narré par l'imam Ahmad dans « Al Mossnad » hadith n° (921), dans « les vertus » n° (477), et Al Hakem (3/112) hadith n° (4558) et Ibnou Abi Assem dans « la sounna » hadith n° (1218) et sa chaîne de transmission était authentifiée par Wassiy-Allah Abass.

²¹¹ Rapporté par Al-Boukhari dans « l'authentique » hadith n° (3671) d'après Mohamed ibnou Al Hanafīya d'après Ali, par l'imam Ahmad dans son « Mossnad » d'après Abou Jouhayfa dans plusieurs reprises comme (833, 836, 837) entre autres, et dans les vertus hadith n° (44, 41,40) (1/39) et par At-Tabarani dans « Al Kabir » (1/64) d'après Abou Moussa d'après Ali (1/65) d'après Amrou ibnou Harith d'après Ali, et par Abou Naiim dans « Akhbar Assbahane » (1/182), et par Ibnou Abdoulbarr dans « Al-Isstiaab » (2/252) avec sa chaîne de transmission d'après An-Nazzal ibnou sabra d'après Ali, entre beaucoup d'autres.

gens selon leurs nécessités, il dit : j'ai demandé à Allah qu'il me fasse voir Omar dans mon rêve alors je l'ai vu le début de l'an, en venant du marché timide alors je lui ai demandé : qu'as-tu trouvé ? il dit : il m'a dit : ma trône était à point de se détruire mais j'avais trouvé un Seigneur Miséricordieux)²¹²

- **Le récit d'Almassour ibnou Makhrama d'après ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- :**

Quand Omar a été poignardé il sentait de la douleur, alors Ibnou Abass lui a dit- pour lui apaiser- Ô émir des croyants, pas de soucis même si tu vas nous quitter, tu as accompagné le messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- et tu étais un bon compagnon, et quand il est décédé il était satisfait de toi, puis tu as accompagné Abou Bakr et tu étais aussi un bon compagnon pour lui et il est décédé satisfait de toi, puis tu étais un bon compagnon pour le reste des compagnons du prophète et si tu décéderais, ils seront satisfaits de toi. Alors Omar répliqua : Quant à l'accompagnement du messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- et sa satisfaction de moi sont une grâce et une faveur d'Allah, et quant à l'accompagnement d'Abou Bakr et sa satisfaction sont aussi une grâce d'Allah, et quant à mon inquiétude maintenant car je suis inquiet pour toi et pour tes compagnons ²¹³ et je te jure par Allah si j'avais tout ce qui est sur terre d'or je le donnerais pour me sauver de la torture d'Allah-Exalté soit- avant de le rencontrer²¹⁴²¹⁵

²¹² Narré par l'imam Ahmad dans « les vertus des compagnons » (2/1166) hadith n° (1762), et par Ibnou Saad dans « At-Tabaqat » (3/375), et sa chaîne de transmission est bonne comme l'avait dit Wassiy-Allah Abass.

²¹³ Il veut dire qu'il est inquiet à propos de son successeur et l'état des musulmans après sa mort. Ou qu'il pense à lui-même s'il avait fait de bonnes œuvres lors de son califat et ceci montre sa modestie envers son Seigneur. « Fat'h Al-Bari » (2/1671)

²¹⁴ Avant de rencontrer la torture. Et il a dit ceci à cause de sa crainte d'Allah et à cause de la peur d'être défectueux envers son peuple, ou pour qu'il soit loin de leurs louanges. Al Fat'h (2/1671)

D'après Ibnou Abass- qu'Allah les agrée tous deux- il dit : « j'ai rendu visite à Omar quand il était blessé, et je lui disais : sois content Ô émir des croyants car tu seras des gens du paradis, tu t'es converti à l'Islam quand les gens étaient mécréants, et tu as combattu avec le messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- que les autres ne font rien et l'ont trahi , et le messenger- paix et bénédictions sur lui-était satisfait de toi lors de son décès, et l'accord entre les musulmans a régné ton califat, et tu décéderas martyr. Il me disait : répète-moi ce que tu as dit. Alors je l'ai répété. Il me disait : je te jure par Allah l'Unique si j'avais tout le bien de ce monde je le donne pour me protéger de la peur du Jour de Résurrection²¹⁶

²¹⁵ Narré par Al-Boukhari dans « les vertus des compagnons », chapitre « les vertus d'Omar ibnou Al Khattab » n° (3692)

²¹⁶ Narré par Ibnou Hibbane dans son « Sahih= Authentique », livre : « les vertus », le hadith (6891), authentifié par Al Arna'out, et Abou Yaala dans « Mossnad ibnou Abass » (2731), et il était authentifié par Houssayn Salim Assad et Al Hakem dans « Almosstadrak » livre : « la connaissance des compagnons », chapitre : « les vertus d'Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée » (3/98) hadith n° (4515), sans dire rien à son propos. Et les expressions sont d'Al Hakem

Troisième sujet

Les gens de la maison prophétique se nomment par le nom d'Omar- qu'Allah l'agrée-

Parmi ceux qui appartiennent à la maison prophétique qui ont le nom d'Omar :

- **Omar Al-Atraf fils d'Ali ibnou Abi Taleb :**

Sa mère est Om Habib As-Sahba At-Taghlabiya qui était parmi les femmes prisonnières lors de la guerre d'Ar-Ridda ²¹⁷

- **Omar fils d'AlHassan fils d'Ali ibnou Abi Taleb :**

Sa mère était « Om walad » il est décédé martyr avec son oncle Al Houssayn à Karbala et voir « Omdat At-Talib »²¹⁸. Al Yaaqoubi a dit dans son « Histoire » : ((Al Hassan avait huit fils qui sont : Al Hassan, Zayd,... Omar, Al-Qassim, Abou Bakr, Abdourrahman, avec des mères différentes et Talha et Abdoullah...))

²¹⁷ Ceci était mentionné dans plusieurs sources comme : « Sir As-Silsila Al Alawiya » page 123 concernant le lignage d'Omar Al Atraf. « Montaha Al Amal » 1/261, il dit : « Omar et Rouqayah la majeure les deux jumeaux ». « Bihar Al Anwar » 42/120. « Al Irchad », chapitre : les fils de l'émir des croyants- paix sur lui » 1/354 Edition « Dar Almoufid ». Al Baladhiri a dit dans « Anssab Al Achraf » concernant le fils d'Ali ibnou Abi Taleb ((Omar ibnou Al Khattab a nommé le fils d'Ali par son nom en lui donnant un servent qui s'appelait Mouriq » (Anssab Al Achraf 2/12 il était révisé et commenté par chaykh Mohamed Al Baquir Almahmoudi. Édition : 'l'institution d'Al Aalami pour les éditions', en Beyrouth 1394H/ 1974AD)

²¹⁸ (Page 116, page 64 Édition : l'institution d'Ansariyan, page 107 et l'édition du « Jol Al Maarif »

- **Omar fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Taleb :**

At-Tosstori a dit : ((Abou Hanifa Ad-Daynouri et Ibnou Aatham Alkoufi ont indiqué un fils pour Al Houssayn- paix sur lui- qui s'appelait **Omar**, quant au premier il a dit (après avoir mentionné l'évènement d'At-Taf et après avoir compté les meurtres) : ((il ne reste de la maison prophétique que ses deux fils Ali le mineur qui était jeune et **Omar** qui avait quatre ans, et Yazid a dit un jour à Omar fils d'Al Houssayn : Peux-tu combattre mon fils-là ? il veut dire par son fils Khaled qui avait le même âge qu'Omar. Alors Omar lui répondait : plutôt donne-nous chacun une épée et on va voir qui sait mieux que l'autre. Alors Yazid lui serra dans ses bras en lui disant : je connais bien ce caractère (il veut dire qu'il est comme son père Ali), de même le récit du deuxième (Ibnou Aatham Alkoufi) sauf qu'il a narré qu'Omar avait sept ans))²¹⁹

- **Omar (Al Achraf) fils d'Ali (Zayn Al Abidine) fils d'Al Houssayn Ach-Chahid:**

Sa mère est « Om Walad », son pseudo est « Al Achraf » car Omar Al Atraf est le fils d'Ali ibnou Abi Taleb²²⁰

²¹⁹ (Une lettre contenant l'histoire du prophète et sa famille, fin de la partie 12 du « Qamous Ar-Rijal d'At-Tosstori page 83, édition du Dar Ach-Charafa pages 122, 123).

²²⁰ Voir « Al Irchad » page 261 et « Omdat At-Talib » page 223, « Kachf Al Ghomma » 2/272 édition du « Dar Al Adhwa' », et « Al Assili » page 276

Les alliances par mariages entre les gens de la maison prophétique et la famille d'Omar – qu'Allah les agrée tous-

1- Mohamed ibnou Abdoullah le messager d'Allah- paix et bénédiction sur lui :

Il a épousé Hafsa fille d'Omar ibnou Al Khattab, qui était un mariage enregistré dans tous les sources et références et il n'a pas besoin d'évidence.

2- Om Kolthoum la fille d'Ali ibnou Abi Taleb :

Omar Ibnou Al Khattab l'a épousée

Il s'agit d'un mariage indiqué dans les grandes sources de lignage et dans le livre « Al Assili fi ansab At-Talibiyine »²²¹

Il a dit concernant (les filles de l'émir des croyants Ali ibnou Abi Taleb- paix sur lui-)

(La mère d'Om Kolthoum est Fatima Az-Zahraa- paix sur elle- qui a épousé Omar ibnou Al Khattab et elle a donné naissance à Zayd puis elle a épousé Abdoullah ibnou Jaafar)²²²

Zayd ibnou Omar a dit : ((je suis le fils de deux califes))²²³ et il veut dire Omar et Ali- qu'Allah les agrée tous deux-

²²¹ D'Ibnou At-Taqtaki page 58, révision du Mahdi Ar-Raja'i

²²² (Al Assili page 58)

²²³ Al Wafi bilwafiyat livre (1) biographie du Zayd ibnou Omar, et « l'histoire de l'islam » 1/502 avec un autre récit dans une assemblée de Mouawiya- qu'Allah l'agrée-

Troisième chapitre : l'émir des croyants Othmane ibnou Affane –qu'Allah l'agrée-

- **Premier sujet : les récits à propos des éloges d'Othmane pour les gens de la maison prophétique et vice- versa**

- **Deuxième sujet : les récits des gens de la maison prophétique- qu'Allah les agrée- qui parlent des vertus du -Dhou Nourayn- (=l'homme aux deux lumières) Othmane ibnou Affane- qu'Allah l'agrée-**

- **Le troisième sujet : les gens de la maison prophétique se nomment par le nom Othmane- qu'Allah l'agrée-**

- **Le quatrième sujet : Les alliances par mariages entre les gens de la maison prophétique et la famille d'Othmane – qu'Allah les agrée tous-**

Troisième chapitre : l'émir des croyants Othmane ibnou Affane –qu'Allah l'agrée-

Premier sujet Les récits à propos des éloges d'Othmane pour les gens de la maison prophétique et vice- versa

Ce calife bien-guidé comme le reste de ses compagnons, il connaît bien les vertus de la famille du messager d'Allah –paix et bénédictions sur lui- en le louant, comme il était mentionné par Ibnou Kathir dans « le début et la fin » : ((...il dit : Omar ibnou Al Khattab et Othmane ibnou Affane quand ils sont assis et Al Abass passe, ils se mettent debout comme expression de respect pour lui))²²⁴.

Ibnou Kathir- qu'Allah lui fasse se miséricorde :

((Othmane ibnou Affane -qu'Allah l'agrée- a aimé et honoré Al-Hassan et Al Houssayn- qu'Allah les agrée. En fait, le jour du « Ad-Dar » quand Othmane ibnou Affane était assiégé Al Hassan fils d'Ali portait son épée pour défendre Othmane ibnou Affane, alors Othmane a insisté qu'il rentre chez lui, pour apaiser le cœur d'Ali- qu'Allah l'agrée- et par ce qu'il a peur qu'il (Al Hassan) soit blessé- qu'Allah les agrée tous-²²⁵

²²⁴ Le début et la fin (7/ 162)

²²⁵ Le début et la fin (8/36)

Et voilà Ali qui défend son frère Othmane- qu'Allah les agrée tous- en mentionnant son rôle dans la compilation du Coran dans un seul livre.

D'après « Souwayd ibnou Ghafala Aljo'ofi », il dit : « j'ai entendu Ali ibnou Abi Taleb -qu'Allah l'agrée- disant : Ô gens, soyez justes envers Othmane- qu'Allah l'agrée, vous dites : il a déchiré les livres du Coran ! Je vous jure par Allah qu'il a fait ceci après avoir demandé nos opinions nous –les compagnons de Mohamed paix et bénédictions sur lui- il nous a rassemblés puis il nous a dit : que pensez-vous à propos de ces différences entre les récitations, l'un se rencontre avec son frère musulman et il lui dit : ma récitation est meilleure que la tienne, et ceci est très proche de la mécréance, alors on a dit : que pensez-vous ô émir des croyants ? Il disait : je vois qu'on doit rassembler les gens sur un seul livre, car s'il y a un désaccord aujourd'hui certes qu'après vous il sera plus profond, donc on a dit : une bonne idée, alors il a envoyé Zayd ibnou Thabit et Saiid ibnou Al-Ass en leur disant : un écrit et l'autre dicte, et si vous trouvez une différence dites-moi, alors ils font, et ils n'avaient aucune différence entre eux sauf dans une seule lettre dans le chapitre d'Al-Baqarah (la vache), l'un dit : « At-Tabout » et l'autre dit « At-Tabouh », alors ils se dirigeaient vers Othmane -qu'Allah l'agrée- qui leur dit : « At-Tabout », il dit : Ali- qu'Allah l'agrée- disait : si j'étais à sa place je dirais la même chose. Il dit : alors les gens ont dit à Souwayd ibnou Ghafala : « Allaha Al-Ladhi la ilaha illa hou » tu as entendu ceci d'Ali –qu'Allah l'agrée ? Il disait : « Allahi Al-Ladhi la ilaha illa hou » j'ai entendu ceci d'Ali- qu'Allah l'agrée-²²⁶

- **Et parmi les éloges d'Ali pour Othmane –qu'Allah les agrée tous deux :**

D'après Moutarrif ibnou Choukhayr, il dit : j'ai rencontré Ali dans ce lieu alors il m'a dit : ton amour envers Othmane t'a empêché de nous

²²⁶ Ach-Chariia d'Al Ajouri (4/1784)

visiter ? En la répétant deux fois, et quand il était seul il m'a dit : il est évident que tu l'aimes car certes qu'il est mieux que nous et qu'il a conservé les liens mieux que nous²²⁷

Et voici le maître des jeunes musulmans Al-Hassan fils d'Ali qui se renie de l'assassinat injuste de l'émir des croyants Othmane

D'après Ataa ibnou Ajlane, d'après Assem ibnou Soulayman, il dit : ((après l'assassinat d'Othmane –qu'Allah l'agrée, Al Hassan fils d'Ali –qu'Allah les agrée- a dit aux assassins qui ont tué Othmane : « vous n'estes plus les bienvenus, vous êtes les pires de cette nation car vous avez commis un grand péché, je vous jure par Allah si l'émir des croyants ne nous a empêchés, notre opinion sera définitive envers vous))²²⁸

Mais plutôt voilà sa défense durant un mois avec l'acceptation d'Ali –qu'Allah l'agrée- et aussi voyez comment Othmane a-t-il peur qu'Al Hassan soit blessé à cause de lui !

D'après Ataa ibnou Ajlane, d'après Assem ibnou Soulayman qu'Al Hassan fils d'Ali- qu'Allah l'agrée- a dit : je suis resté un mois allant et venant à la maison d'Othmane quand il était assiégé, tout ceci avec l'acceptation d'Ali, il ne m'a jamais empêché. Il dit : le jour auquel les gens sont très proches de sa maison (ils veulent le tuer), Al Hassan entra et disait à Othmane : Ô émir des croyants pourquoi tu nous empêche de les combattre ? Je te jure par Allah qu'il est permis de les combattre, et ils sont sérieux alors permettez-nous de les combattre.

²²⁷ « Les vertus des compagnons » d'Ahmad ibnou Hanbal (1/468) : avec le numéro (761) et vois « As-Sounnah » d'Ibnou Abi Assem (2/573) avec le numéro : 1211

²²⁸ « Tarikh Al-Madina = l'histoire de la Médine » d'Ibnou Chiba (3/1131)

Alors il dit : Ô fils de mon frère Ali, je te demande par le droit que j'ai sur toi que tu rentre chez toi »²²⁹

Et d'après Mohamed ibnou Zied, il dit : « Ali- qu'Allah l'agrée- a dit à Al-Hassan : vas chez Othmane. Alors il lui a répondu : j'ai fait, mais il m'a demandé par le nom d'Allah de ne pas rentrer chez lui. »²³⁰

Et d'après Ibrahim ibnou Mohamed ibnou Saad, d'après son père, il dit : un vendredi, Abdoullah ibnou Omar, Oussama ibnou Zayd, Moaadh ibnou Afraa et Abou Al-Yassar et Al-Hassan fils d'Ali- qu'Allah l'agrée- sont entrés tous chez Othmane- qu'Allah l'agrée- alors Al-Hassan lui a dit : nous sommes à ton ordre, car je ne réalise pas la prière derrière un autre homme sauf qu'après ta permission. Othmane lui a répondu donc : que tu sois béni mon neveu, tu es un bon fils, quant à la prière elle est la meilleure des œuvres des musulmans alors s'ils ont obéi à Allah alors obéis à eux et s'ils ont désobéi tu ne dois jamais désobéir à Allah, et quant à moi je veux que tu demandes à ton père qu'il empêche ces jeunes de se combattre)). Al Hassan disait : j'aime combattre avec toi. Alors Othmane lui a répondu : ((je te demande de ne pas combattre)), alors il sortait, puis il se dirigea vers Oussama jusqu'à ce qu'il sorte, et quant à Abdoullah ibnou Omar des hommes de la tribu d'Ouday sont venus et l'ont fait sortir²³¹

Plutôt, Al-Hassan fils d'Ali a été blessé quand il a essayé de défendre Othmane- qu'Allah les agrée tous-

D'après Haroun ibnou Omar, il dit : Assad ibnou Moussa nous a raconté en disant : Mohamed ibnou Talha nous a raconté en disant : Kinana le servant du Safiya m'a raconté en disant : j'étais présent lors de l'assassinat d'Othmane- qu'Allah l'agrée- et quatre jeunes de Qouraich sont sortis qui étaient tous blessés en essayant de défendre

²²⁹ « Tarikh Al-Madina = l'histoire de la Médine » d'Ibnou Chiba (4/1213)

²³⁰ « Tarikh Al-Madina = l'histoire de la Médine » d'Ibnou Chiba (4/1213)

²³¹ « Tarikh Al-Madina = l'histoire de la Médine » d'Ibnou Chiba (4/1215)

Othmane- qu'Allah l'agrée, et il a mentionné Al-Hassan fils d'Ali, Abdoullah fils d'Az-Zoubayr, Mohamed fils de Hateb et Marwen fils d'AlHakam- qu'Allah les agrée tous-²³²

Et voilà un récit à propos d'Al-Houssayn fils Ali- qu'Allah les agrée tous-

D'après Mohamed fils de Hateb, il dit : ils ont parlé d'Othmane en présence d'Al-Houssayn fils d'Ali- qu'Allah les agrée tous- alors il disait : voici Ali l'émir des croyants - qu'Allah l'agrée- qui est venu alors demandez-lui son opinion à propos d'Othmane ? Alors quand Ali est venu ils l'interrogent à propos d'Othmane- qu'Allah l'agrée- donc il récita ce verset du chapitre d' « Al Ma'ida » ((**Ce n'est pas un péché pour ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres pourvu qu'ils soient pieux et qu'ils croient et qu'ils fassent de bonnes œuvres...**)) (5 ; 93) En disant : Othmane était parmi ceux qui croient, Othmane était parmi ces pieux. Puis il récita jusqu'à « **Qui dépensent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à l'autrui-Car Allah aime les bienfaisants** » (3 ; 134)²³³

²³² « Tarikh Al-Madina = l'histoire de la Médine » d'Ibnou Chiba (4/1298)

²³³ Ach-Chariia d'Al Ajouri (5/2336)

Deuxième sujet

Les récits des gens de la maison prophétique- qu'Allah l'agrée- qui parlent des vertus de -Dhou Nourayn- (=l'homme aux deux lumières) Othmane ibnou Affane- qu'Allah l'agrée-

- **Othmane est un homme devant lequel les anges ressentent de la pudeur :**
 - **Le récit de la mère des croyants Hafsa- qu'Allah l'agrée- :**

D'après Hafsa fille d'Omar, elle dit : un jour le messager d'Allah- paix et bénédictions sur lui- entra et il s'assoit les jambes découvertes quand Abou Bakr est venu demandant la permission d'entrer et il lui accorda en restant dans cet état, puis Omar est venu demandant la permission d'entrer alors il lui accorda en restant dans cet état, puis quelques uns de ses compagnons sont venus et il leur accorda d'entrer, puis Ali est venu alors il lui a permis d'entrer, et puis Othmane ibnou Affane est venu en demandant la permission d'entrer alors le messager d'Allah- paix et bénédictions sur lui- ajusta ses vêtements puis il lui accorda d'entrer, ils sont restés un peu de temps puis ils sont sortis. J'ai dit : « Ô messager d'Allah, Abou Bakr, Omar, Ali et d'autres compagnons sont entrés chez vous sans que vous changiez votre état, mais quand Othmane est entré vous avez ajusté vos vêtements en couvrant vos jambes? Il a répondu : n'éprouverais-je point de la

pudeur envers un homme devant lequel les anges ressentent de la pudeur ?²³⁴

- **Si la nation ne se vengeait pas de celui qui a tué Othmane, elle sera lapidée :**
- **Le récit de Zahdam Aljormi d'après ibnou Abass :**

D'après Zahdam Aljormi, il dit : un jour Ibnou Abass nous a fait un serment en disant : si les gens ne se vengeaient pas de celui qui a assassiné Othmane, ils seront lapidés par des pierres du ciel.²³⁵

- **L'amour qu'éprouve Ali- qu'Allah l'agrée- pour Othmane et son refus de son assassinat :**
- **Le récit de Qayss ibnou Abad d'après Ali- qu'Allah l'agrée- :**

D'après Qayss ibnou Abad, il dit : Le jour du Jamal, j'ai entendu Ali- qu'Allah l'agrée- disant : Ô Allah ! Je me renie du sang d'Othmane, j'étais à point de perdre la raison le jour de son assassinat et ils me venaient pour faire le pacte d'allégeance alors je leur dis : je vous jure par Allah que je me sens de la pudeur envers Allah en acceptant le pacte d'allégeance d'un peuple qui a assassiné un homme auquel le

²³⁴ Narré par l'imam Ahmad dans « Al Mossnad » hadith de Hafsa la mère des croyants- qu'Allah l'agrée- hadith n° (26509) et dans « les vertus » hadith n° (748). Etait authentifié par Al-Arna'out et Wassiy-Allah Abass et il a une preuve dans le hadith d'Aicha- qu'Allah l'agrée- rapporté par l'imam Mosslim dans le livre « les vertus des compagnons », chapitre : parmi les vertus d'Othmane ibnou Affane - qu'Allah l'agrée- le hadith (2401)

²³⁵ Narré par At-Tabarani dans « Al-Kabir » dans « les dix promis par le paradis », l'origine d'Othmane ibnou Affane (1/84) hadith (122), et dans « Al Awssat » (2/379) hadith (3453) et il était mentionné par Al-Haythami dans « Majmaa Az-Zawa'id » (9/97), en disant qu'il existe dans « Al Kabir » et « Al Awssat » d'At-Tabarani puis il dit : les hommes de la narration de « Al-Kabir » sont ceux de l'authentique, il était narré par Ibnou Abi Chayba dans son « Mosannaf » (6/360) hadith (32034) d'après Abou Almalih d'après Ibnou Abass avec l'expression : « si les gens ont accepté l'assassinat d'Othmane ils seront lapidés comme le peuple du Lot »

messenger d'Allah –paix et bénédictions sur lui- lui a dit :
« n'éprouverais-je point de la pudeur envers un homme devant lequel les anges ressentent de la pudeur ? » et je me sens de la pudeur envers Allah si j'accepte vos pactes d'allégeance juste après l'assassinat d'Othmane et même avant qu'il ne soit enterré ! Alors ils s'en allaient et ils rentraient après l'enterrement me demander le pacte d'allégeance, alors je dis : Ô Allah je me sens de la peur pour cette mission, puis j'ai reçu le pacte d'allégeance, et quand ils m'appelaient : Ô émir des croyants ! Mon cœur était à point de sortir et je dis : « Ô Allah ! Prends de moi pour Othmane jusqu'à que Tu sois satisfait »²³⁶

- **Le récit d'Ibnou Abi Layla d'après Ali- qu'Allah l'agrée- :**

D'après Abdourrahman ibnou Abi Layla, il dit : j'ai vu Ali tendant ses mains vers le ciel en disant : Ô mon Seigneur je me renie du sang d'Othmane »²³⁷

²³⁶ Narré par Al-Hakem dans « Al-Mosstadrak », livre : la connaissance des compagnons », chapitre : « les vertus de l'émir des croyants Dhou Nourayne (3/101) hadith n° (4527), il dit : authentique à condition d'Al-Boukhari et Mosslim et ils ne l'ont pas rapporté, même opinion qu'Adh-Dhahabi, Ibnou Kathir disait dans « le début et la fin » (7/193) : « en outre, Al-Hafedh Al-Kabir Ibnou Assaquir a rassemblé les différentes routes de la narration d'après Ali quand il s'est renié du sang d'Othmane, et comment il jurait par Allah dans ses discours qu'il n'a pas ni assassiné ni ordonné pour qu'il soit assassiné et qu'il n'était jamais satisfait pour son assassinat et qu'il les a empêchés mais ils ont refusé, ceci est justifié à travers plusieurs routes qui montrent la certitude pour plusieurs savants du hadith »

²³⁷ Narré par l'imam Ahmad dans « les vertus » n° (727), et autenthifié par Wassiy-Allah Abass, et détaillé par Al Hakem dans son « Mosstadrak » (4/51) hadith (4583) et il l'a authentifié, et narré par Ibnou Saad dans son « At-Tabaqat » (3/82)

- **Othmane –qu’Allah l’agrée- est parmi ceux qui étaient précédemment promises de belles récompenses » :**

- **Le récit du Mohamed ibnou Hateb d’après Ali-qu’Allah l’agrée- :**

D’après Mohamed ibnou Hateb, il dit : j’ai entendu Ali disant : Othmane est parmi ceux « **qui étaient précédemment promises de belles récompenses de Notre part.** »²³⁸²³⁹

- **Othmane –qu’Allah l’agrée- est parmi ceux qui croient et qui sont pieux puis qui continuent de croire et d’être pieux:**

- **Le récit de Mohamed ibnou Hateb d’après Ali-qu’Allah l’agrée- :**

D’après Mohamed ibnou Hateb, il dit : j’ai interrogé Ali à propos d’Othmane, alors il disait : il est parmi ceux « **qui croient et qui sont pieux puis qui continuent de croire et d’être pieux** »²⁴⁰ sans continuer le verset²⁴¹

- **Ali et Aicha maudirent les assassins d’Othmane-qu’Allah les agrée tous- :**

²³⁸ Le chapitre du « Al-Anbiya’= les prophètes » (21 ; 101)

²³⁹ Narré par l’imam Ahmad dans « les vertus des compagnons » n° (771), et Ibnou Abi Assem dans « La sounnah » (3/198), Ibnou Jarir dans son « Exégèses » (17/75). Sa chaîne de transmission est authentique selon le réviseur des « vertus »

²⁴⁰ Le chapitre du « Al-Maida= la table servie » (5 ; 93)

²⁴¹ Narré par l’imam Ahmad dans « les vertus » (770), de même dans « les vertus » mais le plus juste sera « **ceux qui ont la foi et font de bonnes œuvres...pourvu qu’ils soient pieux et qu’ils croient et qu’ils fassent de bonnes œuvres puis qui continuent d’être pieux et de croire et qui demeurent pieux et bienfaisants.** » comme dans le chapitre du « Al-Maida » verset 93, et dans « Al-Fitan » d’Almarouzi 1/83, et sa chaîne de transmission est authentique comme l’a indiqué le réviseur des « vertus »

- **Le récit de Mohamed ibnou Al-Hanafiya d'après son père (Ali)- qu'Allah l'agrée- :**

D'après Mohamed ibnou Al-Hanafiya, il dit : ((Ali a connu qu'Aïcha maudit les assassins d'Othmane –qu'Allah l'agrée- au Mirbad²⁴². Il dit : Alors Ali tendait ses mains jusqu'à ce qu'elles atteignent son visage et disait : ((et moi je maudis les assassins d'Othmane, qu'Allah les maudisse partout qu'ils soient, il l'a répété deux ou trois fois))

²⁴² Mirbad : le lieu où se trouvent les dattes. Al-Assmaïi dit : c'est le lieu où sont mis les chameaux. Dictionnaire « Al Boldane » (5/98)

Le troisième chapitre

Les gens de la maison prophétique se nomment par le nom Othmane - qu'Allah l'agrée-

1- Othmane fils d'Ali ibnou Abi Taleb :

Il a été assassiné avec Al-Houssayn à Karbala, sa mère est Om-Albanine fille de Hizam, la wahidiya puis la kilabiya, ceci a été indiqué par plusieurs savants de lignage et par des historiens.²⁴³

2- Aussi Othmane fils d'Ali fils d'Al Hassan comme dans « Qamouss Ar-Rijal » d'At-Tosstori

²⁴³ Comme dans : « Almoufid » dans « Al Irchad » 186-428. Mohamed Ridha Alhakimi dans « Aayan An-Nissa' » page 51. Al-Yaaqoubi dans son « Histoire » dans (les fils d'Ali). Le savant Abass AlQommi dans « Montaha Al Amal » 1/544. At-Tosstori dans « l'histoire du prophète et sa famille » page 115 édition : Dar Ach-Charafa dans (les fils de l'émir des croyants). Ibnou Attaqtaqui dans « Al Assili » page 57 il dit : ((et Othmane sa mère est Om Albanin, qui est décédée le jour du Taf)), et Mosaab Az-Zoubayri dans « le lignage du Qouraich » page 43 édition « Dar Al Maarif ». Al Baladhiri dans « Anssab Al Achraf » 2/192 en disant : ((parmi ses fils aussi Othmane, Jaafar le majeur et Abdoullah qui ont été assassinés avec Al-Houssayn- qu'Allah les agrée tous-...)) (Anssab Al Achraf avec la révision du Mohamed Al-Baquir Almahmoudi édition « l'institution d'Al Aalami » (2/192). Voir aussi : « l'histoire d'At-Tabari » 3/126, l'histoire de Khalifa ibnou Khayat page 234 et « le complet dans l'histoire » d'Ibnou Athir 3/443, et « le début et la fin » 7/323.

Le quatrième sujet

Les alliances par mariage entre les gens de la maison prophétique et la famille d'Othmane -qu'Allah les agrée tous-

1- Rouqayyah et Om Kolthoum les deux filles du messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- :

Il les a épousées Othmane fils d'Affane fils d'Abou Al Ass fils d'Oumaya fils d'Abdou Chams fils d'Abdou Manaf fils de Qoussay fils de Kilab. Et la mère d'Othmane est Arwa fille de Kourayz fils de Rabiia fils de Habib fils d'Abdou Chams fils d'Abdou Manaf et sa mère est « Al Baydha' » (Om Hakim) fille d'Abdoulmottaleb fils de Hachem fils d'Abdou Manaf (elle est la tante paternelle du messenger d'Allah- paix et bénédictions sur lui- et la jumelle d'Abdoullah le père du messenger d'Allah) c'est-à-dire qu'Othmane ibnou Affane est omawi Manafi (de la tribu de Omeya et Manaf) de la part de son père, Manafi de la part de sa mère et hachémite de la part de sa grand-mère.

- En fait, cette alliance ne nécessite plus du tout des sources ni des évidences car elle est indiquée dans tous les livres et références.

Et voir (Sahih Al-Boukhari, livre : les vertus des compagnons du prophète- paix et bénédictions sur lui-, chapitre : les vertus d'Othmane ibnou Affane, hadith n° '3699')

2- Om Al Qassem fille d'Al-Hassan fils d'Al-Hassan fils d'Ali ibnou Abi Taleb:

L'a épousée Marwen ibnou Abbane fils d'Othmane ibnou Affane

Mosaab Az-Zoubayri a dit : ((Om Al Qassim fille d'Al-Hassan était épouse de Marwen ibnou Abbane le fils d'Othmane ibnou Affane et elle a donné naissance à Mohamed ibnou Marwen, puis elle a épousé Houssayn fils d'Abdoullah fils d'Oubaydoullah fils d'Al Abass fils d'Abdoulmottaleb et elle est décédée sans donner naissance à des fils))²⁴⁴

3- Fatima fille d'Al Houssayn (Ach-Chahid) fils d'Ali ibnou Abi Taleb :

L'a épousée Abdoullah ibnou Amrou fils d'Othmane ibnou Affane.

Et elle a donné naissance à Mohamed Ad-Dibaj assassiné en 145H dans la prison d'Al Mansour Ad-Dawaniqui avec ses frères (de la part de sa mère) Abdoullah Al-Mahdh et Al-Hassan Al-Mothalath, entre autres de la maison prophétique, Fatima était épouse d'Al-Hassan Al-Mathna -avant d'épouser Abdoullah ibnou Amrou- et elle a donné naissance pendant son premier mariage à Abdoullah (Al-Mahdh), Al-Hassan (Al-Mothalath) et Ibrahim (Al-Ghamr). Mais quelques savants parfois essayent de négliger ce nom comme l'avait fait monsieur Ali Mohamed Dakhil dans son livre : ((Fatima fille d'Al-Houssayn)) dans lequel il a dit qu'elle a épousé seulement Al-Hassan (Al Mathna) et dans son livre ((les femmes nobles durant différentes époques)) dans lequel il a parlé de la biographie de Fatima fille d'Al-Houssayn en indiquant son mariage avec Al-Hassan (Al-Mathna) et leurs fils en

²⁴⁴ (Nassab Qouraich page 53)

parlant comment ils étaient dans la prison d'Al Mansour Ad-Dawiniqui et qu'ils ont été assassinés après sans indiquer que Mohamed Ad-Dibaj fils d'Abdoullah ibnou Amrou fil d'Othmane ibnou Affane était prisonnier et qu'il a été assassiné avec ses frères de la part de leur mère

4- Isaac fils d'Abdoullah fils d'Ali fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Taleb :

Il a épousé Aicha fille d'Omar fils d'Assem fils d'Omar fils d'Othmane ibnou Affane.

Mosaab Az-Zoubayri a dit : ((le fils d'Isaac fils d'Abdoullah fils d'Ali fils d'Al Houssayn fils d'Ali ibnou Abi Taleb était : Yahya. Et sa mère est Aicha fille d'Omar fils d'Assem fils d'Omar fils d'Othmane ibnou Affane. Sa mère est : Kolthom fille du Wahb fils d'Abdourrahmane fils du Wahb fils d'Abdoullah le majeur fils de Zamaa fils d'Al Asswad)) (le lignage du Qouraich page 65), de même a indiqué Ibnou Hazm dans « Jamharat Anssab Al Arab » concernant le fils d'Abdoullah fils d'Ali fils d'Al-Houssayn le connu par « Al Arqat) mais il a mentionné le nom de sa mère : Aicha fils d'Omar fils d'Assem fils d'Othmane ibnou Affane fils d'Abou Al Ass fils d'Oumeya.

5- Om Kolthoum fille d'Abdoullah fils de Jaafar ibnou Abi Taleb :

L'a épousée Abane fils d'Othmane ibnou Affane.

Ad-Daynouri a indiqué ceci en disant : (et il a épousé Om Kolthoum fille d'Abdoullah fils de Jaafar (At-Tayyar) le fils d'Abou Taleb et le frère d'Ali)

**6- Ibrahim fils d'Abdoullah fils d'Al Hassan fils d'Al Hassan
fils d'Ali ibnou Abi Taleb :**

**Il a épousé Rouqayyah la fille cadette de Mohamed (Ad-Dibaj) fils
d'Abdoullah fils d'Amrou fils d'Othmane ibnou Affane.**

Ibnou Hazm a dit : ((... Abdoullah fils d'Amrou fils d'Othmane ibnou Affane (Al-Mitrif) a donné naissance à ... Mohamed le majeur et Mohamed le mineur qui est connu par (Ad-Dibaj) et Al Qassem... Mohamed Ad-Dibaj a donné naissance à : Abdoul Aziz et Khaled... et Rouqayyah la majeure, Abdoullah, Othmane et Al Qassim... et Rouqayyah la mineure. Rouqayyah l'ainée a épousé Mohamed ibnou Hicham fils d'Abdoulmalek ibnou Marwen et Rouqayyah la cadette a épousé Ibrahim fils d'Al Hassan fils d'Al Hassan fils d'Ali ibnou Abi Taleb))²⁴⁵

Et il a épousé Sakinah aussi :

Zayd fils d'Amrou fils d'Othmane ibnou Affane, ils ont dit : que Soulayman ibnou Abdoulmalik l'a ordonné de la divorcer alors il a fait.²⁴⁶

²⁴⁵ (Jamharat Anssab Al Arab page 83) – Abass AlQommi a indiqué ceci en disant (Al Mansour a appelé à Mohamed Ad-Dibaj et sa fille Rouqayyah était épouse d'Ibrahim fils d'Abdoullah fils d'Al Hassan).

²⁴⁶ (Chadharat Adh-Dhahab 2/82, l'histoire du Damas 37/153 n° (9696) et dans « Wafiyat Al Aayan » 1/378 n° (268), et dans « Nour Al Absar » page 268, dans « Aalam An-Nisa' » d'Almastawi page 124, dans « Al Aalam » 3/106 et « Al Mihbar » page 438), entre autres plusieurs références.

Conclusion

J'ai présenté grâce à la faveur d'Allah- Exalté soit- la relation de la maison prophétique- paix et bénédictions sur lui- avec les trois califes bien-guidés, en se basant sur des dizaines des textes, des récits et des évènements qui montrent la profondeur de la relation d'affection et d'amour véridique, à travers les louanges, le support mutuel et les narrations de leurs vertus, entre autres qui se trouvent dans cette recherche, ce qui conduit la personne raisonnable et juste à refuser les prétentions du désaccord, d'hostilité et de rancœur qui n'ont rien à avoir avec la réalité, et qui n'ont aucune vertu à atteindre mais plutôt qu'il s'agit des essais échoués pour répandre la tentation, on se réfugie d'Allah contre tout cela, et contre l'égarement après avoir été guidé. En fait, on a atteint -par la grâce d'Allah- ce qui suit :

- 1- Le dire plus juste est que la maison prophétique inclue la tribu de Banou Hicham parce qu'ils étaient ceux auxquels les charités sont interdites
- 2- Les mères des croyants font partie de la maison prophétique
- 3- L'arbre familial hachémite est le plus noble des lignages et des descendances, et que l'amour des croyants envers Banou Hachim vient de leur amour du prophète –paix et bénédictions sur lui- car il est un devoir pour chaque musulman et il sera récompensé pour cet amour.

Et quant aux conditions de les suivre on trouve :

- 4- Qu'ils étaient dans le chemin droit de l'Islam, car s'ils sont mécréants on ne doit ni les aimer ni les suivre.
- 5- Qu'ils suivent la sounnah du prophète –paix et bénédictions sur lui-

- 6- **Le compagnon** : est celui qui a rencontré le prophète- paix et bénédictions sur lui-, croyant en lui, et qui est décédé musulman²⁴⁷
- 7- la maison prophétique tout comme les compagnons ont des vertus et des mérites célèbres et que les livres des croyances ont insisté sur le devoir de les aimer et les suivre
- 8- j'ai présenté la relation d'affection entre la famille prophétique et celle d'Abou Bakr As-Siddiq –qu'Allah l'agrée- en se basant sur quatre chapitres ; les louanges réciproques, les alliances par mariage, la nomination avec le nom d'Abou Bakr As-Siddiq –qu'Allah l'agrée- puis leurs narrations d'après le prophète- paix et bénédictions sur lui- à propos de leurs vertus.
- 9- J'ai présenté l'ambiguïté du Fadak et j'ai éclairé cette ambiguïté en se basant sur plus que dix chapitres
- 10- J'ai présenté la relation d'affection entre la famille prophétique et celle d'Omar ibnou Al Khattab- qu'Allah l'agrée- en quatre chapitres : les louanges réciproques, les alliances, la nomination avec le nom d'Omar- qu'Allah l'agrée- puis leurs narrations d'après le prophète- paix et bénédictions sur lui- concernant leurs vertus
- 11- J'ai présenté la relation d'affection entre la famille prophétique et celle d'Othmane ibnou Affane- qu'Allah l'agrée- en quatre chapitres : les louanges réciproques, les alliances, la nomination avec le nom d'Othmane- qu'Allah l'agrée- puis leurs narrations d'après le prophète- paix et bénédictions sur lui- concernant leurs vertus

Et avec ce travail on a atteint l'objectif de cette recherche et prions d'Allah la guidance et la bonne orientation en rassemblant toute la nation du prophète Mohamed pour Son obéissance.

Ali Bn Hamad Bn Mohamed At-Tamimi

²⁴⁷ Al-Issaba page 8

Les principales références et sources

- 1- « Abna' Al Imam fi Missr wach-Cham » : Al Hassan et Al Houssayn- qu'Allah les agrée-, Ibnou Tabataba Yahya ibnou Mohamed ibnou Al Qassem Alhoussayni Al Alawi (décédé en 478H). Édition « Jol Al-Maarifa » et « Maktabat At-Tawba », l'Arabie Saoudite, révisé par As-Sayed Youssef ibnou Abdoullah Jamal Al-Layl. D'une copie commentée par Ibnou Sadaqa Al-Halabi le connu par « Al Warraq » en 1180H, et Abou Al Aoun Mohamed As-Safarini (décédé en 1188), et Mohamed ibnou Nassar Ibrahim Al Maqdiyyi en 1350H, première édition en 1425H= 2004AC.
- 2- « Al Irchad »- d'Almoufid- « Silsilat Mou'alafat Almoufid- Dar Almoufid- Beyrouth, deuxième édition 1414H
- 3- « Al Irchad fi houjaj Allah ala Al Ibad », Ach-Chaykh Almoufid Mohamed ibnou Mohamed ibnou An-Nooman Al-Aakbari (décédé en 413H), édition : Dar Al Moufid, révision : l'institution d'Al Albayt pour la révision du patrimoine 1414H= 1993AC
- 4- « Isstijlab Irtiqā' Al-Ghouraf »- As-Sakhawi- Dar Al Bacha'ir Al-Islamiya, Beyrouth 200AC- révision: Khaled Ahmad As-Sami.
- 5- « Al-Isstiaab fi maarifat Al Ass'hab »- Ibnou Abdoulbar Al-Andaloussi.
- 6- «les noms des compagnons qui ont narré le hadith et le nombre de ces hadiths », Ibnou Hazm, (décédé en 456H), édition : Dar Alkotob Al Ilmiya, Beyrouth Liban (1412H= 1992AC). Révision : Sayed Kassraoui Hassan.
- 7- « les noms et les alliances entre la maison prophétique et les compagnons qu'Allah les agrée » Abou Mouaadh

- Al-Issmaïli- Al Mabarra de la Famille Prophétique et les Compagnons)- Koweït- 1427H
- 8- « Al-Issaba fi tamyiz As-Sahaba », Ibnou Hajar Al Assqalani (décédé en 852H), édition: Dar Al-Afkar Al Ad-Douwaliya.
 - 9- “Oussoul Al Kafi”, Mohamed ibnou Yaaqoub Al Kalini (décédé en 329H), édition: Dar Ahl Adh-Dhikr, révision et commentaires du Mohamed Jaafar Chams Ad-Dine.
 - 10- “Al Assili fi Anssab At-Talibiyine”, Safiy Ad-Dine ibnou Mohamed ibnou Taj Ad-Dine (Ibnou At-Taqtaqui Al Hassani) (décédé en 709H), révision: Mahdi Ar-Rjaai, édition: Ayat Allah Al-Odhma Almaraachi An-Najafi.
 - 11- “Aayan An-Nisa”, le savant Mohamed Ridha Al-Hakim.
 - 12- “la famille du prophète et les compagnons: amour et liens de parenté” des posters montrant la profondeur de la relation entre la famille du prophète et ses compagnons- Ali bn Hamad At-Tamimi- Al Mabarra de la Famille du Prophète et des Compagnons-Koweït, 1429H.
 - 13- « Anssab Al Achraf », Ahmad Bn Yahya Bn Jaber Al-Baladhiri (décédé en 279H) édition : Dar Alfikr, Beyrouth- Liban, révision : Dr. Souhayl Zakkar, Dr Riadh Zarkali 1417H- 1996AC.
 - 14- « Anssab Al Achraf », autre édition de l’institution d’Al Aalami pour l’édition, Beyrouth Liban 1394H= 1974AC. Révision du savant Mohamed Baquir Al-Mahmoudi.
 - 15- « Al Anwar An-Noomaniya », Niimat Aljazaairi Almoussari (décédé en 1112H), édition : l’entreprise du Jab Iran

- 16- « Bihar Al Anwar »- Almajlissi- Dar Ihya' At-Tourath Al Arabi- Beyrouth- troisième édition 1403H.
- 17- Bihar Al Anwar, Mohamed Baquir Almajlissi (décédé en 1111H)
- 18- "le début et la fin"- Ibnou Kathir Ad-Dimachqui- Maktabat Al Maarif- Beyrouth 1415H
- 19- "Le début et la fin" d'Abou Alfidaa ibnou Kathir (décédé en 774H), édition: Dar Al-Fikr Beyrouth Liban 1419H= 1998AC. Révision du Sedqui Jamil Al Attar.
- 20- "Tarikh Al Omam wal Molouk"- At-Tabari-Beyrouth-Liban- troisième édition 1403H- révision d'Abou Al-Fadhl Ibrahim.
- 21- "Tarikh Al Yaaqoubi", Ahmad ibnou Abi Yaaqoub ibnou Jaafar ibnou Wahb (décédé en 284H)
- 22- "Tarikh Dimachq"- Ibnou Assaquir- Dar ihya' At-Tourath Al Arabi- Beyrouth, première édition 1421H.
- 23- 'Ta'wil Al Ayat fi fadha'il Al Atra At-Tahira"- Al Asstarabadi An-Najafi- école d'Al Imam Almahdi- première édition 1407H.
- 24- "Tarajim Aalam An-Nissa", Mohamed Houssayne Al Aalami Al Haairi.
- 25- "l'exégèse de l'imam Al Assqari- révision « école de l'imam Almahdi- première édition 1409H. Qom
- 26- « Talqih Mafhoum Ahl Al Athar fi Ouyoun At-Tarikh was-Siyar », Jamal Ad-Dine Abou Alfaraj Abdourrahmane ibnou Aljawzi (décédé en 597H), édition: Dar Al Arqam.
- 27- « Tawarikh An-Nabiy wal Al », Mohamed Taquiy At-Tosstori, édition: Dar Ach-Charafa, Iran 1416H, édition du savant Mahmoud Acharifi, Ali Asaqraji.
- 28- « les louanges réciproques entre la famille prophétique et les compagnons », centre des recherches et des études- Al Mabarra de la Famille du Prophète et des Compagnons-Koweït, 1427H

- 29- « Jamharat An-Nassab », Ibnou Alkalbi Abou Almondher Hicham ibnou Mohamed ibnou As-Saaib Al Kalbi (décédé en 204H), édition koweit 1403H= 1983AC. Révision d'Abdoussatar Ahmad Faraj.
- 30- « Jamharat Anssab Al Arab, Ibnou Hazm Adh-Dhahiri Al Andaloussi Abou Mohamed Ali ibnou Ahmad ibnou Saiid (décédé 456H), édition : Dar Al Maarif, l'Egypte
- 31- « Aljawhra fi Nassab An-Nabiy wa As'habihi Al Achra », Mohamed ibnou Abi Bakr Al-Anssari Atalimssani le connu par « Albarri » (décédé en 681H), édition : le centre du Zayed pour le patrimoine et l'histoire, l'émirat 1421H= 2001AC. Révision du Dr. Mohamed At-Tounji.
- 32- « Alkhissal »- Ibnou Babwiyh Alqommi- Révision : Ali Akbar Ghifari- édition : Jamaat Almoudarrissin en Qom.
- 33- « Dhakhaair Al-Oqba fi manaqib Dhawi Al Qorba », Abou Al-Abass Ahmad ibnou Mohamed At-Tabari Al-Makki (décédé en 694H), édition : « Maktabat As-Sahaba », Jidda 1415= 1995AC. Révision : Akram Albouchi.
- 34- « Dhoura As-Sahab fi marwiyat Alfadhaail bayna Al-Al wal Ass'hab »- Al Mabarra de la Famille du Prophète et des Compagnons- Ahmad Abdoul Ghaniy At-Tajouli Aljamal, Azza Mohamed Fouda, Ali Hamad At-Tamimi, Saaed Sobhi Katoum- Al Mabarra de la Famille du Prophète et des Compagnons -Koweït, 1429H
- 35- « Ar-Rahiq Almakhtoum », Safiy Arrahmane Almoubarkfoury, édition: "Dar Alwafaa Almanssoura » et « Dar Almoghni », Ar-Riadh 1420H= 2000AC
- 36- « Sir As-Silsila Al-Alawiya », Abou Nassr Al-Boukhari Sahl ibnou Abdoullah, (décédé en 357H), édition du Baghdad, Mohamed Sadiq lui a présenté

- « Bahr Al Ouloum ». ils ont dit qu'Abou Nassr Alboukhari était vivant jusqu'au 341H.
- 37- « As-Silsila As-Sahihah »- Al Albani- "Maktabat Al Maarif"- Ar-Riyadh- 1422H=2002AC.
- 38- "Sounan Abi Daoud"- Abou Daoud Assajistani- Dar Assalam- Ar-Riyadh- 2001AC.
- 39- "Sounan At-Tirmidhi"- Mohamed ibnou Issa At-Tirmidhi- Dar Assalam- Ar-Riyadh- 2001AC.
- 40- "Siyar A'alam An-Noubala"- Adh-Dhahabi- Dar Ar-Rissalah- Beyrouth- édition numéro onze 2001AC.
- 41- "Ach-Chajara Al Mouhamadiya", Mohamed ibnou Asaad Aljouwani (décédé en 588H), édition du Koweït 1996AC, commentaires du Khaled Saoud Az-zayd.
- 42- "Ach-Chajara An-Nabawiya fi Nassabi Khayr Al-Bariya", IL l'a révisé et l'a complété Jamal Ad-Dine Youssof Ibnouo Hassan ibnou Abdelhadi Almaqdisi (Ibnou Almibrad) (décédé en 909H), édition: "Dar Al-Kalim At-Tayib" Damas et Beyrouth et "Dar ibnou Kathir". Damas et Beyrouth 1416H= 1995AC.
- 43- "Ach-Chariia"- Abou Bakr Mohamed ibnou Al Houssayn ibnou Abdoullah Al Ajouri Albaghdadi (décédé en 360H)- Révision: Dr. Abdoullah ibnou Omar ibnou Soulayman Ad-Damiji- Distribution: Dar Alwatan- Ar-Riyadh/Arabie Saoudite. Deuxième édition, 1420H=1999AC.
- 44- "Sahih Ibnou Hibbane"- Ibnou Hibbane Albossti- l'institution d'Ar-Rissalah- Beyrouth- deuxième édition 1414H, révision: Chousayb Al Arna'out.
- 45- "Sahih Al-Boukhari"- l'imam Al-Boukhari- Dar Assalam- deuxième édition- Ar-Riyadh.
- 46- « Sahih Mosslim »- l'imam Mosslim ibnou Al-Hajjaj- Dar Assalam- deuxième édition- Ar-Riyadh.

- 47- Sahih Mosslim d'Abou Al-Houssayne Mosslim ibnou Al Hajaj Al Qouchayri An-Nayssabouri (décédé 261H) avec l'explication d'An-Nawawi ibnou Yahya ibnou Charaf An-Nawawi Ad-Dimachqui Ach-Chafii (677H), édition : Dar Alkotob Al Ilmiya, Beyrouth- Liban, révision : Mohamed Fouad Abdoulbaqui 1415H= 1995AC.
- 48- « As-Sahifa As-Sajadiya Alkamila »- l'imam Zayn Al-Abidine.
- 49- Autre édition, édition: Jol Al Maarif, Maktabat At-Tawba, Arabie Saoudite 1424H= 2003AC.
- 50- Autre édition, édition : Dar A Hayat, Beyrouth- Liban.
- 51- Autre édition du « Jamharat An-Nassab » édition : Aalam Alkotob, Beyrouth-Liban 1425H- 2004AC, révision : Dr.Naji Hassan.
- 52- At-Tabaqat Alkobra- Mohamed ibnou Saad- Dar Sader- Beyrouth.
- 53- "At-Tabaqat Alkobra", Mohamed ibnou Saad ibnou Manii' Az-Zohri (décédé en 230H), édition: "Dar ihya' At-Tourath Al-Arabi", Beyrouth- Liban.
- 54- "Omdatou At-Taleb fi Anssab AlAbi Taleb", Jamal Ad-Dine Ahmad ibnou Ali Alhoussayni (Ibnou Anaba) (décédé en 828H), édition: Anssariyan, Qom 1417H= 1996AC.
- 55- "Fat'h Albari bi charh sahih Al-Boukhari", Ibnou Hajar Al-Assqalani Ahmad ibnou Ali (852H), édition: Dar Alfikr, Beyrouth- Liban 1420H= 2000AC.
- 56- "Fadhaail As-Sahaba"- Ahmad ibnou Hanbal- Dar ibnou Al Jawzi- Ar-Riyadh- deuxième édition 1420H.
- 57- "Al Qamous Al Mouhit", Abou Taher Mohamed Majd Ad-Dine Mohamed ibnou Yaaqoub Ach-Chirazi Al-Fayrouz-abadi (décédé 817H), édition: l'institution d'Ar-Rissalah, Beyrouth- Liban, soin du Mohamed Al-Arqassoussi 1416H= 1996AC.

- 58- “Al Kafi” (Al Oussoul)- Al Kalini- révision: Ali Akbar Ghifari- Dar : Alkotob Al Isslamiya- troisième édition 1388H
- 59- « Kitab An-Nassab »- Abou Oubayd Al Qassim ibnou Salam (décédé 224H), édition : Dar Alfikr Beyrouth-Liban, révision du Maryam Mohamed Khayr Addara’, 1410H= 1989AC
- 60- « Kachf Al Ghomma fi Maarifat Al A’imma » Al Arbili- Dar Al Adhwa’ - Liban 1421H= 2000AC
- 61- « Kachf Al Ghomma fi Maarifat Al A’imma »- Abou Al Hassan Ali ibnou Issa Abou Al Fat’h Al Irbili (décédé en 693H), édition: Dar Al Adhwa’ - Beyrouth-Liban 1421H= 2000AC.
- 62- “Lissan Al Arab”, Ibnou Mandhour Jamal Ad-Dine Abou Al Fadhl Mohamed ibnou Makram ibnou Ali Almissri Al ifriquui (décédé en 711H), édition: Dar Al Maarif, l’Egypt-Révision: Abdoullah Alkabir et d’autres.
- 63- “Majmaa Az-Zawaaid”- Al Haythami- Dar Alfikr- Beyrouth- 1412H=2000AC
- 64- “Al Mihbar”, Abou Jaafar Mohamed ibnou Habib (décédé en 245H), édition: Dar Al Afaq Al Jadida Beyrouth- Liban, révision: Dr. Eleza Likhten Machtiter.
- 65- “Al Mokhtassar As-Saghir fi sirat Al Bachir An-Nadhir” Abdoul Aziz ibnou Mohamed Ibrahim Saadoullah (Ibnou Jamaa) (décédé en 767H), “Alam Alkitab” Beyrouth-Liban, révision: Dr. Mohamed Kamal Ad-Dine Iz Ad-Dine édition 1408H=1988AC
- 66- “Al Mokhtassar min kitab Almouwafaqa bayna Ahl Albayt was-Sahaba”, Az-Zamakhchari Mahmoud ibnou Omar ibnou Mohamed Az-Zamakhchari Al Khawarizmi (538H), édition Dar Al Hadith, l’Egypt 2001AC, révision: Sayed Ibrahim Sadiq

- 67- “Mourouj Adh-Dhahab” d’Al Massoudi
- 68- “Al Mosstadrak”- Al Hakem An-Nayssabouri- Dar Alkotob Al Ilmiya- Beyrouth- première édition 1411H
- 69- “Mosnad Abi Yaala Al-Mawssili- Dar Alkotob Al Ma’moun- Damas- révision: Houssayn Salim Assad.
- 70- “Mosnad Al imam Ahmad”- Ahmad ibnou Hanbal- l’institution du Qortoba- le Caire.
- 71- “Mossanaf ibnou Abi Chayba”- Abou Bakr ibnou Abi Chayba- Maktabat Ar-Rochd- Ar-Riyadh- première édition- 1409H- révision: Kamal Yousof Alhout.
- 72- “Al Maarif”- Abou Mohamed Abdoullah ibnou Mosslim (Ibnou Qoutayba) (décédé en 279H), édition: Al-Hay’a Almissriya Al Amma lilkitab”, 1992AC, édition: Dr. Tharwat Ouqacha.
- 73- “Maali Ar-Routab liman jamaa bayna charafay As-Sohba wan-Nassab, Moussaed Salem Al Abd Aljader, édition: Al Bachaer Al Isslmaiya, Beyrouth- Liban, et Maktabat Mossaed Salem Al Abd Aljader, Koweit 1425H= 2004AC
- 74- “Moojam Al Boldan”- Yaqout Al Hamoudi- Dar Alfikr- Beyrouth
- 75- “Maqatil At-Talibiyine”, Abou Alfaraj Al Assfahani, (décédé en 356H), édition: Dar Almaarifa, Beyrouth- Liban 1426h= 2005AC, révision: As-Sayed Ahmad Saqr.
- 76- “Montaha Al Amal fi tawarikh An-Nabiy wal Al”, le savant Abass AlQommi, édition: Ad-Dar Al Islamiya, Beyrouth et “maktabat Alfaquih”, As-Salimiya- Koweit, traduction: Monsieur Nader At-Taquiy, autre édition du “Montaha Al Amal”, l’institution du An-Nachr Al Isslami, Qom, Iran
- 77- “Nassab Qouraich”, Abou Abdoullah Moss’ab ibnou Abdoullah Az-Zoubayri (décédé en 236H), édition: Dar Almaarif en Egypt, révision: I. Liffi Brofensal

78- "Nahj Al Balagha"- révision: Mohamed Abdah-
édition: Dar Al Andalus- Beyrouth

Une partie de l'introduction de l'auteur

En fait, dans ces papiers, je suis entrain de montrer et expliquer quelque chose du clair parce que simplement ce thème ne nécessite pas des arguments pour qu'il soit clair !

Les racines ne sortent jamais des branches*

Ni le soleil a besoin des bougies*

Un autre poète a dit :

Si quelqu'un possède une stature plus élevée que le soleil

****Rien ne peut le déranger ****

Plutôt on peut chercher des arguments pour des thèmes non connus et qui présentent des ambiguïtés, mais non plus pour des sujets clairs et convenus parce qu'ils n'ont pas besoin des justifications et des arguments pour qu'ils soient clairs.

Peut-on chercher des justifications ! Pour ceux qui ont reçu des louanges dans le Noble Coran, pour ceux qui ont reçu les enseignements du prophète –paix et bénédictions sur lui-, ceux qui ont luté et consacré leurs âmes pour faire triompher la religion. Cherchons des justifications pour ceux dont leurs sangs étaient mélangés pendant les combats et les guerres pour triompher la religion, ceux dont leurs corps étaient proches soient comme voisins soient en migration, ceux dont leur argent était consolidation et dons pour l'Islam, ceux qui ont des liens de parenté et d'alliances entre eux ?

Cherchons-nous des justifications pour montrer qu'ils avaient une relation intime entre eux !

Y a-t-il des louanges plus nobles que celles d'Allah pour eux !...

Y a-t-il des paroles d'apaisement plus claires que celles du prophète en parlant d'eux !

***Rien n'est logiquement accepté ***

Si la lumière du jour a besoin d'une justification pour qu'elle soit
claire

Fin



نَسَائِمُ الْوَدِّ وَالْوَفَاءِ

في علاقة آل البيت بالثلاثة الخلفاء



علي بن حمد التميمي

نائب رئيس مركز البحوث والدراسات بالمبرة